

Répertoire des enquêtes offrant
des statistiques sur l'emploi
dans le secteur des services
de transport au Québec.

Par: André Boily

Ministère des Transports
Direction de la recherche
Services de la statistique et
de la recherche en systèmes et
socio-économie des transports

CANQ
TR
BSM
RE
194

Septembre 1986

468464

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
CENTRE DE DOCUMENTATION
700, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE EST,
21^e ÉTAGE
QUÉBEC (QUÉBEC) - CANADA
G1R 5H1

Répertoire des enquêtes offrant
des statistiques sur l'emploi
dans le secteur des services
de transport au Québec.

Par: André Boily

Ministère des Transports
Direction de la recherche
Services de la statistique et
de la recherche en systèmes et
socio-économie des transports

CANQ
TR
BSM
RE
194

Septembre 1986

NOTE AU LECTEUR

Ce répertoire fait suite à un travail d'inventaire de sources de données réalisé pour permettre que soient entreprises diverses études sur l'emploi dans le secteur des services de transport au sein de la Direction de la recherche du ministère des Transports. Comme il nous apparaissait que ce travail d'inventaire pouvait être d'intérêt pour les chercheurs en transport au Québec, nous avons synthétisé l'information recueillie dans le présent document.

Le présent répertoire n'aurait pu voir le jour sans la collaboration entre le Service de la statistique et le Service de la recherche en systèmes et socio-économie des transports qui s'est exprimée au travers des commentaires et conseils de Donald Fallu et Claude-Rodrigue Deschênes. La dactylographie du document a été confiée à Madeleine Trudel. Que tous ceux qui ont participé à la réalisation du répertoire soient remerciés ici. Bien entendu les erreurs et omissions qui auraient pu se glisser dans ce répertoire sont à mettre au seul crédit de l'auteur.

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

NOTE AU LECTEUR.	i
TABLE DES MATIÈRES	iii
INTRODUCTION	1
PREMIÈRE PARTIE: LES ENQUÊTES SECTORIELLES.	3
1.1 Transport aérien	5
1.2 Transport ferroviaire.	11
1.3 Transport maritime	15
1.4 Transport par pipe-lines	21
1.5 Transport terrestre de marchandises.	25
1.6 Transport terrestre de marchandises et déménagement.	29
1.7 Transport terrestre de personnes	35
DEUXIÈME PARTIE: LES ENQUÊTES GÉNÉRALES	41
2.1 Administration fédérale.	43
2.2 Administration fédérale: régions métropolitaines	47
2.3 Administrations provinciales et territoriales.	51
2.4 Enquête sur les entreprises.	55
2.5 Enquête sur les entreprises (Travail Canada)	61
2.6 Enquête sur les ménages.	69
2.7 Recensement de 1981.	73
ANNEXES.	83
A. Définitions des rubriques du tableau synoptique.	83
B. Formulaires des enquêtes	89
BIBLIOGRAPHIE.	165
INDEX.	173

INTRODUCTION

Ce document présente les enquêtes qui offrent des statistiques sur l'emploi dans le secteur des services de transport au Québec. Selon nos recherches, il s'avère que les enquêtes de l'administration fédérale sont celles offrant la plus grande constance tant au niveau méthodologique qu'au niveau des concepts applicables aux phénomènes mesurés. Cette qualité, associée à une régularité de l'investigation statistique, confère à ces mêmes enquêtes une prépondérance certaine comme outil de recherche. En conséquence, ce répertoire se limite essentiellement aux enquêtes de Statistique Canada auxquelles s'ajoute une enquête de Travail Canada. Nous estimons que ce document facilitera la tâche des chercheurs en transport, qu'ils soient du secteur public ou privé, ne serait-ce que parce qu'il leur offre la possibilité de comparer rapidement différentes sources de données statistiques.

Pour la rédaction du répertoire, nous avons choisi de nous inspirer d'un document que Statistique Canada avait publié en 1980 et qui était intitulé Guide de la statistique du travail du gouvernement fédéral 1979. Notre document est en quelque sorte une mise à jour qui s'est faite sur la base des renseignements ayant trait aux méthodes et aux concepts d'enquête habituellement présentés en introduction dans les publications de Statistique Canada. De plus, notre travail nous a également conduit à utiliser en complément d'information le Répertoire des micro-données et des totalisations spéciales 1983 ainsi que le Répertoire des questionnaires de Statistique Canada 1983 publiés tous deux par Statistique Canada.

L'information contenue dans ce répertoire se divise en deux parties que viennent compléter deux annexes. La première partie regroupe les enquêtes dites sectorielles alors que la seconde contient les enquêtes dites générales. Les enquêtes sectorielles sont destinées spécifiquement au secteur des services de transport. Les enquêtes générales permettent quant à elles de recueillir des données pour différentes activités économiques dont celles touchant les services de transport.

Dans la première et la deuxième partie, on a eu recours à une présentation standardisée qui se traduit d'une enquête à l'autre par l'articulation des renseignements autour de quatre volets. Il y a d'abord le tableau synoptique de l'enquête, c'est-à-dire le tableau contenant l'information de base de l'enquête. Cette information occupe onze rubriques. Le deuxième volet présente les statistiques sur l'emploi que l'on a relevées dans la publication contenant normalement les données de l'enquête. Le troisième volet contient les définitions des concepts de l'enquête qui sont relatifs à l'emploi. Enfin, le dernier volet fournit les définitions de certains termes de l'enquête non directement reliés à l'emploi. On y trouvera à l'occasion des renseignements supplémentaires ayant trait à la disponibilité de données sur l'emploi auprès du Ministère ou de Statistique Canada.

L'annexe A précise au lecteur le champ d'application précis de chacune des onze rubriques constituant les tableaux synoptiques. Avant de faire quelque usage des informations de ce répertoire, le lecteur prendra soin de se référer à l'annexe A. Enfin, l'annexe B regroupe les formulaires des enquêtes ayant fait l'objet d'une description dans le répertoire.

Pour retracer une enquête, le lecteur dispose de la table des matières où les enquêtes ont été énumérées sous un titre générique que nous avons choisi et de l'index qui comprend entre autres le titre générique et le titre officiel de chaque enquête, ainsi que le titre officiel du formulaire de l'enquête. Précisons en terminant que le tableau synoptique de chaque enquête indique entre parenthèses à la rubrique 1 la (les) page(s) où l'on peut trouver le(s) formulaire(s) de l'enquête.

PREMIÈRE PARTIE: LES ENQUÊTES SECTORIELLES

1.1 TRANSPORT AÉRIEN

A) Tableau synoptique:

1. Titre:

Opérations des transporteurs aériens au Canada.
(Formulaire: p. 93)

2. Unité responsable:

Statistique Canada
Division des transports
Centre des statistiques de l'aviation
pour le compte du Comité des Transports aériens de la
Commission Canadienne des Transports
Tél.: (819) 997-6942

3. Fréquence:

Trimestrielle.

4. Période de référence:

Trimestre de l'année d'enquête.

5. Type d'enquête:

Enquête exhaustive.

6. Répondants:

Transporteurs aériens commerciaux de niveaux I, II, III au Canada.

7. Nombre de répondants:

Environ 125 au Canada au 3i^{ème} trimestre de 1983.

8. Instauration:

- a) 1er janvier 1981.
- b) 1936 - premières statistiques d'exploitation et des finances.

9. Ventilation:**a) Champ géographique:**

Canada

b) Activité économique:

Transports aériens CAE 501

c) Occupation:

Données suivantes disponibles:

- pilotes et copilotes
- autre personnel naviguant
- administration
- main-d'oeuvre d'entretien
- service courant des aéronefs et du trafic
- autre personnel

d) Informations complémentaires:

Données pour les transporteurs de niveau I suivants:

- Air Canada
- CP Air
- Eastern Provincial
- Nordair
- Pacific Western Airlines
- Quebecair
- Wardair

10. Concepts utilisés relatifs à l'emploi:

Effectif.

11. Points forts et/ou points faibles:

Il n'y a pas de répartition de l'emploi par province et seuls les transporteurs de niveaux I, II, III sont pris en compte.

B) Liste de l'information statistique disponible:

Opérations des transporteurs aériens au Canada
(catalogue 51-002, 1983).

- 1) Effectifs des transporteurs aériens canadiens, total pour les transporteurs de niveaux I à III et pour les niveaux I, II et III, pour un trimestre et depuis le début de l'année d'enquête. Nombre moyen d'employés réparti selon:

- pilotes et copilotes
- autre personnel naviguant
- administration
- main-d'oeuvre d'entretien
- service courant des aéronefs et du trafic
- autres employés

- 2) Effectifs des transporteurs aériens canadiens, total pour les transporteurs de niveau I et par sociétés de niveau I pour un trimestre et depuis le début de l'année de l'enquête. Nombre moyen d'employés réparti selon:

- même répartition qu'au point 1.

Sociétés de niveau I:

- Air Canada
- CP Air
- Eastern Provincial
- Nordair
- Pacific Western Airlines
- Quebecair
- Wardair

C) Définitions des concepts utilisés relatifs à l'emploi:

Effectif:

Nombre moyen d'employés durant le trimestre de l'année d'enquête.

Source: Rapport sur la consommation de carburant, d'huile et l'effectif.
(Formulaire)

D) Autres renseignements:

Niveaux de rapport des transporteurs aériens canadiens tels que définis dans le Règlement sur les transporteurs aériens à l'article 146:

"146, (I) Les transporteurs aériens canadiens sont classés pour des fins comptables et statistiques, selon les niveaux d'imputabilité suivants:

a) le niveau I comprend tout transporteur aérien qui, dans chacune des deux années précédant l'année prise en considération,

i) était titulaire d'un permis l'autorisant à exploiter un service aérien commercial de la classe 1, 2, 3, 4, 8, 9-2, 9-3 ou 9-4, au moyen d'aéronefs à voilure fixe.

ii) a transporté, en vertu des permis visés au sous-alinéa (i),

(A) au moins 500,000 passagers embarqués,

(B) au moins 100,000 tonnes de marchandises embarquées, ou

(C) les passagers et les marchandises visés aux dispositions (A) et (B), et,

iii) a tiré des recettes brutes annuelles d'au moins \$500,000. de l'exploitation de tous ses services aériens commerciaux autorisés;

b) le niveau II comprend tout transporteur aérien non classé au niveau I établi à l'alinéa a), qui, dans chacune des deux années précédant l'année prise en considération,

i) était titulaire d'un permis l'autorisant à exploiter un service aérien commercial de la classe 1, 2, 3, 4, 8, 9-2, 9-3 ou 9-4, au moyen d'aéronefs à voilure fixe.

- ii) a transporté, en vertu des permis visés au sous-alinéa (i),
 - (A) plus de 50,000 passagers embarqués,
 - (B) plus de 10,000 tonnes de marchandises embarquées, ou
 - (C) les passagers et les marchandises visés aux dispositions (A) et (B), et

iii) a tiré des recettes brutes annuelles d'au moins \$500,000 de l'exploitation de tous ses services aériens commerciaux autorisés;

c) le niveau III comprend tout transporteur aérien non classé au niveau I, II, V, VI, ou VII établis respectivement à l'alinéa a), b), e), f) ou g), qui

- i) au cours de l'année prise en considération, était autorisé à exploiter un service aérien commercial de la classe 1, 2, 8 ou 9-2, au moyen d'aéronefs à voilure fixe, ou,

- ii) dans chacune des deux années précédant l'année prise en considération, a tiré des recettes brutes annuelles d'au moins \$500 000 de l'exploitation de tous ses services aériens commerciaux autorisés;

d) le niveau IV comprend tout transporteur aérien qui, dans l'une ou l'autre des deux années précédant l'année prise en considération, a tiré des recettes brutes annuelles inférieures à \$500,000 de l'exploitation de tous ses services aériens commerciaux autorisés, sauf,

- i) un transporteur aérien qui, au cours de l'année prise en considération, était autorisé à exploiter un service aérien commercial de la classe 1, 2, 8 ou 9-2, au moyen d'aéronefs à voilure fixe,

- ii) un transporteur aérien classé au niveau V, VI ou VII établis respectivement à l'alinéa e), f) ou g), et

- iii) un transporteur aérien qui demeure au niveau I, II ou III en vertu du paragraphe (6);

e) le niveau V comprend, indépendamment des recettes obtenues, tout transporteur aérien qui, au cours de l'année prise en considération, était autorisé à exploiter

- i) uniquement un service aérien commercial de la classe 7, au moyen d'aéronefs à voilure fixe, ou

ii) uniquement un service aérien commercial de la classe 7, au moyen d'aéronefs à voilure fixe, et un service aérien commercial de la classe 6;

f) le niveau VI comprend, indépendamment des recettes obtenues, tout transporteur aérien qui, au cours de l'année du rapport, ne détenait qu'un ou plusieurs permis l'autorisant à exploiter des services aériens commerciaux de la classe 6; et

g) le niveau VII comprend, indépendamment des recettes obtenues, tout transporteur aérien qui, au cours de l'année du rapport, ne détenait qu'un ou plusieurs permis l'autorisant à exploiter un ou la totalité des services aériens commerciaux de la classe 4, 9-4, 5 ou 9-5, lesdits services étant limités à répondre aux besoins en transport nécessaire à l'exploitation des camps touristiques".

Source: Règlement sur les transporteurs aériens,
partie VIII, article 146.

1.2 TRANSPORT FERROVIAIRE

A) Tableau synoptique:

1. Enquête:

Enquête sur le transport ferroviaire.
(Formulaire: p. 95)

2. Unité responsable:

Statistique Canada
Division des transports
Section des transports de surface et maritimes
Tél.: (613) 990-8700

3. Fréquence:

Annuelle.

4. Période de référence:

Année civile.

5. Type d'enquête:

Enquête exhaustive.

6. Répondants:

Compagnies de chemin de fer et d'autres entreprises de Classes I, II et III dont l'activité est liée à des opérations ferroviaires.

7. Nombre de répondants:

32 au Canada en 1983.

8. Instauration:

- a) 1982.
- b) 1918 (Statistique Canada) et 1875 (ancien ministère des chemins de fer et canaux).

9. Ventilation:

- a) Champ géographique:

Canada

- b) Activité économique:

Transports ferroviaires CAE 503

- c) Occupation:

Données sur 79 catégories professionnelles déclarées en fonction de la Uniform Canadian Classification of Railway Employees.

- d) Informations complémentaires:

Données pour les transporteurs suivants:

- Canadien National
- Canadien Pacifique
- Via Rail

10. Concepts utilisés relatifs à l'emploi:

Effectifs.

11. Points forts et/ou points faibles:

On ne dispose pas de données sur les activités des chemins de fer industriels privés d'une part.

D'autre part, en ce qui touche l'ensemble des données publiées, il n'y a aucune ventilation de l'emploi par province.

B) Liste de l'information statistique disponible:

Transport ferroviaire du Canada; Statistiques générales
(catalogue 52-125, 1983).

- 1) Effectifs des chemins de fer classe II et III pour l'année.
Moyenne selon: services généraux, entretien des voies, entretien du matériel, transports.
- 2) Effectifs du Canadien National - Classe I pour l'année.
Moyenne selon 79 catégories professionnelles.
- 3) Effectifs du Canadien Pacifique - Classe I pour l'année.
Moyenne selon 79 catégories professionnelles.
- 4) Effectifs Classe I, y compris Via Rail pour l'année.
Moyenne selon 79 catégories professionnelles.

C) Définitions des concepts utilisés relatifs à l'emploi:

Effectifs:
Nombre d'employés (moyenne) pour l'année civile.

Source: Effectifs, emploi du temps et rémunération. (Formulaire)

D) Autres renseignements:

"Classe I - Le Canadien National, le Canadien Pacifique, VIA RAIL Canada Inc. et leurs opérations qui sont définies ici comme les opérations des "chemins de fer canadiens".

Classe II - Les autres transporteurs participant aux opérations de transport des chemins de fer canadiens.

Classe III - Les autres compagnies qui relèvent directement de la Loi sur les chemins de fer comme celles qui exploitent des gares, des ponts et des tunnels".

Source: Transport ferroviaire du Canada.
(catalogue 52-215, 1983, p. IX).

1.3 TRANSPORT MARITIME

A) Tableau synoptique:

1. Titre:

Enquête financière des transporteurs par eau domiciliés au Canada.
(Formulaire: p. 101)

2. Unité responsable:

Statistique Canada
Division des transports
Section des transports de surface et maritime
Tél.: (613) 990-8696

3. Fréquence:

Annuelle.

4. Période de référence:

Exercice financier se terminant entre le 1er avril de l'année de l'enquête et le 31 mars de l'année suivante.

5. Type d'enquête:

Enquête exhaustive.

6. Répondants:

Établissements et unités déclarantes dont l'activité principale est le transport par eau et qui ont déclaré des recettes brutes d'exploitation égales ou supérieures à \$100,000 au terme de l'année précédant celle de l'enquête.

7. Nombre de répondants:

331 au Canada en 1983 dont: 217 transporteurs pour le compte d'autrui
 (65 au Québec) 35 transporteurs touristiques
 30 transporteurs gouvernementaux
 49 transporteurs privés.

8. Instauration:

- a) Les données de l'enquête de 1983 peuvent être comparées avec les données des enquêtes antérieures jusqu'en 1974.
- b) Données disponibles depuis 1946.

9. Ventilation:

a) Champ géographique:

Secteurs de service: Atlantique
 Pacifique
 Eaux intérieures
 Arctique et Fleuve Mackenzie
 International
 Aucun secteur déterminé

Canada
 Provinces

b) Activité économique:

Transporteurs par eau pour le compte d'autrui CAE 504
 Transporteurs par eau touristiques CAE 519

c) Occupation:

Données suivantes disponibles (selon la classification canadienne descriptive des professions):

- équipages
- personnel préposé aux quais et aux entrepôts
- bureau et administration
- occasionnel ou à temps partiel
- autres

d) Informations complémentaires:

Transporteurs par eau gouvernementaux
Transporteurs par eau privés

10. Concepts utilisés relatifs à l'emploi:

Employés.

11. Points forts et/ou points faibles:

Données disponibles pour les transporteurs privés maritimes au Québec.

Les transporteurs dont les recettes d'exploitation brutes pour l'année précédant l'enquête ont été inférieures à \$100,000. ont été exclus de l'enquête. De plus, l'enquête ne tient pas compte des services auxiliaires de transport par eau - CAE 505.

B) Liste de l'information statistique disponible:

Le transport par eau
(Catalogue 54-205, 1983).

- 1) Statistiques sommaires pour les transporteurs pour le compte d'autrui, les transporteurs privés, gouvernementaux et touristiques canadiens; effectifs selon les catégories équipage et autres.
- 2) Nombre d'employés pour les transporteurs pour le compte d'autrui (catégories I et catégorie II), les transporteurs privés et gouvernementaux canadiens. Les données pour les transporteurs touristiques sont incluses dans celles des transporteurs pour le compte d'autrui. Le nombre d'employés est ventilé par groupe professionnel (équipage, personnel préposé au quais et aux entrepôts, bureau et administration, occasionnel ou à temps partiel, autres) et par secteur de service (Atlantique, Pacifique, Eaux intérieures, Arctique et Fleuve Mackenzie, International et aucun secteur déterminé).
- 3) Nombre d'employés pour les transporteurs pour le compte d'autrui (catégorie I et catégorie II), les transporteurs privés et gouvernementaux de chaque province. Les données pour les transporteurs touristiques sont incluses dans celles des transporteurs pour le compte d'autrui. Le nombre d'employés est ventilé par groupe professionnel selon les mêmes groupes qu'au point 2.

C) Définitions des concepts utilisés relatifs à l'emploi:

Employés: Personnes figurant sur la liste de paye au 31 août de la période de référence. La période de référence est l'exercice financier se terminant entre le 1^{er} avril de l'année d'enquête et le 31 mars de l'année suivante.

Source: Le transport par eau
(catalogue 54-205, 1983, p. 11 et appendice I).

D) Autres renseignements:

Transporteurs par eau gouvernementaux:

"Les transporteurs gouvernementaux sont toutes les entreprises fédérales, provinciales, territoriales ou municipales transportant par eau des marchandises ou des passagers. Ce groupe comprend les sociétés de la Couronne et certains services fortement subventionnés exploités pour le compte d'organismes publics. Ce groupe est indiqué séparément pour éviter de fausser les données sur les transporteurs pour compte d'autrui".

Source: Le transport par eau. (catalogue 54-205, 1983, p. 9).

Transporteurs par eau privés:

"Les transporteurs privés s'occupent de transport de passagers et de marchandises pour leur compte ou pour le compte d'une entreprise-mère. Bien que le transport par eau représente une partie importante de leurs activités, il ne constitue pas la principale source de recettes; par conséquent, l'entreprise n'est pas classée sous la rubrique 504 de la Classification des activités économiques. On retrouve généralement dans ce cas, les transporteurs de pétrole et de produits du bois et les entreprises de dragage".

Source: Le transport par eau. (catalogue 54-205, 1983, p. 9).

Catégories de transporteurs:

- "Catégorie
1. Recettes d'exploitation brutes supérieures à \$1 million.
 11. Recettes d'exploitation brutes supérieures à \$100,000 et inférieures à \$1 million.
 111. Recettes d'exploitation brutes égales ou inférieures à \$100,000.

Source: Le transport par eau (catalogue 54-205, 1983, p. 53).

1.4 TRANSPORT PAR PIPE-LINES

A) Tableau synoptique:

1. Titre:

Transport du pétrole par pipe-lines.
(Formulaire p. 107)

2. Unité responsable:

Statistique Canada
Division des industries manufacturières et primaires
Section de l'énergie et des minéraux
Tél.: (613) 990-9823

3. Fréquence:

Annuelle.

4. Période de référence:

Année civile.

5. Type d'enquête:

Enquête exhaustive.

6. Répondants:

Entreprises de l'industrie du transport par pipe-lines.

7. Nombre de répondants:

72 au Canada en 1983.

8. Instauration:

- a) Présentation standardisée des données depuis 1960.
- b) 1950 Transport du pétrole par pipe-lines.
1959 Transport du gaz par pipe-lines.

9. Ventilation:

- a) Champ géographique:
Canada
- b) Activité économique:
Transport par pipe-lines CAE 515
- c) Occupation:
Données par groupe de fonctions:
Direction
Personnel de profession libérale, techniciens et administrateurs
Production, champ, usine et opérations connexes

10. Concepts utilisés relatifs à l'emploi:

Employés.

11. Points forts et/ou points faibles:

Données non disponibles pour le Québec pour raison de confidentialité.

B) Liste de l'information statistique disponible:

Transport par pipe-lines
(Catalogue 55-201, 1983).

- 1) Nombre d'employés dans l'industrie du transport par pipe-lines, Canada, pour quelques années dont l'année d'enquête.
- 2) Nombre d'employés dans l'industrie du transport par pipe-lines, Canada, pour l'année d'enquête. Ventilation suivante:

Direction

Personnel de profession libérale, techniciens et administrateurs
Production, champ, usine et opérations connexes.

C) Définitions des concepts utilisés relatifs à l'emploi:

Employés: nombre moyen d'employés durant l'année d'enquête.

Source: Transport du pétrole par pipe-lines. (Formulaire)

1.5 TRANSPORT TERRESTRE DE MARCHANDISES

A) Tableau synoptique:

1. Titre:

Projet de données sur le camionnage privé.
(Formulaire: p. 113)

2. Unité responsable:

Statistique Canada
Division des transports
Tél.: (613) 990-8700

3. Fréquence:

Annuelle.

4. Période de référence:

Exercice financier.

5. Type d'enquête:

Enquête exhaustive.

6. Répondants:

Exploitants de 15 véhicules commerciaux ou plus (tels que camions, tracteurs et remorques) dont l'activité principale n'est pas le camionnage public).

7. Nombre de répondants:

4,672 au Canada dont 1,370 au Québec en 1983.

8. Instauration:

- a) 1982 pour l'enquête actuelle.
- b) Enquête-pilote en 1980-1981.

9. Ventilation:

- a) Champ géographique:
 - Canada
- b) Activité économique:
 - Autre camionnage CAE 507
- c) Occupation:
 - Données disponibles selon:
 - chauffeurs
 - mécaniciens
 - autres

10. Concepts utilisés relatifs à l'emploi:

Emploi.

11. Points forts et/ou points faibles:

Dans la mesure où l'enquête ne tient compte que des exploitants de 15 véhicules ou plus, on doit s'attendre à ce qu'il y ait une sous-évaluation de l'emploi pour le camionnage privé.

B) Liste de l'information statistique disponible:

Transport routier
(Catalogue 53-006, vol. 14, numéro 3).

- 1) Statistique sur l'emploi, Canada, province ou territoire de domicile.
Ventilation suivante: chauffeurs, mécaniciens et autres.
- 2) Chauffeurs-courtiers, Canada, province ou territoire de domicile.
Nombre à temps plein et à temps partiel.

C) Définitions des concepts utilisés relatifs à l'emploi:

Emploi: nombre moyen d'employés pour l'année d'enquête, ce nombre moyen étant calculé à partir des feuilles de paye de chaque mois.

Source: Fiche de renseignements sur le camionnage 1983. (Formulaire)

D) Autres renseignements:

Camionnage privé: Le camionnage privé désigne "Les exploitants de véhicules commerciaux tels que camions, tracteurs et remorques dont l'activité principale n'est pas le camionnage public".

Source: Transport routier (catalogue 53-006, vol. 14, numéro 3, p. 1).

1.6 TRANSPORT TERRESTRE DE MARCHANDISES ET DÉMÉNAGEMENT

A) Tableau synoptique:

1. Titre:

Enquête sur les entreprises de camionnage et de déménagement.
(Formulaire p. 115, p. 117, p. 119, p. 121)

2. Unité responsable:

Statistique Canada
Division des transports
Section des transports de surface et maritimes
Tél.: (613) 990-8700

3. Fréquence:

Annuelle.

4. Période de référence:

Exercice financier des transporteurs se terminant entre le 1er avril de l'année d'enquête et le 31 mars de l'année suivante.

5. Type d'enquête:

Recensement.

6. Répondants:

Établissements dont les recettes brutes d'opération étaient égales ou supérieures à \$ 100,000 au terme de l'année précédant celle de l'enquête.

7. Nombre de répondants:

4,541 au Canada en 1982 dont au Québec: 1,141 transporteurs routiers
85 entrepreneurs en
déménagement

8. Instauration:

- a) Les données de l'enquête de 1982 peuvent comparées avec les données des enquêtes antérieures jusqu'en 1974.
- b) 1961 pour les entreprises de camionnage.
1962 pour les entreprises de déménagement.

9. Ventilation:

- a) Champ géographique:

Canada

- b) Activité économique:

Déménagement et entreposage de biens usagés CAE 506
Autre camionnage CAE 507

- c) Occupation:

Données par groupe de fonction dont:

- chauffeurs
- aides
- employés à l'entretien du matériel et du garage
- employés de terminus et de plate-forme
- employés des ventes, des tarifs, de l'administration et autres.

10. Concepts utilisés relatifs à l'emploi:

Employés.
Emplois.

11. Points forts et/ou points faibles:

L'enquête constitue une source abondante de données pour l'évaluation de l'emploi dans les secteurs concernés.

Toutefois, il y a lieu de noter que l'enquête ne tient compte que des entreprises ayant eu des recettes brutes d'exploitation d'au moins \$ 100,000 et ce indépendamment de l'effectif de ces entreprises.

D'autre part, l'attribution de l'emploi s'est faite pour les transporteurs routiers interprovinciaux et internationaux selon la localisation du siège social.

Enfin, l'enquête n'offre pas de statistiques pour les transporteurs privés, ceux-ci ayant été exclus de l'enquête.

B) Liste de l'information statistique disponible:

Entreprises de camionnage et de déménagement
(Catalogue 53-222, 1982).

- 1) Nombre d'employés (propriétaires actifs inclus); province et territoire de domicile.
- 2) Nombre d'employés par principaux types de marchandises transportées.
- 3) Employés des transporteurs de catégories I, II, III par province ou territoire de domicile; ventilation suivante:
 - chauffeurs
 - aides
 - autres
 - employés à l'entretien du matériel et du garage
 - employés de terminus et de plate-forme
 - employés des ventes, des tarifs, de l'administration et autres.
- 4) Nombre d'employés des transporteurs locaux et opérant sur des chemins privés, catégories I, II, III par province ou territoire de domicile.
- 5) Nombre d'employés, transporteurs interurbains, catégories I, II, III par province ou territoire de domicile.
- 6) Nombre d'employés, transporteurs interprovinciaux, catégories I, II, III par province ou territoire de domicile.
- 7) Nombre d'employés, transporteurs internationaux, catégories I, II, III par province ou territoire de domicile.
- 8) Nombre d'employés, transporteurs publics, catégories I, II, III par province ou territoire de domicile.
- 9) Nombre d'employés, transporteurs à forfait, catégories I, II, III par province ou territoire de domicile.
- 10) Nombre d'employés, transporteurs de marchandises générales, catégories I, II, III par province ou territoire de domicile.
- 11) Nombre d'employés, transporteurs de produits forestiers, de déchargement et liquide en vrac, catégories I, II, III par province ou territoire de domicile.
- 12) Nombre d'employés, autres transporteurs, catégories I, II, III par province ou territoire de domicile.

- 13) Employés des transporteurs de catégorie I, par province ou territoire de domicile; ventilation suivante: même ventilation qu'au point trois.
- 14) Nombre d'employés, transporteurs locaux et opérant sur des chemins privés, catégorie I, par province ou territoire de domicile.
- 15) Nombre d'employés, transporteurs interurbains, catégorie I par province ou territoire de domicile.
- 16) Nombre d'employés, transporteurs interprovinciaux, catégorie I par province ou territoire de domicile.
- 17) Nombre d'employés, transporteurs internationaux, catégorie I par province ou territoire de domicile.
- 18) Nombre d'employés, transporteurs publics, catégorie I par province ou territoire de domicile.
- 19) Nombre d'employés, transporteurs à forfait, catégorie I par province ou territoire de domicile.
- 20) Nombre d'employés, transporteurs de marchandises générales, catégorie I par province ou territoire de domicile.
- 21) Nombre d'employés, transporteurs de produits forestiers, de déchargement et liquide en vrac, catégorie I par province ou territoire de domicile.
- 22) Nombre d'employés, autres transporteurs, catégorie I par province ou territoire de domicile.
- 23 à 32) Même information que pour les points 13 à 22, mais cette fois pour les transporteurs de catégorie II.
- 33 à 42) Même information que pour les points 23 à 32, mais cette fois pour les transporteurs de catégorie III.
- 43) Employés des déménageurs de catégories I, II, III par province ou territoire de domicile et employés de déménageurs par catégories (I, II, III) pour le Canada; ventilation suivante:
Même ventilation qu'au point 3) sauf: employés de l'administration et autres.
- 44) Employés des déménageurs (transporteurs locaux) de catégories I, II, III par province ou territoire de domicile et employés déménageurs (transporteurs locaux) par catégories (I, II, III) pour le Canada.
- 45) Même information qu'au point (44): transporteurs interurbains.
- 46) Même information qu'au point (44): transporteurs interprovinciaux.
- 47) Même information qu'au point (44): transporteurs internationaux.

C) Définition des concepts relatifs à l'emploi:

Employés: nombre moyen d'employés calculé sur les douze mois de l'année d'enquête. La période considérée pour chaque mois est celle où tombe le 12ième jour.

Source: Transporteurs routiers de marchandises 1984.
(Formulaire. Établissements aux recettes de plus de 500 000 \$)

Emploi: nombre de personnes habituellement employées pendant l'année (à plein temps et à temps partiel).

Source: Transporteurs routiers de marchandises et de déménagement 1984.
(Formulaire. Établissements aux recettes entre 100 000 \$ et 499 999 \$)

D) Autres renseignements:

"Catégorisation des entrepreneurs en camionnage

Catégorie I. Établissements dont les recettes totales annuelles brutes d'exploitation se sont élevées à \$2 millions ou plus en 1981.

Catégorie II. Établissements dont les recettes totales annuelles brutes d'exploitation se sont situées entre \$500,000 et \$1,999,999 en 1981.

Catégorie III. Établissements dont les recettes totales annuelles brutes d'exploitation se sont situées entre \$ 100,000 et \$ 499,999 en 1981."

Source: Entreprises de camionnage et de déménagement. (Catalogue 53-222, 1982, p. 14).

1.7 TRANSPORT TERRESTRE DE PERSONNES

A) Tableau synoptique:

1. Titre:

Statistique du transport des voyageurs par autobus
et du transport urbain.

(Formulaire p. 123, p. 125, p. 127, p. 129)

2. Unité responsable:

Statistique Canada
Division des transports
Section des transports de surface et maritimes
Tél.: (613) 990-8700

3. Fréquence:

Annuelle.

4. Période de référence:

Exercice financier de l'établissement pouvant se terminer à n'importe quel moment entre le 1er avril de l'année de l'enquête et le 31 mars de l'année qui suit.

5. Type d'enquête:

Enquête exhaustive.

6. Répondants:

Établissements de transport terrestre urbain et interurbain de personnes comptant au moins un salarié et dont le revenu total brut d'opération est égal ou supérieur à \$100,000 au terme de l'année précédant celle de l'enquête.

7. Nombre de répondants:

1014 au Canada en 1983 dont: 33 transporteurs interurbains
 (449 au Québec) de voyageurs par autobus
 77 transporteurs urbains
 804 transporteurs scolaires
 100 autres transporteurs de voyageurs
 par autobus.

8. Instauration:

- a) Les données de l'enquête de 1983 peuvent être comparées avec les données des enquêtes antérieures jusqu'en 1974.
- b) 1901 Statistique du transport urbain
 1941 Statistique du transport de voyageurs
 1976 Autres services de transport par autobus.

9. Ventilation:

- a) Champ géographique:

Canada
 Provinces
 Territoires

- b) Activité économique:

Transport interurbain et rural par autocar CAE 508
 Transport urbain et de banlieue par autobus, trolley, tramway ou
 métro CAE 509
 Transport scolaire CAE 519
 Transport par autobus nolisé et d'excursion CAE 519*
 Desserte par limousine des aéroports et gares CAE 519*

- c) Occupation:

Données par groupe de fonctions

10. Concepts utilisés relatifs à l'emploi:

Nombre de salariés.

11. Points forts et/ou points faibles:

Il s'agit d'une enquête exhaustive annuelle pour les transporteurs ayant au moins un employé et ayant un revenu d'au moins \$100,000.

L'attribution de l'emploi selon l'emplacement du siège social, notamment pour les établissements internationaux et interprovinciaux de transport par autobus, entraîne une perte de précision.

B) Liste de l'information statistique disponible:

Statistique du transport des voyageurs par autobus et du transport urbain (catalogue 53-215, 1983).

Partie I: Transport de voyageurs par autobus,
statistiques récapitulatives.

- 1) Activité du transport interurbain par autocar au Canada; nombre de salariés pour l'année d'enquête et l'année antérieure (y compris les propriétaires actifs).
- 2) Activité du transport urbain au Canada; nombre de salariés pour l'année d'enquête et l'année antérieure (y compris les propriétaires actifs).
- 3) Activité comparée des autres établissements de transport de voyageurs par autobus au Canada; nombre de salariés pour l'année d'enquête et l'année antérieure (y compris les propriétaires actifs).

Partie II: Établissements de transport interurbain de voyageurs.

- 4) Effectifs des établissements de transport interurbain voyageurs par autobus (catégories 1 et 2); nombre moyen de salariés au Canada.
Données pour:
 - personnel du transport (chauffeurs; autres)
 - entretien du matériel et du garage
 - personnel des terminaux
 - personnel des ventes, des tarifs et de la publicité
 - personnel de l'administration et autres
- 5) Emploi dans les établissements de transport interurbain de voyageurs par autobus (catégorie 3) au Canada.
Données pour:
 - mécaniciens et personnel d'entretien
 - chauffeurs, services local et entretien
 - employés de terminus
 - cadres
 - personnel de bureau
 - autres salariés
 - propriétaires actifs

Partie III: Établissements de transport urbain.

- 6) Effectifs des établissements de transport urbain (catégorie 1 et 2); nombre moyen de salariés au Canada.
Données pour:
 - ventilation identique à celle du point 4.
- 7) Emploi dans les établissements de transport urbain (catégorie 3) au Canada.
Données pour:
 - ventilation identique à celle du point 5.

Partie IV: Autres établissements de transport
de voyageurs par autobus.

- 8) Emploi dans les établissements qui s'occupent principalement de transport scolaire (catégorie 1, 2, 3). Canada, provinces et territoires.
Données pour: - ventilation identique à celle du point 5.
- 9) Emploi dans d'autres établissements de transport interurbain de voyageurs par autobus, transporteurs d'élèves non compris (catégorie 1, 2, 3). Canada, provinces et territoires.
Données pour: - ventilation identique à celle du point 5.

C) Définitions des concepts utilisés relatifs à l'emploi:

Nombre de salariés:

- i) fait référence au nombre moyen de salariés au cours de l'année de l'enquête pour les établissements dont les recettes annuelles brutes d'exploitation dépassent \$500,000 au terme de l'année précédant celle de l'enquête.

Source: Statistique du transport des voyageurs par autobus et du transport urbain.
(Catalogue 53-215, 1983, pp. 11-12).

- ii) fait référence au nombre de gens habituellement employés (y compris les salariés à temps partiel) au cours de l'année de l'enquête pour les établissements dont les recettes annuelles brutes d'exploitation sont situées entre \$ 100,000 et \$ 499,999 au terme de l'année précédant celle de l'enquête.

Source: même référence qu'au point i.

D) Autres renseignements:

"Catégories de transporteur"

- Catégorie 1. Établissements dont les recettes annuelles brutes d'exploitation se sont élevées à \$2 millions ou plus en 1982.
- Catégorie 2. Établissements dont les recettes annuelles brutes d'exploitation se sont situées entre \$500,000 à \$1,999,999 en 1982.
- Catégorie 3. Établissements dont les recettes annuelles brutes d'exploitation se sont situées entre \$100,000 à \$499,999 en 1982."

Source: Statistique du transport des voyageurs par autobus et du transport urbain (catalogue 53-215, 1983, p.11).

DEUXIÈME PARTIE: LES ENQUÊTES GÉNÉRALES

2.1 ADMINISTRATION FÉDÉRALE

A) Tableau synoptique:

1. Titre:

L'emploi dans le gouvernement fédéral
(Formulaire: p. 131)

2. Unité responsable:

Statistique Canada
Division des institutions publiques
Section internationale et de l'emploi
Tél.: (613) 990-8305

3. Fréquence:

Mensuelle.

4. Période de référence:

Chaque mois.

5. Type d'enquête:

Enquête exhaustive.

6. Répondants:

Service spécialisé en information sur le personnel d'Approvisionnement et Service Canada et de la Société Canadienne des Postes;
Ministère de la Défense Nationale; Division des institutions publiques de Statistique Canada; Division du travail de Statistique Canada.

7. Nombre de répondants:

Données disponibles sur requête écrite (des frais substantiels seront exigés).

8. Instauration:

- a) Le système statistique de gestion des finances publiques de Statistique Canada tient compte des données sur l'emploi et la rémunération dans l'administration publique fédérale depuis avril 1974. Comparaison possible des données recueillies par ce système avec les données antérieures à 1974, mais de façon globale seulement.
- b) La série de données débute en avril 1952.

9. Ventilation:

- a) Champ géographique:

Canada
 Provinces
 Yukon
 Territoires du Nord-Ouest
 Extérieur du Canada

- b) Activité économique:

Données pour le groupe "Transports" incluant

- Transports aériens CAE 501*
- Services auxiliaires des transports aériens CAE 502*
- Transports ferroviaires CAE 503*
- Transports par eau CAE 504*
- Services auxiliaires des transports par eau CAE 505*
- Autre camionnage CAE 507*
- Entretien de routes et de ponts CAE 516*
- Silos à grain CAE 524*
- Autres entrepôts CAE 527*

- c) Occupation:

Données par catégories professionnelles (1969):

Direction
 Scientifique et professionnelle
 Administrative et du service extérieur
 Technique
 Soutien administratif
 Exploitation
 Autres

10. Concepts utilisés relatifs à l'emploi:

Employés.

Nombre d'employés.

11. Points forts et/ou points faibles:

Données non disponibles par classe d'activité économique.

B) Liste de l'information statistique disponible:

L'emploi dans l'administration fédérale
(Catalogue 72-004, octobre-décembre 1984).

- 1) Nombre d'employés dans l'administration générale par fonctions (transports et communications) recoupé par catégories professionnelles (direction scientifique et professionnelle, administrative et du service extérieur, technique, soutien administratif, de l'exploitation, autres); données pour trois mois.
- 2) Nombre d'employés dans l'administration générale par ministère (Transports: Ministère, Administration de pilotage de l'Atlantique, Bureau canadien de la sécurité aérienne, Commission canadienne des transports, Administration de pilotage des Laurentides, Administration de pilotage du Pacifique) recoupé par catégories professionnelles (mêmes catégories qu'au point 1); données pour trois mois.

C) Définitions des concepts utilisés relatifs à l'emploi:

Employé:

"Toute personne rémunérée pour les services rendus ou pour un congé payé durant la période de référence et pour qui on est requis de remplir une déclaration T-4 Supplémentaire de Revenu Canada, selon la Loi de l'impôt sur le revenu et les règlements afférents à ce sujet".

Source: L'emploi dans l'administration fédérale
(Catalogue 72-004, octobre-décembre 1984, p. 69).

Nombre d'employés:

"Représente les effectifs au dernier jour de la dernière période de paye du mois, y compris les employés temporaires, à temps partiel ainsi que l'effectif constant".

Source: L'emploi dans l'administration fédérale
(Catalogue 72-004, octobre-décembre 1984, p.11).

2.2 ADMINISTRATION FÉDÉRALE: RÉGIONS MÉTROPOLITAINES

A) Tableau synoptique:

1. Titre:

L'emploi dans le gouvernement fédéral.
(Formulaire: p. 131)

2. Unité responsable:

Statistique Canada
Division des institutions publiques
Section internationale et de l'emploi
Tél.: (613) 990-8305

3. Fréquence:

Mensuelle.

4. Période de référence:

Mois de septembre de l'année d'enquête.

5. Type d'enquête:

Enquête exhaustive.

6. Répondants:

Service spécialisé en information sur le personnel d'Approvisionnement et Service Canada et de la Société Canadienne des Postes;
Ministère de la Défense Nationale; Division des institutions publiques de Statistique Canada; Division du travail de Statistique Canada.

Les répondants regroupent l'information obtenue de l'administration générale seulement (ministères, conseils, organismes, commissions et organismes semblables). Ne sont pas incluses les entreprises publiques.

7. Nombre de répondants:

Données disponibles sur requête écrite (des frais substantiels seront exigés).

8. Instauration:

a) L'examen des séries chronologiques exige de tenir compte de multiples ajustements selon les besoins de l'utilisateur.

b) Mars 1961.

9. Ventilation:

a) champ géographique:

Régions métropolitaines de recensement

- Chicoutimi - Jonquière
- Québec
- Montréal
- Ottawa - Hull

b) Activités économiques:

- Transports aériens CAE 501*
- Services auxiliaires des transports aériens CAE 502*
- Transports ferroviaires CAE 503*
- Transports par eau CAE 504*
- Services auxiliaires des transports par eau CAE 505*
- Autre camionnage CAE 507*
- Entretien de routes et de ponts CAE 516*

c) Occupation:

NIL

10. Concepts utilisés relatifs à l'emploi:

Employé.

Nombre d'employés.

11. Points forts et/ou points faibles:

Données non disponibles par classe d'activité.

B) Liste de l'information statistique disponible:

L'emploi dans l'administration fédérale; régions métropolitaines
(Catalogue 72-205, septembre 1984).

- Nombre d'employés dans l'administration générale, par ministère (Transports: Ministère, Administration de pilotage de l'Atlantique, Bureau canadien de la sécurité aérienne, Commission canadienne des Transports, Administration de pilotage des Laurentides, Administration de pilotage du Pacifique) et par région métropolitaine de recensement (Québec: Chicoutimi - Jonquière, Québec, Trois-Rivières, Montréal, Ottawa - Hull) pour le mois de septembre de l'année d'enquête.

C) Définitions des concepts utilisés relatifs à l'emploi:

Employé:

"Toute personne rémunérée pour les services rendus ou pour un congé payé durant la période de référence et pour qui on est requis de remplir une déclaration T-4 Supplémentaire de Revenu Canada, selon la Loi de l'impôt sur le revenu et les règlements afférents à ce sujet".

Source: L'emploi dans l'administration fédérale; régions métropolitaines
(Catalogue 72-205, septembre 1984, p. 11).

Nombre d'employés:

"Concerne les effectifs au dernier jour de la période de paye du mois et englobe les employés temporaires, à temps partiel ainsi que l'effectif constant".

Source: L'emploi dans l'administration fédérale; régions métropolitaines
(Catalogue 72-205, septembre 1984, p. 48).

2.3 ADMINISTRATIONS PROVINCIALES ET TERRITORIALES

A) Tableau synoptique:

1. Titre:

L'emploi dans les administrations publiques provinciales et territoriales.

(Formulaire p. 135)

2. Unité responsable:

Statistique Canada

Division des finances publiques

Section des administrations publiques provinciales

Tél.: (613) 990-8305

3. Fréquence:

Mensuelle

4. Période de référence:

Les chiffres sur l'emploi s'appliquent sur la ou les dernières périodes de paye du mois.

5. Type d'enquête:

Enquête exhaustive.

6. Répondants:

Ministères, conseils, organisations, commissions et autres organismes des administrations provinciales.

7. Nombre de répondants:

Données disponibles sur requête écrite (des frais substantiels seront exigés).

8. Instauration:

- a) L'examen des séries chronologiques exige de tenir compte de multiples ajustements selon les besoins de l'utilisateur.
- b) Premières statistiques publiées en 1959 (octobre-décembre). Début de l'enquête en 1949.

9. Ventilation:

- a) Champ géographique:

Canada
Provinces/Territoires

- b) Activités économiques:

- Transports aériens CAE 501*
- Transports par eau CAE 504*
- Services auxiliaires des transports par eau CAE 505*
- Réseaux de transports urbains CAE 509*
- Entretien de routes et de ponts CAE 516*
- Services auxiliaires des transports CAE 517*
- Autres transports CAE 519*

- c) Occupation:

NIL

10. Concepts utilisés relatifs à l'emploi:

Employé.
Nombre d'employés.

11. Points forts et/ou points faibles:

Données non disponibles par classe d'activité.

B) Liste de l'information statistique disponible:

L'emploi dans les administrations provinciales et territoriales
(catalogue 72-007, octobre-décembre 1984).

- 1) Nombre d'employés dans l'administration générale, par fonction (Transports et communications: route, eau, autres), provinces et territoires; données pour un mois.
- 2) Nombre d'employés dans les entreprises publiques provinciales et territoriales par groupes d'activités (transports), provinces et territoires; données pour un mois.

C) Définitions des concepts utilisés relatifs à l'emploi:

Employé:

"Toute personne rémunérée pour les services rendus ou pour un congé payé durant la période de référence et pour qui on est requis de remplir une déclaration T-4 Supplémentaire de Revenu Canada, selon la Loi de l'impôt sur le revenu et les règlements afférents à ce sujet ou une déclaration TP-4 du ministère du Revenu du Québec".

Source: L'emploi dans les administrations provinciales et territoriales.
(Catalogue 72-007, octobre-décembre 1984, p. 49).

Nombre d'employés:

"Représente les effectifs au dernier jour de la dernière période de paye du mois et dans d'autres cas, il représente les effectifs rémunérés à la fin du mois, y compris les employés temporaires, à plein temps, à temps partiel, ainsi que l'effectif constant".

Source: L'emploi dans les administrations provinciales et territoriales.
(Catalogue 72-007, octobre-décembre 1984, p. 10).

2.4 ENQUÊTE SUR LES ENTREPRISES

A) Tableau synoptique:

1. Titre:

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. (EERH)
(Formulaire: p. 139)

2. Unité responsable:

Statistique Canada
Division du travail
Section des opérations de l'enquête sur l'emploi
Tél.: (613) 990-9900

3. Fréquence:

Mensuelle.

4. Période de référence:

Les chiffres sur l'emploi s'appliquent pour un mois donné aux sept derniers jours de ce mois. Les renseignements obtenus des répondants auront le plus souvent été ajustés pour correspondre à cette période.

5. Type d'enquête:

Sondage.

6. Répondants:

Entreprises de toutes tailles. Enquête effectuée au niveau de leurs composantes en mesure de fournir des données sur l'emploi. Ces composantes sont appelées par Statistique Canada "unités déclarantes".

7. Nombre de répondants:

70,000 unités déclarantes au Canada en janvier 1985.

8. Instauration:

- a) Les données de l'enquête peuvent être comparées entre elles sur une base mensuelle jusqu'en mars 1983.
- b) 1919: Première cueillette de statistiques sur l'emploi par le ministère du Travail.
1923: Prise en charge de l'enquête par le Bureau fédéral de la statistique.

9. Ventilation:

- a) champ géographique:

Canada
Provinces/Territoires
Régions urbaines: Chicoutimi - Jonquière
Québec
Trois-Rivières
Montréal

- b) Activités économiques:

Provinces: CAE 501-579; 501-519; 501; 503; 507; 516; 524; 527.

Régions urbaines: CAE 501-579
(Montréal: CAE suppl. 501; 507)

- c) Occupation:

NIL

10. Concepts utilisés relatifs à l'emploi:

Salariés.
Salariés rémunérés à l'heure.
Employés.
Autres salariés.

11. Points forts et/ou points faibles:

Enquête qui offre des données récentes par activité économique rendant ainsi possible des comparaisons entre les secteurs de l'économie dont le secteur des transports.

Ce type d'enquête (sondage) n'autorise pas une fiabilité acceptable des données pour certaines classes d'activité économique au Québec.

Il existe une discontinuité dans les séries chronologiques attribuable au fait qu'avant mars 1983, les établissements de 20 employés et moins étaient exclus de l'enquête. Par ailleurs des ajustements de moindre importance ont été apportés en 1973 et en 1978.

B) Liste de l'information statistique disponible:

Emploi, gains et durée du travail
(Catalogue 72-002, 1985).

Provinces:

Régions:

Nombre total
de salariés

C.A.E.:

501-579

Employés

501-519

501

Salariés rémunérés
à l'heure

503

507

516

Autres salariés

524-527

C.A.E.:

501-579

Pour:

Chicoutimi-

Jonquiere

Québec

Trois-Rivieres

Montréal

C.A.E.:

501-579

501

507

Pour:

Montréal

C) Définitions des concepts utilisés relatifs à l'emploi:

"Salariés:

Toute personne rétribuée pour ses services rendus ou ses absences et pour laquelle l'employeur doit remplir une déclaration T-4 Supplémentaire de Revenu Canada, est un salarié.

Le terme "salariés" désigne les salariés à temps plein, les salariés à temps partiel (ceux qui travaillent régulièrement un nombre d'heures inférieur à la semaine normale de travail de l'entreprise) et les salariés occasionnels ou temporaires (ceux qui sont embauchés de façon irrégulière ou temporaire). Il désigne aussi les propriétaires, les administrateurs, les associés et les autres dirigeants actifs des entreprises constituées en corporation.

Le concept de salarié exclut les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en corporation et ceux des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale, les travailleurs autonomes, les travailleurs familiaux non rémunérés, les bénévoles, les retraités, les travailleurs à domicile, les membres des corps élus ou nommés, les personnes travaillant à l'extérieur du Canada, le personnel militaire et les personnes fournissant des services à un établissement sur une base forfaitaire. Sont également exclus les travailleurs n'ayant pas reçu de paye de leur employeur pendant la période de référence de l'enquête (i.e. les personnes en grève, en congé non payé, celles recevant une rémunération aux termes d'un régime d'assurance, d'une caisse d'indemnisation des accidents au travail ou d'une caisse analogue, etc.); cependant, les travailleurs rémunérés par leur employeur pour une partie de la période de référence, mais en chômage ou en grève pendant l'autre partie, sont quand même considérés comme salariés.

Les salariés sont classés dans les catégories suivantes:

a) Salariés rémunérés à l'heure

Tout salarié dont la rémunération de base est calculée selon un taux horaire.

b) Employés

Tout salarié dont la rémunération de base constitue une somme fixe versée pour une période d'au moins une semaine.

c) Autres salariés:

Tout salarié dont la rémunération de base se présente sous forme de commissions, de salaire à la pièce, d'indemnités de trajet, etc."

Source: Emploi, gains et durée du travail,
(Catalogue 72-002, janvier 1985, pp. 351-351).

D) Autres renseignements:

Région urbaine:

"Région dont la concentration démographique est de 1,000 habitants ou plus et dont la densité de population est de 400 habitants ou plus au kilomètre carré".

Source: Dictionnaire du recensement de 1981
(Catalogue 99-901, p. 108).

Les régions urbaines considérées aux fins de l'enquête se composaient de 25,000 habitants et plus lors du dernier recensement.

Des chiffres définitifs sur la population des subdivisions de recensement (terme générique désignant les municipalités, les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés) sont disponibles dans les publications suivantes:

- Liste des subdivisions de recensement en ordre décroissant de population
Recensement du Canada de 1981, Statistique Canada, E-485
- Liste de référence des noms de localités: Québec et Ontario
Recensement du Canada de 1981, Statistique Canada, E-483

2.5 ENQUÊTE SUR LES ENTREPRISES (Travail Canada)

A) Tableau synoptique:

1. Titre:

Enquête sur les salaires et les conditions de travail (ESCT)
(Formulaire p. 141, p. 145, p. 149, p. 151)

2. Unité responsable:

Travail Canada
Division des enquêtes
Données sur le travail
Tél.: (819) 997-1306

3. Fréquence:

Annuelle

4. Période de référence:

La dernière période normale de paye précédant le 1er octobre de l'année de l'enquête. La période normale de paye est une "(...) période exempte de grèves, de mises à pied exceptionnelles ou d'autres conditions anormales."

Source: Taux de salaire, traitements et heures de travail, 1983: Québec, (Province); pages 2 et 3.

5. Type d'enquête:

Enquête exhaustive (taux de réponse: 54,1% en 1983).

6. Répondants:

Entreprises canadiennes comptant 20 employés ou plus. Enquête effectuée au niveau de leurs composantes en mesure de fournir des renseignements. Ces composantes sont appelées "établissements". Un établissement est, par exemple, une succursale d'une entreprise.

7. Nombre de répondants:

30,112 entreprises enquêtées au Canada en 1983.

Nombre ayant répondu: 16,295; taux de réponse: 54,1%.

Transports: 2,591 entreprises enquêtées en 1983.

Nombre ayant répondu: 1,513. Taux de réponse: 58.3%.

Les données sur le secteur des transports comprennent également celles liées aux services auxiliaires aux transports, à l'entreposage, aux télécommunications, aux services publics (électricité, gaz et eau).

8. Instauration:

a) 1979

b) 1921

9. Ventilation:

a) Champ géographique:

Canada

Provinces

Collectivités: Montréal

Québec

Trois-Rivières

Ottawa-Hull

b) Activité économique:

La Classification type des industries de 1960 publiée par Statistique Canada est utilisée aux fins de l'enquête. Cette classification établit notamment la branche, le groupe et les classes d'activité suivantes:

BRANCHE 7 - TRANSPORTS, COMMUNICATIONS ET AUTRES SERVICES
D'UTILITÉ PUBLIQUE

Groupe 1 (501-519) Transports

501 Transports aériens

502 Auxiliaires des transports aériens

504 Transports par eau

505 Auxiliaires des transports par eau

- 506 Transports ferroviaires
- 507 Transports par camion
- 508 Transports interurbains et ruraux par autobus
- 509 Transports urbains
- 512 Exploitation de taxis
- 515 Transports par pipe-lines
- 516 Entretien de routes et de ponts
- 517 Autres auxiliaires des transports
- 519 Autres transports

c) Occupations:

Sur la base de la Classification canadienne descriptive des professions (C.C.D.P.) données offertes sur:

- occupations de bureau
- métiers d'entretien
- occupations de services
- manoeuvres

d) Informations complémentaires:

Les données sur les provinces sont disponibles sur demande auprès de la Division des enquêtes de Travail Canada. De plus, des données non publiées pour 65 autres collectivités au Canada sont aussi disponibles sur requête.

10. Concepts utilisés relatifs à l'emploi:

Nombre d'employés.

11. Points forts et/ou points faibles:

L'enquête sur les salaires et les conditions de travail offre des données sur la profession et l'activité économique en ce qui touche le secteur des transports. Cette enquête constitue une source potentielle de statistiques sur le transport privé. Ses principaux défauts tiennent en ce que les données de l'enquête sont basées sur la Classification type des industries de 1960 et en ce que celles-ci ne sont disponibles que sur une base annuelle. Enfin, les données publiées ne présentent pas un aperçu complet de l'emploi dans le secteur des transports au niveau de toutes les activités propres à ce secteur et par ailleurs les statistiques sur le nombre d'employés ne sont pas nécessairement représentatives du nombre total d'employés dans chacun des secteurs d'activité.

B) Liste de l'information statistique disponible:

Taux de salaire, traitements et heures de travail, 1983:
Québec (Province).

- 1) Nombre d'employés au Québec affectés à des occupations de bureau, à des métiers d'entretien, à des occupations de service et à des occupations de manoeuvre; dans chaque cas, données pour l'industrie du transport (comprenant les services auxiliaires; l'entreposage; les télécommunications et les services publics: électricité, gaz et eau).

Les occupations de services sont ventilées entre autres selon: commis à l'expédition, chauffeur de camionnette, chauffeur de camion.

- 2) Nombre d'employés au Québec dans les industries suivantes:
Transports par eau, transports par camion, transports par autobus, transports urbains.
- i) le nombre d'employés dans l'industrie "transports par eau" est ventilé selon les occupations suivantes (Classification canadienne descriptive des professions):

- matelot breveté
- maître d'équipage
- chef cuisinier en général
- matelot de pont
- premier officier
- garçon/fille de cuisine
- officier mécanicien de marine, deuxième mécanicien
- _____, troisième mécanicien
- _____, quatrième mécanicien
- huilleur de navire
- garçon/fille de pont ou de cabane
- deuxième officier
- surveillant de chefs et cuisinier/sous-chef
- troisième officier

- ii) Le nombre d'employés dans l'industrie "transports par camion" est ventilé selon les occupations suivantes:

- préposé aux factures et bons de commande
- régulateur du transport routier
- mécanicien de moteurs à essence
- mécanicien de moteurs à diesel
- emballeur à la main

- chauffeur de camionnette
- chauffeur de camion
- aide-chauffeur de camion
- chauffeur de camion, tracteur pour semi-remorque
- préposé d'entrepôt.

iii) Le nombre d'employés dans l'industrie "transports par autobus" est ventilé selon les occupations suivantes:

- bagagiste
- réparateur de carrosserie
- conducteur d'autobus
- régulateur du transport par autobus
- graisseur motoriste
- mécanicien de moteurs à essence
- mécanicien de moteurs à diesel
- agent-vendeur de billets

iv) Le nombre d'employés dans l'industrie "transports urbains" est ventilé selon les occupations suivantes:

- réparateur de carrosseries
- conducteur d'autobus
- nettoyeur de véhicules automobiles
- électricien de véhicules automobiles
- graisseur motoriste
- manoeuvre-non affecté à la production
- mécanicien de moteurs à diesel
- peintre.

3) Pour de multiples industries, nombre d'employés affectés à des occupations liées aux moyens de transport.

i) Pour les industries énumérées ci-après, nombre de chauffeur de camionnette et de camion:

- abattage et préparation de la viande
- scieries
- meubles
- boîtes et sacs
- industrie de fer et de l'acier
- estampage, matriçage, revêtement des métaux
- machines et matériel divers
- commerce de gros
- commerce de détail - autre

- ii) Pour les industries énumérées ci-après, nombre de chauffeur de camionnette, de camion et nombre d'employés affectés à d'autres occupations liées aux moyens de transport:
 - fabriques laitières; autres occupations: vendeur-livreur, chauffeur de camionnette
 - industrie des grains; autre occupation: conducteur de transporteur
 - boulangeries; autres occupations: vendeur-livreur, chauffeur de tracteur pour semi-remorque
 - boissons gazeuses (chauffeur de camion); autres occupations: vendeur-livreur, aide-livreur
 - hôpitaux; autre occupation: ambulancier
 - iii) Pour les industries énumérées ci-après, nombre de chauffeurs de camionnette:
 - ateliers d'usinage
 - avions et éléments
 - matériel de télécommunication
 - raffineries de pétrole
 - iv) Pour les industries énumérées ci-après, nombre de chauffeurs de camion:
 - produits métalliques de charpente
 - fil métallique et ses produits
 - construction et réparation de navires
 - produits chimiques industriels
 - l'électricité
 - v) Pour les industries énumérées ci-après, nombre d'employés affectés à diverses occupations liées aux moyens de transport:
 - élévateurs à grains: conducteur de transporteur
 - blanchissage, nettoyage et pressage: vendeur-livreur
 - administration provinciale: conducteur de matériel lourd
 - administration locale: boueur, conducteur de matériel lourd.
- 4) Nombre d'employés dans l'industrie du transport (comprenant les services auxiliaires; l'entreposage; les télécommunications et les services publics: électricité, gaz et eau) réparti selon les employés de bureau, les employés hors des bureaux et les autres employés. La catégorie "autres employés" regroupe les employés affectés aux moyens de transport (i.e. le personnel roulant tels pilotes, co-pilotes, conducteurs, officiers de navire, chefs de train, etc.).

C) Définitions des concepts utilisés relatifs à l'emploi:

Nombre d'employés:

"(...) désigne le nombre d'employés pour lesquels nous connaissons le taux de salaire et ne représente pas nécessairement le nombre total d'employés de ce secteur d'activités".

Source: Taux de salaire, traitements et heures de travail, 1983; Québec, (Province); page 8.

2.6 ENQUÊTE SUR LES MÉNAGES

A) Tableau synoptique:

1. Titre:

Enquête sur la population active. (EPA)
(Formulaire: p. 153)

2. Unité responsable:

Statistique Canada
Division de l'enquête sur la population active
Tél.: (613) 990-9448

3. Fréquence:

Mensuelle.

4. Période de référence:

La semaine où tombe le 15 du mois.

5. Type d'enquête:

Sondage.

6. Répondants:

Ménages.

7. Nombre de répondants:

52,000 au Canada.

8. Instauration:

- a) Les données de l'enquête peuvent être comparées entre elles sur une base mensuelle jusqu'en janvier 1976.
- b) Novembre 1945: début de l'enquête.

9. Ventilation:

- a) champ géographique:

Canada
Provinces

- b) Activité économique:

Données pour la division "Transports, communications et autres services publics" (CAE 501-579, selon la Classification type des industries de 1980).

- c) Occupation:

Données pour le groupe professionnel "Transports" selon la Classification type des professions de 1980.

10. Concepts utilisés relatifs à l'emploi:

Population active.
Personnes occupées.

11. Points forts et/ou points faibles:

Il s'agit d'une enquête mensuelle offrant des données relativement récentes pour le Québec. Ces données permettent de calculer pour un secteur donné de l'économie le taux de chômage associé à ce secteur.

L'information statistique disponible dans la publication de Statistique Canada contenant les données de l'enquête est toutefois limitée à un niveau d'agrégation peu pratique en ce qui touche l'activité économique et en ce qui touche l'occupation. De plus, il n'est pas possible de pratiquer une désagrégation poussée des données sur l'activité économique et l'occupation tout en conservant un degré de fiabilité satisfaisant.

B) Liste de l'information statistique disponible:

La population active
(Catalogue 71-001, 1985).

- 1) Population active selon la branche d'activité "Transports, communications et autres services publics" pour un mois; données englobant les deux sexes et par sexe.
- 2) Population active selon la profession "Transports" pour un mois; données englobant les deux sexes et par sexe.
- 3) Emploi selon la branche d'activité "Transports, communications et autres services publics" pour un mois; données englobant les deux sexes et par sexe.
- 4) Emploi selon la profession "Transports" pour un mois; données englobant les deux sexes et par sexe.

C) Définition des concepts utilisés relatifs à l'emploi:

Population active

La population active comprend la partie de la population civile hors institution âgée de 15 ans et plus qui avait un emploi ou était en chômage pendant la semaine de référence.

Personnes occupées

Les personnes occupées sont celles qui, au cours de la semaine de référence:

- a) ont fait un travail (1) quelconque

(1) On entend par "travail" tout travail fait contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, c'est-à-dire le travail fait contre rémunération pour un employeur ou à son propre compte. Il peut également s'agir d'un travail familial non rémunéré, c'est-à-dire d'un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un bureau professionnel, qui est possédé ou exploité par un membre apparenté du ménage".

b) avaient un emploi mais n'étaient pas au travail pour l'une des raisons suivantes:

- propre maladie ou invalidité
- obligations personnelles ou familiales
- mauvais temps
- conflit de travail
- vacances
- autre raison non précisée ci-dessus (à l'exception des personnes mises à pied et de celles qui devaient commencer à travailler à une date ultérieure déterminée)."

Source: La population active
(Catalogue 71-001, janvier 1985, p. 160).

D) Autres renseignements:

Outre les données publiées dans La population active (71-001), d'autres données sont disponibles. Statistique Canada possède trois fichiers de données (fichiers des microdonnées, totalisations spéciales et totalisations standards) par lesquels on peut obtenir de l'information additionnelle en ce qui touche l'emploi.

Voir le Répertoire des microdonnées et des totalisations spéciales 1983, (Catalogue II-514 F), aux pages 59 et 60.

2.7 RECENSEMENT DE 1981

A) Tableau synoptique:

1. Titre:

Recensement de la population et du logement.
(Formulaire: p. 155)

2. Unité responsable:

Statistique Canada
Division de l'assistance-utilisateur
Tél.: (613) 990-8116

3. Fréquence:

Le recensement de 1981 est le 12e grand recensement décennal au Canada. Il n'y a pas de données sur l'activité économique et sur la profession dans les recensements quinquennaux.

4. Période de référence:

Semaine du 24 au 30 mai 1981 ou depuis le 1er janvier 1980 pour les données liées à l'activité économique ou la profession.

5. Type d'enquête:

Sondage (pour certaines caractéristiques démographiques, sociales et économiques dont l'activité économique ou la profession).

6. Répondants:

Ménages privés canadiens (8,281,530 en 1981).

7. Nombre de répondants:

Environ 1,7 million de ménages privés (soit 1/5 de tous les ménages privés).

8. Instauration:

- a) Pour les données ayant trait à l'activité économique, les données publiées remontent jusqu'en 1951. Pour les données ayant trait à la profession, les données publiées remontent jusqu'en 1931.
- b) Premier recensement du Canada: 1871.

9. Ventilation:

- a) champ géographique:

- Canada
- Provinces
- Circonscriptions électorales fédérales
- Divisions de recensement
- Régions métropolitaines de recensement
- Agglomérations de recensement
- Subdivisions de recensement
- Secteurs de recensement

- b) Activité économique:

En fonction de la Classification des activités économiques de 1970, données pour toutes les classes d'activité au niveau du Canada et des provinces.

- c) Occupation:

En fonction de la Classification des professions de 1980, données pour tous les groupes de base au niveau du Canada et des provinces.

10. Concepts utilisés relatifs à l'emploi:

- Population active.
- Population active occupée.
- Population active en chômage.

11. Points forts et/ou points faibles:

Le recensement de 1981, de même que les recensements précédents, offrent la possibilité de procéder à des associations de variables telles, par exemple le sexe, l'âge, le niveau d'éducation, etc..., avec l'emploi selon l'activité économique ou la profession.

Cette abondante information statistique n'est cependant offerte que dans les recensements décennaux, les recensements quinquennaux n'offrant pas l'information notamment liée à l'activité économique ou à la profession.

De manière générale, les répondants des enquêtes touchant le domaine du transport sont des entreprises alors que les répondants des recensements sont des ménages. Les comparaisons entre les enquêtes générales et les recensements doivent donc tenir compte de ce fait. Outre cela, les définitions des variables étudiées dans chacun des recensements ont naturellement évolué au fil des recensements.

B) Liste de l'information statistique disponible:

Cette deuxième section présente, à partir de ce qui est publié, certaines variables en fonction desquelles il est possible de procéder à une ventilation de la population active elle-même déjà distribuée selon l'activité économique et la profession. A chaque caractéristique est associé un chiffre qui correspond au niveau d'agrégation offert eu égard à la distribution de la population active selon l'activité économique ou la profession. Pour savoir à quel niveau d'agrégation correspond un chiffre, se référer à la note 2 qui suit immédiatement la liste de l'information statistique disponible.

1) Population active de 15 ans et plus au Québec:

Caractéristiques:

- ayant travaillé depuis le 1er janvier 1980	1,5,6B
- état matrimonial	4
- groupe d'âge	1,4
- langue maternelle	2,3,5,6
- lieu de naissance	2,3,5,6
- mobilité	2,7
- origine ethnique	2,3,5,6
- période d'immigration	2,3,5,6
- plus haut grade, certificat ou diplôme par groupe d'âge	1
- plus haut niveau de scolarité	1,4
- régions rurales agricoles	2,3,5,6
- régions rurales non agricoles	2,3,5,6
- régions urbaines	2,3,5,6
- répartition absolue	2,5
- répartition en pourcentage	2,5
- sexe	1,4
- statut professionnel	1
- statut professionnel par groupe d'âge	1
- 1971 et 1981	1
- agglomérations de recensement de 10,000 à 49,000 habitants	2,3
- Id. (lieu de résidence)	5,6
- Id. (lieu de travail)	5,6
- Divisions de recensement	2,3
- Id. (lieu de résidence)	5,6
- Id. (lieu de travail)	5,6
- subdivisions de recensement de 10,000 à 49,000 habitants	2,3
- subdivisions de recensement de 50,000 habitants et plus	2,3B
- subdivisions de recensement de 10,000 habitants et plus	5,6B
(lieu de résidence)	
- Id. (lieu de travail)	5,6B
- régions métropolitaines de recensement et agglomérations	1
de 50,000 habitants et plus	
- Id. (lieu de résidence)	4
- Id. (lieu de travail)	4

2) Population active occupée de 15 ans et plus au Québec:

Caractéristiques:

- groupe d'âge	selon le	4
- statut professionnel	sexe	4
- mobilité		7
- ayant travaillé depuis le 1er janvier 1980		1,5,6B
- agglomérations de recensement de 10,000 à 49,000 habitants (lieu de travail)		5,6
- divisions de recensement (lieu de travail)		5,6
- subdivisions de recensement de 10,000 habitants et plus (lieu de travail)		5,6B
- régions métropolitaines de recensement de 10,000 à 49,000 habitants (lieu de travail)		5,6

Note 1: La liste de l'information statistique disponible est limitée aux données ayant trait à la population active et à la population active occupée de 15 ans et plus.

Note 2:

- 1) profession: groupe de base (CTP de 1980)
- 2) profession: grand groupe professionnel
(personnel d'exploitation des transports)
- 3) profession: sous-groupe professionnel
(personnel d'exploitation des transports routiers)
- 3B) profession: sous-groupe professionnel
(personnel d'exploitation des transports aériens)
(personnel d'exploitation des transports ferroviaires)
(personnel d'exploitation des transports routiers)
(autre personnel d'exploitation)
- 4) activité économique: classe d'activité économique (CAE de 1970)
- 5) activité économique: division d'activité économique (transports, communications et autres services publics)
- 6) activité économique: groupe d'activité économique (transports et entreposage)
- 6B) activité économique: groupe d'activité économique
(transports)
(entreposage)
(communications)
(énergie électrique, gaz et eau)
- 7) activité économique: division d'activité économique par âge
(transports, communications et autres services publics)

Les nomenclatures plus haut sont issues des documents suivants:

- 1) Classification des professions, 1980
(Catalogue 12-565F)
- 2) Classification des activités économiques, 1970
(Catalogue 12-501F)

C) Définitions des concepts utilisés relatifs à l'emploi:

Population active totale:

La population active totale se compose des personnes de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'institutions, qui au cours de la période de référence du recensement, étaient soit occupées soit en chômage.

Source: Dictionnaire du recensement de 1981
(Catalogue 99-901, p. 9).

Population active occupée:

"La population active occupée comprend toutes les personnes qui, durant la semaine de référence, travaillaient contre rémunération ou à leur propre compte dans une ferme ou une entreprise ou dans l'exercice d'une profession, et toutes les personnes qui travaillaient sans rémunération dans une entreprise familiale ou une exploitation familiale, de même que les personnes qui avaient un emploi dont elles étaient temporairement absentes à cause d'une maladie, de vacances, d'un conflit de travail, d'un congé de maternité, du mauvais temps, d'un incendie, de raisons personnelles ou familiales et, enfin, en raison d'un congé pour cours de formation à condition que le recensé reçoive un salaire ou un traitement de son employeur".

Source: Dictionnaire du recensement de 1981
(Catalogue 99-901, pp. 10-11).

Population active en chômage:

"La population active en chômage se compose tout d'abord des personnes qui, pendant la semaine précédant le recensement, étaient sans travail, avaient cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes (se terminant par la semaine de référence) et étaient prêtes à travailler pendant la semaine de référence.

Les personnes qui ne travaillaient pas pendant la semaine de référence parce qu'elles avaient été mises à pied, mais prévoyaient reprendre leur emploi, constituent la deuxième composante de la population active en chômage, à condition que la durée de leur mise à pied n'ait pas duré plus de 26 semaines. Le critère de disponibilité a été appliqué lorsque ces personnes ont indiqué avoir cherché du travail. En outre, les personnes de 15 ans et plus, qui avaient fréquenté à plein temps un établissement scolaire depuis le mois de septembre 1980 et qui avaient terminé uniquement leurs études primaires ou secondaires étaient considérées comme

n'étant pas prêtes à travailler. Enfin, les recensés qui n'ont pas travaillé pendant la semaine de référence mais qui avaient pris des arrangements précis pour commencer un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes forment la troisième composante de la population active en chômage. Comme dans le cas des personnes qui avaient été mises à pied, le critère de disponibilité a été appliqué uniquement lorsque les recensés cherchaient du travail ou qu'il était évident, d'après leurs réponses, qu'ils fréquentaient à plein temps une école primaire ou secondaire."

Source: Dictionnaire du recensement de 1981.
(Catalogue 99-901, pp. 10-11).

D) Autres renseignements:

Ménages:

"Personne ou groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un même logement et n'ayant pas lieu de résidence habituelle ailleurs au Canada. Il se compose ordinairement d'un groupe familial avec ou sans chambreurs, employés, etc. Il peut aussi se composer de deux familles ou plus partageant le même logement, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne seule".

Ménage privé:

"La ou les personnes (autres que des résidents étrangers) qui occupent un logement privé et qui n'ont pas de lieu de résidence habituelle ailleurs au Canada".

Logement privé:

"Ensemble structuralement distinct de pièces d'habitation ayant une entrée privée donnant sur l'extérieur ou sur un corridor ou un escalier commun à l'intérieur, c'est-à-dire que l'entrée doit donner accès au logement sans qu'on ait à passer par les pièces d'habitation de quelqu'un d'autre".

Source: Dictionnaire du recensement de 1981
(Catalogue 99-901, pp. 78-79-91).

ANNEXE A

DÉFINITION DES RUBRIQUES DU TABLEAU SYNOPTIQUE

ANNEXE A
DÉFINITION DES RUBRIQUES DU
TABLEAU SYNOPTIQUE

Chaque enquête du répertoire fait l'objet d'une présentation en quatre volets. Le premier de ces volets est le tableau synoptique de l'enquête. Ce tableau se compose de onze rubriques qui constituent la fiche d'identité de l'enquête. Le champ d'application de chacune de ces onze rubriques est précisé dans l'encadré suivant:

A) Tableau synoptique:

1) Titre:

Nom officiel de l'enquête. Sous le nom officiel, on trouve entre parenthèses l'endroit dans le répertoire où débute(nt) le(s) formulaire(s) de l'enquête.

2) Unité responsable:

Fait référence à l'unité administrative responsable des données publiées à partir de cette enquête.

3) Fréquence:

Périodicité de l'enquête (mensuelle, trimestrielle, annuelle, etc).

4) Période de référence:

Délimite l'intervalle de temps où s'applique les données.

5) Type d'enquête:

Précise s'il s'agit d'un sondage ou bien d'une enquête exhaustive.

6) Répondants:

Description des unités (ménages, établissements)
constituant la population enquêtée (base d'enquête).

7) Nombre de répondants:

Représente l'ensemble ou une partie de la population
enquêtée selon qu'il s'agisse d'un sondage ou d'une
enquête exhaustive.

8) Instauration:

- a) On précise ici quand débute l'enquête actuelle ou
bien jusqu'à quel moment il est possible de comparer
les données à partir de l'enquête actuelle.
- b) On signale à cet endroit le point de départ des séries
chronologiques, sans égard à la comparabilité dans le
temps.

9) Ventilation:

Cette rubrique résume brièvement l'information sur
l'emploi que l'on retrouve dans la publication où sont
habituellement publiés les résultats de l'enquête.

- a) Champ géographique:
- b) Activité économique:

à moins d'indication contraire, c'est la classification
des activités économiques de 1970 qui s'applique pour chaque
enquête. Cette classification établit notamment la division,
le groupe et les classes d'activité économique suivantes:

DIVISION 7 - TRANSPORT, COMMUNICATIONS ET
AUTRES SERVICES PUBLICS

Groupe 1 (501-519) - Transports

- 501 Transports aériens
- 502 Services auxiliaires des transports aériens
- 503 Transports ferroviaires
- 504 Transports par eau

- 505 Services auxiliaires des transports par eau
- 506 Déménagement et entreposage des biens usagés
- 507 Autre camionnage
- 508 Transports interurbains et ruraux par autocar
- 509 Réseaux de transports urbains
- 512 Exploitation de taxis
- 515 Transports par pipe-line
- 516 Entretien de routes et de ponts
- 517 Services divers auxiliaires des transports
- 519 Autres transports

en ce qui concerne l'activité économique, on notera la présence d'un astérisque au-dessus des classes d'activités économiques qui sont énumérées au point "b" lorsque l'information statistique publiée est liée à ces classes et non pas ventilée selon ces classes d'activité économique.

c) Occupation: liste des données disponibles
pour la profession ou la fonction

d) Informations complémentaires.

10) Concepts utilisés relatifs à l'emploi:

Liste des termes ou expressions utilisés dans l'enquête ayant trait à l'emploi.

11) Points forts et/ou points faibles:

Remarques sommaires sur les données publiées à partir de l'enquête. Ces remarques ont été formulées en fonction des besoins de la Direction de la recherche à l'époque de la rédaction du répertoire.

ANNEXE B

FORMULES DES ENQUÊTES

ANNEXE B

FORMULES DES ENQUÊTES

L'annexe B contient les formulaires des enquêtes décrites dans le répertoire. Il n'était pas possible de reproduire ici les formulaires entiers. Seule la première page de chaque formulaire a été reproduite ainsi que la page relative aux questions sur l'emploi. Le lecteur prendra note que le tableau synoptique de chaque enquête inclut à la première rubrique un renvoi au formulaire correspondant. Les formulaires reproduits en partie à l'annexe B sont les suivants:

PAGE

1.1 Transport aérien:

- Rapport sur la consommation de carburant,
d'huile et l'effectif 93

1.2 Transport ferroviaire:

- Effectifs, emploi du temps et rémunération. 96

1.3 Transport maritime:

- Rapport sur le transport par eau (bleu) 101
- Rapport sur le transport par eau (vert) 103
- Transport par eau (bleu). 105

1.4 Transport par pipe-lines:

- Transport du pétrole par pipes-lines (rapport annuel) . . . 107

1.5 Transport terrestre de marchandises:

- Fiche de renseignements sur le camionnage 113

1.6 Transport terrestre de marchandises et déménagement:

- Transporteurs routiers de marchandises et entreprises de déménagement, \$100,000-\$499,999. 115
- Transporteurs routiers de marchandises, \$500,000-\$1,999,999 117
- Transporteurs routiers de marchandises, plus de \$2,000.000 119
- Entreprises de déménagement, \$500,000 - \$1,999,999 121

1.7 Transport terrestre de personnes:

- Transporteurs routiers de voyageurs, moins de \$100,000. . . 123
- Transporteurs routiers de voyageurs, \$100,000-\$499,999. . . 125
- Transporteurs routiers de voyageurs, plus de \$500,000 . . . 127
- Transport urbain. 129

2.1 et**2.2 Administration fédérale et administration fédérale, régions métropolitaines:**

- Déclaration sur l'emploi dans le gouvernement fédéral . . . 131

2.3 Administrations provinciales et territoriales:

- L'emploi dans les administrations provinciales et territoriales. 135

2.4 Enquête sur les entreprises:

- Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail 139

2.5 Enquêtes sur les entreprises (Travail Canada): (voir note 1)

- Enquête sur les salaires et les conditions de travail:
 - Partie 4 Transport par camion. 141
 - Transport ferroviaire 145
 - Transport par eau 147
 - Transport interurbain et rural par autobus. . . 149
 - Transports urbains. 151

2.6 Enquête sur les ménages:

- Questionnaire de l'enquête sur la population active 153

2.7 Recensement de 1981: (voir note 2)

- Formule 2B: Questionnaire sur la population
et le logement - Formule complète 155
- Formule 9B: Guide du recensement de 1981. 159

NOTE 1: Seul le formulaire 4, "Transport par camion" a été reproduit en entier. Sur la page de titre de chaque formulaire, on peut lire en haut à droite le nombre total des pages du formulaire.

NOTE 2: Les questions concernant l'activité économique et la profession étant identiques d'un formulaire à l'autre, seules les pages où on les retrouve au formulaire 2B ont été reproduites. Les pages du formulaire 9B (Guide du recensement) portant sur ces questions ont également été incluses dans l'annexe B.

**RAPPORT SUR LA CONSOMMATION DE
CARBURANT, D'HUILE ET L'EFFECTIF**

Code du transporteur T Année

Transporteur _____

Trimestre _____ 19 _____

Cochez selon le cas

1. ☐ Système métrique

2. ☐ Système impérial

Carburant et huile	Carburant à turbine	Essence	Huile	
			Turbine	Piston
Carburant chargé au Canada				
Quantité (gallons ou litres)				
Coût (en dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Carburant chargé à l'étranger				
Quantité (gallons ou litres)				
Coût (en dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$

Employés et liste de paye	Nombre moyen durant trimestre	Total des traitements et salaires payés
Pilotes et co-pilotes		\$
Autres personnel navigant		
Gestion et administration générales		
Main-d'œuvre d'entretien		
Service courant des aéronefs et du trafic		
Autre personnel		

Officier responsable
(en lettres moulées) _____ Numéro de téléphone _____

RAPPORT ANNUEL

Pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1984

au

**DIRECTEUR
DIVISION DES TRANSPORTS ET
DES COMMUNICATIONS
STATISTIQUE CANADA
OTTAWA, CANADA
K1A 0V1**

ACR
ARC
BNL
BNR
C & GTR
CSR
CNR
CPL
C & OR
CONRAIL
DRT
DEVCO
DAR
E & NR
ETR
IB & TR
MCR
NJR
AMTRAK
NRB
NCR
N & WR
QCR
QNS & LR
SL & AR
TATOA
TH & BR
TTR
VBB
VIA RAIL
WLR
WP & Y

EFFECTIFS, 96
EMPLOI DU TEMPS ET
RÉMUNÉRATION

Formule S12

Société ferroviaire

Fin de l'année

1984

Inscrivez le nombre d'employés, les heures de services ainsi que le total des traitements et salaires gagnés et portés aux comptes d'exploitation, de capital et autres comptes de la société.

Div. n°	Code n°	Catégorie professionnelle	Effectifs - (moyenne)	Heures de service		Rémunération	
				Effectivement travaillées	Rémunérées	Cette année	Applicable aux années antérieures ¹
		GÉNÉRAL				\$	\$
01	001	Direction et surveillance					
02	011	Personnel des professions libérales, scientifiques et techniques et adjoints					
03	022	Commis en chef et adjoints; chefs de bureau					
04	023	Personnel de bureau et assimilés					
05	041	Contremaitres, contremaitres adjoints et sous-contremaitres, magasins					
06	052	Hommes de métiers divers et conducteurs de véhicules de service					
07	053	Policiers					
08	062	Magasiniers (sauf commis)					
09	072	Manoeuvres (magasins)					
10	073	Préposés aux services de bureau					
10	073	Total général					
		ENTRETIEN DES VOIES					
11	101	Direction et surveillance					
12	111	Personnel des professions libérales, scientifiques et techniques et adjoints					
13	121	Personnel de bureau					
14	142	Contremaitres (ponts et bâtiments)					
15	143	Contremaitres (équipes supplémentaires et chasse-neige)					
16	144	Contremaitres de secteurs					
17	145	Contremaitres (signalisation et transmission électrique)					
18	152	Hommes de métiers (ponts et bâtiments) et conducteurs de ponts					
19	153	Conducteurs (matériel de service), hommes d'entretien et mécaniciens					
20	154	Hommes d'entretien et mécaniciens (signalisation et dispositifs d'enclenchements)					
21	162	Aides (ponts et bâtiments)					
22	163	Aides (matériel de service)					
23	164	Aides et apprentis (signalisation)					

¹ Payée durant l'année en cours mais applicable aux années antérieures. Donnez les totaux par groupe et les renseignements des postes des divisions dans la mesure du possible.

EFFECTIFS, EMPLOI DU TEMPS ET RÉMUNÉRATION

Formule S12

Société ferroviaire

Fin de l'année

1984

Div. n°	Code n°	Catégorie professionnelle	Effectifs - (moyenne)	Heures de service		Rémunération	
				Effectivement travaillées	Rémunérées	Cette année \$	Applicable aux années antérieures ¹ \$
		ENTRETIEN DES VOIES (fin)					
24	165	Cantonniers, garde-croisements et garde-barrière					
25	172	Manoeuvres (ponts et bâtiments, signalisation et matériel de service)					
26	173	Manoeuvres (équipes supplémentaires)					
		Total, entretien des voies					
		ENTRETIEN DU MATÉRIEL					
27	201	Direction et surveillance					
28	211	Personnel des professions libérales, scientifiques et techniques et adjoints					
29	221	Personnel de bureau					
30	252	Forgerons et chaudronniers					
31	253	Wagonniers (locomotives, voitures ordinaires, et wagons de marchandises)					
32	254	Électriciens, garde-lignes et hommes de service					
33	255	Machinistes et mouleurs					
34	256	Tuyauteurs et tôliers					
35	258	Mécaniciens (machines fixes)					
36	262	Aides-mécaniciens					
37	263	Apprentis					
38	264	Chauffeurs et graisseurs (machines fixes) ...					
39	272	Nettoyeurs (voitures ordinaires)					
40	273	Manoeuvres classés					
41	274	Manoeuvres non classés					
		Total, entretien du matériel					
		TRANSPORTS					
42	302	Direction et surveillance					
43	303	Chefs de service et adjoints					
44	312	Personnel des professions libérales, scientifiques et techniques et adjoints					

¹ Payée durant l'année en cours mais applicable aux années antérieures. Donnez les totaux par groupe et les renseignements des postes des divisions dans la mesure du possible.

EFFECTIFS, EMPLOI DU TEMPS ET RÉMUNÉRATION

Société ferroviaire

Fin de l'année

1984

Formule S12

Div. n°	Code n°	Catégorie professionnelle	Effectifs - (moyenne)	Heures de service		Rémunération	
				Effectivement travaillées	Rémunérées	Cette année	Applicable aux années antérieures ¹
						\$	\$
		TRANSPORTS (suite)					
45	313	Régulateurs et chefs de trafic					
46	322	Commis en chef et adjoints					
47	323	Personnel de bureau et assimilés					
48	324	Pointeurs (voitures et wagons)					
49	325	Chefs de gare, télégraphistes, hommes en charge dans les gares sans chef et prépo- sés aux leviers					
50	326	Préposés (bagages et gare)					
51	341	Contremaîtres et contremaîtres adjoints (en- trepôts à marchandises)					
52	352	Stewards, chefs-cuisiniers et cuisiniers (voi- tures-restaurants)					
53	353	Gérants, chefs-cuisiniers et cuisiniers (res- taurants)					
54	354	Contrôleurs (voitures-lits et voitures-salons) ..					
55	355	Mécaniciens (véhicules automobiles)					
56	362	Conducteurs et aides (véhicules automobiles en service commercial)					
57	363	Manutentionnaires de marchandises et per- sonnel d'entrepôt					
58	364	Garçons, voitures-lits et voitures-salons et autre personnel de train					
59	365	Garçons de table et marmitons (voitures- restaurants)					
60	366	Garçons de table et marmitons (restaurants)					
61	367	Vendeurs de journaux					
62	368	Personnel de garage et aides-mécaniciens					
63	371	Manoeuvres (transports)					
64	391	Personnel du matériel flottant					
		Total partiel					
65	432	Chefs de triage et adjoints					
66	433	Aiguilleurs					
67	434	Préposés au triage					
		Total partiel					

¹ Payée durant l'année en cours mais applicable aux années antérieures. Donnez les totaux par groupe et les renseignements des postes des divisions dans la mesure du possible.

EFFECTIFS, EMPLOI DU TEMPS ET RÉMUNÉRATION

Formule S12

Société ferroviaire

Fin de l'année

1984

Div. n°	Code n°	Catégorie professionnelle	Effectifs - (moyenne)	Heures de service		Rémunération	
				Effectivement travaillées	Rémunérées	Cette année	Applicable aux années antérieures ¹
		TRANSPORTS (fin)				\$	\$
68	435	Chefs de train itinérants (service voyageurs)					
69	436	Chefs de train itinérants (service marchan- dises)					
70	437	Serre-freins et préposés aux bagages itiné- rants (service voyageurs)					
71	438	Serre-freins itinérants (service marchandises)					
72	532	Contremaîtres de triage et opérateurs de freins de voie					
73	533	Aides (gares de triage)					
74	534	Mécaniciens et conducteurs itinérants (service voyageurs)					
75	535	Mécaniciens et conducteurs itinérants (service marchandises)					
76	536	Mécaniciens et conducteurs (gare de triage)					
77	537	Chauffeurs et aides itinérants (service voya- geurs)					
78	538	Chauffeurs et aides itinérants (service mar- chises)					
79	539	Chauffeurs et aides (gares de triage)					
		Total partiel					
		Total, transports					
		Total, divisions 1-79					
		AUTRES ACTIVITÉS					
81	791	Transport routier (entre terminus)					
83	991	Autres activités ²					
		Total, autres activités					
		TOTAL GÉNÉRAL					

1. Nombre de salariées-moyenne mensuelle (incluses ci-dessus)	Nbre	
2. Travailleurs à temps partiel (non inclus ci-dessus)	Nbre	\$
3. Total, salaires et traitements imputés sur le compte des lignes canadiennes		\$
A. Compte de capital		\$
B. Frais d'exploitation		\$
C. Magasins, etc., non directement affectés au capital ou aux frais		\$
D. Total		\$
4. Effectif et rémunération des employés résidant au Canada et imputés sur le compte des lignes hors du Canada (non inclus ci-dessus)	Nbre	\$
5. Nombre et rémunération des employés résidant hors du Canada et imputés sur le compte des lignes canadiennes (inclus ci-dessus)	Nbre	\$

¹ Payée durant l'année en cours mais applicable aux années antérieures. Donnez les totaux par groupe et les renseignements des postes des divisions de la mesure du possible.

² Inscrivez au verso le nom des sociétés et des services inclus.

EFFECTIFS, EMPLOI DU TEMPS ET RÉMUNÉRATION (CLASSES II et III)

Société ferroviaire

Fin de l'année

1984

Inscrivez le nombre d'employés, les heures de service, ainsi que le total des traitements et salaires gagnés et portés aux comptes d'exploitation, de capital et autres, conformément aux règlements énoncés dans le "Uniform Canadian Classification of Railway Employees", en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1984.

Formule S12

Div. n°	Code n°	Catégorie professionnelle	Effectifs - (moyenne)	Heures de service		Rémunération	
				Effectivement travaillées	Rémunérées	Cette année \$	Applicable aux années antérieures ¹ \$
01 à 10	001 à 073	Services généraux					
11 à 26	101 à 173	Entretien des voies					
27 à 41	201 à 274	Entretien du matériel					
42 à 79	302 à 539	Transports					
		Total					
81	791	Transport routier (rail)					
83	991	Autres activités					
		Total					
		TOTAL GÉNÉRAL					

1. Nombre de salariées-moyenne mensuelle (incluses ci-dessus)	Nbre	
2. Travailleurs à temps partiel (non inclus ci-dessus)	Nbre	\$
3. Total, salaires et traitements imputés sur le compte des lignes canadiennes		
A. Compte de capital		\$
B. Frais d'exploitation		\$
C. Magasins, etc., non directement affectés au capital ou aux frais		\$
D. Total		\$
4. Effectif et rémunération des employés résidant au Canada et imputés sur le compte des lignes hors du Canada (non inclus ci-dessus)	Nbre	\$
5. Nombre et rémunération des employés résidant hors du Canada et imputés sur le compte des lignes canadiennes (inclus ci-dessus)	Nbre	\$

Payée durant l'année en cours mais applicable aux années antérieures.



Division des transports

This form is available in
English.

RAPPORT SUR LE TRANSPORT PAR EAU, 1985

Veuillez remplir cette déclaration pour votre exercice financier
(année d'exploitation normale) se terminant entre le 1^{er} avril 1985 et le 31 mars 1986.Période visée par cette déclaration: du

--	--	--	--	--	--

 au

--	--	--	--	--	--

J M A J M A

Entreprise visée par cette déclaration

001

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la
statistique chapitre 15, Statuts du Canada de
1970-71-72 et des statuts et règlements
provinciaux applicables. Voir partie 12
page 8 pour les détails des ententes fédé-
rales-provinciales.Réservé à
Statistique Canada

002

003

Veuillez rectifier le nom et l'adresse s'il y a lieu.

Conservez un exemplaire dans vos dossiers et renvoyez l'autre à:
Division des transports, Statistique Canada, Ottawa, K1A 9Z9.

PARTIE I. PROPRIÉTÉ

A. Quelle est la forme juridique de votre entreprise? (Cochez une case).

004 ☐ 1 Propriétaire unique004 ☐ 2 Société en nom collectif004 ☐ 3 Coopérative004 ☐ 4 Entreprise constituée en corporation004 ☐ 5 Société de la Couronne004 ☐ 6 Administration municipale004 ☐ 7 Administration provinciale ou
territoriale004 ☐ 8 Ministère ou organisme fédéral004 ☐ 9 Autre (précisez)

Veuillez inscrire l'adresse du siège social de votre société (si elle diffère de celle mentionnée plus haut)

Adresse	Province ou territoire	Code postal
---------	------------------------	-------------

B. Si vous êtes employeur, veuillez inscrire le "numéro d'employeur" que vous
a attribué aux fins de l'impôt Revenu Canada, l'impôt.

005

006

Si votre entreprise n'a qu'un seul propriétaire, indiquez le numéro d'assurance-
sociale du propriétaire. S'il s'agit d'une société en nom collectif, indiquez les nu-
méros d'assurance sociale de tous les associés.

007

008

009

C. Votre entreprise possède-t-elle ou contrôle-t-elle une autre (d'autres) entreprise(s) de transport par eau dont l'activité s'exerce au Canada ou à l'échelle interna-
tionale? (Cochez une case).010 ☐ 1 Oui010 ☐ 2 NonSi vous avez répondu "Oui ☒ ", indiquez le nom et l'adresse de cette (ces) entreprise(s) et la nature du contrôle que vous y exercez (par ex., propriété ex-
clusive, intérêt majoritaire, etc.)

Nom	Adresse (si à l'étranger, n'indiquez que le nom du pays)	Nature du contrôle	Est-ce que les données financières ou données d'exploitation sont groupées dans cette déclaration? (Cochez une case)	Réservé à Statistique Canada
			011 ☐ 1 Oui 011 ☐ 2 Non	015
			012 ☐ 1 Oui 012 ☐ 2 Non	474

D. Votre entreprise appartient-elle directement ou indirectement à une autre entreprise ou est-elle contrôlée par une autre entreprise? (Cochez une case).

013 ☐ 1 Oui013 ☐ 2 NonSi vous avez répondu "Oui ☒ ", indiquez le nom et l'adresse de la (des) personne(s) ou de(s) l'entreprise(s) qui contrôle(nt) votre entreprise et la nature du contrôle
exercé (par ex., propriété exclusif, etc.)

Nom	Adresse (si à l'étranger, n'indiquez que le nom du pays)	Nature du contrôle	Les navires sont-ils possédés, exploités ou affrétés par cette entreprise? (Cochez une case)	Réservé à Statistique Canada
			014 ☐ 1 Oui 014 ☐ 2 Non	016
			475 ☐ 1 Oui 475 ☐ 2 Non	476

PART II. EMPLOYÉS (impliqués dans l'exploitation du transport par eau)

Indiquez les avantages payés par votre entreprise au titre des régimes de pensions de l'assurance médicale, de l'assurance-chômage, de l'assurance-vie, du fond d'indemnisation des accidents du travail, mais sans les heures supplémentaires. S'il y a eu grève le 31 août de la période de référence, utilisez la date de rémunération la plus rapprochée du 31 août et à laquelle vos employés ont été rémunérés.

Genre d'emploi ¹	Nombre d'employés figurant sur la liste de paye au 31 août	Rémunérations totales versées au cours de l'année (avant déductions, inclure les heures supplémentaires)	Valeur totale des avantages payés au cours de l'année
1. Officiers de pont ²	017	018	019
2. Officiers mécaniciens de navires ³	020	021	022
3. Matelots de pont ⁴	023	024	025
4. Matelots des salles de machines et de chaufferies ⁵	026	027	028
5. Autres membres d'équipage ⁶	029	030	031
6. Navigants contractuels (ou temporaires)	032	033	034
Total des équipages	035	036	037
7. Quais et entrepôts	038	039	040
8. Bureaux et administration	041	042	043
9. Personnel occasionnel ou à temps partiel (sauf l'équipage)	044	045	046
10. Autre (par ex., propriétaires actifs) (précisez)	047	048	049

PARTIE III. COMBUSTIBLE ET HUILE DE GRAISSAGE

Consommation de combustible et d'huile de graissage: veuillez déclarer la consommation de combustible et d'huile de graissage pour l'exploitation des navires pendant la période visée par cette déclaration. Précisez les unités de mesure (par ex., gallons impériaux ou américains, ou litres) pour chaque type de combustible et d'huile de graissage.

Type	Unité de mesure (précisez)	Quantité consommée (dans l'unité indiquée)	Coût total (taxe comprise) \$ can (omettre les cents)		Réserve à Statistique Canada
			Achetée au Canada	Achetée à l'étranger	
1. Fuel de soude "C" ⁷		050	051	052	053
2. Intermédiaire ⁷		054	055	056	057
3. Carburant diesel		058	059	060	061
4. Gasoil		062	063	064	065
5. Essence		066	067	068	069
6. Charbon		070	071	072	073
7. Huile de graissage		074	075	076	077
8. Autre (précisez)		078	079	080	081

PARTIE IV. STATISTIQUE FINANCIÈRE/RECETTES

A. Recettes d'exploitation

Déclarez les recettes provenant de chacun des services sous-mentionnés et indiquez le cas échéant, la part du trafic intérieur (c.-à-d. transport par eau entre deux ports canadiens) et celle du trafic international (c.-à-d. transport par eau entre des ports canadiens et étrangers ou entre deux ports étrangers). Veuillez vous assurer que le total des recettes du trafic intérieur et du trafic international corresponde aux recettes totales pour chacun des services.

Genre de service	Recettes par genre de trafic		Recettes totales
	Intérieur	International	
a) Recettes d'exploitation des services:	\$ canadiens (omettre les cents)		
1. Transport de marchandises ⁸ (sans le touage)	083	089	095
2. Transport de passagers	084	090	096
3. Touage de marchandises et estacades flottantes (inclure les recettes au titre de l'affrètement au voyage ou à temps à autrui)	085	091	097
4. Affrètement ⁹ - fret(s) coque-à-à autrui (et/ou location)			098
- fret(s) à temps à autrui (sans le touage)	086	092	099
- fret(s) au voyage à autrui (sans le touage)	087	093	100
5. Subventions au transport par eau (accordées par une administration publique pour un service de transport particulier ou somme globale servant à éponger un déficit d'exploitation)			102
b) Autres activités relatives au transport par eau:	477	480	483
6. Mise en bassin, retournement et touage de navires motorisés	478	481	484
7. Excursions touristiques et service de taxi	479	482	485
8. Autre (précisez)			

¹ La classification du personnel du transport par eau est tirée de la Classification canadienne descriptive des professions, Tome I (édition 1971).

² Comprend le commandant de navire, le lieutenant de la marine marchande, le patron de traversier, le patron de remorqueur, l'éleve officier de pont, etc.

³ Comprend le chef mécanicien de marine, l'officier mécanicien de marine, l'éleve officier mécanicien, etc.

⁴ Comprend le charpentier de bord, le maître d'équipage, le matelot breveté, le matelot de pont, etc.

⁵ Comprend les huileurs et les chauffeurs, etc.

⁶ Comprend le commissaire, le capitaine d'armement, le radiotélégraphiste, le patron de bateau à moteur, le conducteur de bac à câble, etc.

⁷ Un mélange de fuel de soude "C" et de carburant diesel.

⁸ Les automobiles, les camions, les wagons, ainsi que leur contenu transportés par chaland et traversier, les conteneurs et le courrier sont considérés comme des marchandises.

⁹ Comprend les recettes de sous-affrètement.



Division des transports

This form is
available
in English

RAPPORT SUR LE TRANSPORT PAR EAU, 1985

Veuillez remplir cette déclaration pour votre exercice financier (année d'exploitation normale)
se terminant entre le 1^{er} avril 1985 et le 31 mars 1986.PÉRIODE VISÉE PAR CETTE DÉCLARATION: du

--	--	--	--

 au

--	--	--	--

Entreprise visée par cette déclaration

001

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, chapitre 15,
Statuts du Canada de 1970-71-72 et des statuts et règlements
provinciaux applicables. Voir partie VIII page 6 pour les détails des
ententes fédérales-provinciales.Réserve à
Statistique
Canada

002

003

Veuillez rectifier le nom et l'adresse s'il y a lieu.

Conservez un exemplaire dans vos dossiers et renvoyez l'autre à:
Division des transports, Statistique Canada, Ottawa K1A 9Z9.

PARTIE I. PROPRIÉTÉ

A. Quelle est la forme juridique de votre entreprise? (Cochez une case)

004 ☐ ¹ Propriétaire unique004 ☐ ² Société en nom collectif004 ☐ ³ Coopérative004 ☐ ⁴ Entreprise constituée en
corporation004 ☐ ⁵ Société de la Couronne004 ☐ ⁶ Administration municipale004 ☐ ⁷ Administration provinciale
ou territoriale004 ☐ ⁸ Ministère ou organisme
fédéral004 ☐ ⁹ Autre (précisez)B. Si vous êtes employeur, veuillez inscrire le "numéro d'employeur" que vous a
attribué aux fins de l'impôt Revenu Canada, l'impôt.

005

006

Si votre entreprise n'a qu'un seul propriétaire, indiquez le numéro d'assurance-
sociale du propriétaire; s'il s'agit d'une société en nom collectif, indiquez les
numéros d'assurance sociale de tous les associés.

007

008

C. Votre entreprise possède-t-elle ou contrôle-t-elle une autre (d'autres) entreprise(s) de transport par eau dont l'activité s'exerce au Canada ou à l'échelle internationale?
(Cochez une case)010 ☐ ¹ Oui010 ☐ ² NonSi vous avez répondu "Oui ☐ ", indiquez le nom et l'adresse de cette(ces) entreprise(s) et la nature du contrôle que vous y exercez (par ex., propriété exclusive,
intérêt majoritaire, etc.)

Nom	Adresse (Si à l'étranger, n'indiquez que le nom du pays.)	Nature du contrôle	Est-ce que les données financières ou données d'exploitation sont groupées dans cette déclaration? (Cochez une case)	Réserve à Statistique Canada
			011 ☐ ¹ Oui 011 ☐ ² Non	015

D. Votre entreprise appartient-elle directement ou indirectement à une autre entreprise ou est-elle contrôlée par une autre entreprise? (Cochez une case)

013 ☐ ¹ Oui013 ☐ ² NonSi vous avez répondu "Oui ☐ ", indiquez le nom et l'adresse de la (des) personne(s) ou de(s) entreprise(s) qui contrôle(nt) votre entreprise et la nature du contrôle
exercé (par ex., propriétaire exclusif, etc.).

Nom	Adresse (Si à l'étranger, n'indiquez que le nom du pays.)	Nature du contrôle	Les navires sont-ils possédés(s), exploités(s) ou affrétés(s) par cette entre- prise (Cochez une case)	Réserve à Statistique Canada
			014 ☐ ¹ Oui 014 ☐ ² Non	016
			475 ☐ ¹ Oui 475 ☐ ² Non	476

PART II. EMPLOYÉS (impliqués dans l'exploitation du transport par eau)

Indiquez les avantages payés par votre entreprise au titre des régimes de pensions, de l'assurance médicale, de l'assurance-chômage, de l'assurance-vie, du Fond
d'indemnisation des accidents du travail, mais sans les heures supplémentaires. S'il y a eu une grève le 31 août (de la période de référence), utilisez la date de rému-
nération la plus rapprochée du 31 août et à laquelle tous les employés ont été rémunérés.

Genre d'emploi	Nombre d'employés figurant sur la liste de paye au 31 août	Rémunérations totales versées au cours de l'année (avant déductions, inclure les heures supplémentaires)	Valeur totale des avantages payés au cours de l'année
1. Équipes ¹	017	018	019
2. Quais et entrepôts (y compris les débardeurs)	038	039	040
3. Bureau et administration	041	042	043
4. Personnel occasionnel ou à temps partiel (muf l'équipage)	044	045	046
5. Autre (par ex., propriétaires actifs) (précisez)	047	048	049

¹ Y compris les navigants contractuels ou temporaires, les officiers de pont, les officiers mécaniciens de navires, les matelots de pont, les matelots des salles de machines
et de chaudières et tous les autres membres du personnel d'exploitation du transport par eau.

Division des transports
TRANSPORT PAR EAU

Période visée par cette déclaration: du

J	M	A			

au

J	M	A			

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, chapitre 15, Statuts du Canada de 1970-71-72.

Veuillez rectifier le nom et l'adresse s'il y a lieu.

English on the other side

Monsieur ou Madame: D'après nos dossiers, votre entreprise effectue du transport par eau. Afin de mettre à jour nos dossiers, veuillez remplir ce document et renvoyer un exemplaire dans l'enveloppe ci-jointe. Si vous avez des questions sur la manière de le remplir, n'hésitez pas à communiquer avec l'Unité du transport maritime en composant le (613) 990-8696.

Conservez un exemplaire dans vos dossiers et renvoyez l'autre à:
Division des transports, Statistique Canada, Ottawa, K1A 9Z9.

Quel est le genre d'activité qu'exerce votre entreprise?

Quelle est la forme juridique de votre entreprise? (cochez une case)

- | | | |
|---|---|--|
| ☐ Propriétaire unique | ☐ Société en nom collectif | ☐ Coopérative |
| ☐ Entreprise constituée en corporation | ☐ Société de la Couronne | ☐ Administration municipale |
| ☐ Administration provinciale ou territoriale | ☐ Ministère ou organisme fédéral | ☐ Autre (précisez) |

Si vous êtes employeur, veuillez inscrire le "numéro d'employeur" que vous a attribué aux fins de l'impôt Revenu Canada, Impôt.

Si votre entreprise n'a qu'un seul propriétaire, indiquez le numéro d'assurance sociale du propriétaire. S'il s'agit d'une société en nom collectif, indiquez le numéro d'assurance sociale de tous les associés.

Veuillez indiquer le nombre d'employés, de votre entreprise, impliqué dans l'exploitation du transport par eau: (cochez une case)

0-5	6-10	11-20	21-50	51 et plus
☐	☐	☐	☐	☐

Veuillez indiquer vos recettes d'exploitation totales: (cochez une case)

\$0-\$89,999	\$90,000 à \$99,999	\$100,000 à \$999,999	\$1,000,000 et plus
☐	☐	☐	☐

Veuillez indiquer vos dépenses d'exploitation totales: (cochez une case)

\$0-\$89,999	\$90,000 à \$99,999	\$100,000 à \$999,999	\$1,000,000 et plus
☐	☐	☐	☐

Nom et signature du déclarant

Titre

Date de la déclaration

Numéro de téléphone d'affaires

J	M	A			

Indicatif régional

--	--	--

Numéro

--	--	--	--	--	--

1122048 GS

1/1

STATISTIQUE CANADA

Division des industries manufacturières et primaires

Section de l'énergie et des minéraux

Conservez un
exemplaire pour
votre dossierRemplir et expédier
deux exemplaires
avant le 31 mars

TRANSPORT DU PETROLE PAR PIPE-LINES

Rapport annuel

C.A.E. 515

Année se terminant le 31 décembre 19...

Données recueillies en vertu de
la Loi sur la statistique,
Statuts du Canada 1970-71-72

Nom de la société

Nom, titre et adresse postale de l'auteur du présent rapport:

Nom..... Titre Code régional et
numéro de téléphone

Adresse postale.....

DIRECTIVES

1. Veuillez compléter et renvoyer deux exemplaires de ce rapport à la Section de l'énergie et des minéraux (Statistique Canada, Ottawa, K1A 0V6), qui en fera parvenir un à la Division de la construction de Statistique Canada.
2. Tous les nombres placés à la gauche des articles énumérés dans les déclarations renvoient aux Règlements de normalisation de la comptabilité des oléoducs et sont inscrits pour vous aider à interpréter le questionnaire.

np

PAIE, EMPLOI ET HEURES-HOMME

SociétéProvince

DEFINITIONS

1. Direction:

- a) Propriétaires et associés actifs d'entreprises non constituées en corporation.
- b) Présidents, vice-présidents, directeurs et autres cadres supérieurs de la direction.

2. Professionnels, techniciens et personnel administratif.

- a) Géophysiciens: Seulement les diplômés d'université chargés de travaux de géophysique et les employés non diplômés occupant des postes équivalents.
- b) Géologues: Seulement les diplômés d'université chargés de travaux de géologie et les employés non diplômés occupant des postes équivalents.
- c) Ingénieurs (pétrole): Diplômés d'université chargés de toute phase d'exploitation et de production du pétrole ou du gaz et les employés non diplômés occupant des postes équivalents.
- d) Autres ingénieurs: Autres ingénieurs possédant un diplôme universitaire ou les employés occupant des postes équivalents.
- e) Autres professionnels: Comptables agréés, avocats, économistes et autres employés administratifs possédant un diplôme ou occupant des postes équivalents.

- f) **Spécialistes et techniciens:** Employés salariés non diplômés et occupés à des tâches techniques; cette catégorie comprend les enquêteurs, les négociateurs (permis de recherche), les opérateurs sur ordinateur, les dessinateurs, les techniciens en laboratoire, les pilotes, etc. Elle ne comprend pas les ouvriers travaillant à la production, en chantier ou en usine, qui sont classés au paragraphe 3 ci-dessous.
- g) **Employés de bureau et secrétaires:** Explicite
- h) **Autres employés administratifs:** Employés occupant des postes de surveillance ou des postes administratifs qui n'ont pas été classés dans les catégories précédentes.
3. Ouvriers travaillant à la production, en chantier ou en usine et travailleurs assimilés:
- a) **Salariés:** Ouvriers qualifiés et non qualifiés, techniciens et ouvriers spécialisés travaillant en chantier ou en usine, tels que les soudeurs, les aides-géophysiciens, les opérateurs de batteries, les pompistes de puits, les jaugeurs, les aides-conducteurs d'installations de forage rotary, etc..
4. Statistiques sur l'emploi à la production: En fin de mois:
- Indiquer le nombre d'ouvriers travaillant à la production, en chantier ou en usine, et touchant leur salaire durant la dernière période de paye de chaque mois (qu'ils soient payés au mois, à la semaine, à l'heure ou à la pièce) et dont les salaires sont inscrits en 3(a) ci-dessus (Salariés). Ne pas inscrire les employés visés aux paragraphes 1 et 2.
5. Statistiques des heures-homme - par trimestre et par année.
- Travaillées et payées: Inscrire, pour chaque période, le total des heures-homme ouvrées par les ouvriers travaillant à la production, en chantier ou en usine, et dont les salaires sont compris en 3(a) ci-dessus.

Non travaillées, mais payées: Inscrire, pour chaque période, le total des heures-homme non travaillées, mais payées (ex.: congés annuels payés, congés de maladie, jours fériés, etc.)

Les heures-homme doivent être calculées au taux horaire normal.

STATISTIQUES SUR LA PAYE

	Nombre moyen d'employés au cours de l'année			Traitements et salaires pendant l'année
	Hommes	Femmes	Total	
1. <u>Direction</u>				\$
a) Propriétaires et associés actifs.				
b) Direction				
TOTAL				
2. <u>Professionnels, techniciens et personnel d'administration:</u>				
a) Géophysiciens				
b) Géologues				
c) Ingénieurs (pétrole)				
d) Autres ingénieurs				
e) Autres professionnels				
SOUS-TOTAL				
f) Spécialistes et techniciens				
g) Employés de bureau et secrétaires				
h) Autres employés de bureau				
TOTAL				

1122048 GS

6/4

3. Ouvriers travaillant à la
production, en chantier ou
en usine et travailleurs
assimilés:

a) Salariés

TOTAL POUR L'EMPLOI, LES

TRAITEMENTS ET LES

SALAIRES

4. Statistique sur l'emploi à la production: Inscrire chaque mois le
 nombre moyen d'employés travaillant à la production etc.. (qu'ils soient
 payés au mois, à la semaine, à l'heure ou à la pièce) dont le salaire
 est inscrit en 3(a) ci-dessus. Ne pas inscrire les employés visés aux
paragraphes 1 et 2 ci-dessus:

	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
31 janv.....			30 avril.....		
28 fev.....			31 mai.....		
31 mars.....			30 juin.....		

	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
31 juil.....			31 oct.....		
31 août.....			30 nov.....		
30 sept.....			31 déc.....		

5. Statistiques des heures-homme - par trimestre et par année

	1 ^{er} janv. - 31 mars	1 ^{er} avril - 30 juin	1 ^{er} juil. - 30 sept.
Travaillees et payees			
Non travaillees et payees			

	1 ^{er} oct. - 31 déc.	1 ^{er} janv. - 31 déc.
TOTAL		

6. Nombre approximatif d'étudiants d'universités employés temporairement pendant l'été.

5-3301-8



Division des transports et des communications

FICHE DE RENSEIGNEMENTS SUR LE CAMIONNAGE, 1983

ENGLISH
ON REVERSE

Veuillez faire une déclaration pour votre exercice financier (année normale d'exploitation)

Cette déclaration porte sur la période allant du _____ 19__ au _____ 19__

Déclaration exigée en vertu de la loi
sur la statistique, chapitre 15, statuts,
du Canada de 1970-71-72.Réserve à
Statistique
Canada

001

002

Veuillez rectifier le nom et l'adresse s'il y a lieu

Conservez un exemplaire. Renvoyez l'autre durant le mois qui suit la période de référence,
à la Division des transports et des communications, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

I. GÉNÉRALITÉS

1. Faites-vous principalement du camionnage pour compte d'autrui? (cochez une seule case) ☐ Oui ☐ Non

Si oui, vous n'avez pas à remplir ce questionnaire. Veuillez alors nous le renvoyer dans l'enveloppe affranchie ci-jointe.

2. Transportez-vous des marchandises touchées par la Loi sur le transport des matières dangereuses, chapitre 36 des Statuts du Canada de 1980?

☐ Oui ☐ Non

II. FORME JURIDIQUE

Cochez une seule case:

003 ☐ Propriétaire
unique004 ☐ Entreprise en
nom collectif005 ☐ Entreprise constituée
en corporation006 ☐ Coopérative007 ☐ Entreprise publique008 ☐ Autre

III. NATURE DES ACTIVITÉS DE CAMIONNAGE

ZONE D'ACTIVITÉ

1. Cochez les régions où vous exercez une activité:

009 ☐ Terre-Neuve010 ☐ Île-du-Prince-
Édouard011 ☐ Nouvelle
Écosse012 ☐ Nouveau-
Brunswick013 ☐ Québec014 ☐ Ontario015 ☐ Manitoba016 ☐ Saskatchewan017 ☐ Alberta018 ☐ Colombie-
Britannique019 ☐ Territoire
du Yukon020 ☐ Territoires
du Nord-Ouest021 ☐ États-Unis2. Veuillez estimer le pourcentage de voyages faits par votre équipement (camions et tracteurs) en 1983 sur une distance:
de 24 kilomètres (15 milles) ou moins

de 25 à 81 kilomètres (16-50 milles)

de 82 kilomètres (51 milles) ou plus

Pourcentage
%

022

023

024

100 %

3. Veuillez indiquer le pourcentage approximatif de vos activités de camionnage en regard de chacune des branches

suivantes:

Agriculture

Forêts

Chasse et pêche

Mines, carrières et puits de pétrole

Industries manufacturière

Bâtiment et travaux publics

Communication et autres services publics

Commerces de gros

Commerces de détail

Services commerciaux et gouvernementaux

Hébergement et restauration

Transport (compagnies de chemins de fer, de transport aérien, etc.)

Autres (précisez)

025

026

027

028

029

030

031

032

033

034

035

036

037

100 %

IV. EFFECTIFS

Quel a été l'effectif habituel en 1983 affecté à vos activités de camionnage seulement? Le nombre moyen de personnes émergeant à la feuille de paye mensuelle s'obtient en additionnant l'effectif dans chaque catégorie pour chaque mois de 1983 puis en divisant ce total par 12. Classez les salariés selon leur fonction principale.

	Nombre moyen d'employés	
	Temps plein	Temps partiel
Cheffeurs (sur la liste de paye de la compagnie)	039	040
Cheffeurs "loués"	041	042
Cheffeurs-courtiers (à leur compte)	043	044
Mécaniciens	045	046
AUTRES (aides, employés de bureau, surveillants, etc.)	047	048
Total	049	050

V. MATERIEL EN SERVICE À LA FIN DE L'ANNÉE

a) Selon le genre de matériel

	Nombre d'unités						Chauffeurs-courtiers	
	Camions		Tracteurs routiers		Remorques		Nombre moyen pendant l'année	Distance estimative parcourue Kilomètres
	Achetés	Loués	Achetés	Loués	Achetés	Loués		
Fourgons	051	052			053	054		
Plats et à ridelles	055	056			057	058		
À température contrôlée	059	060			061	062		
Citernes	063	064			065	066		
À benne	067	068			069	070		
Autres (préciser)	071	072			073	074		
	075	076			077	078		
	079	080			081	082		
	083	084			085	086		
	087	088			089	090		
Total								
Tracteurs - longues distance			091	092			093	094
			095	096			097	098
Tracteurs de ville			099	100			101	102
Total	103	104	105	106	107	108	109	110
TOTAL GÉNÉRAL								

b) Selon l'année des modèles (Sans les chauffeurs - courtiers)

	 Camions - Nbre.		 Tracteurs routiers - Nbre.		 Semi-remorques - Nbre.		 Remorques - Nbre.	
	Achetés	Loués	Achetés	Loués	Achetés	Loués	Achetés	Loués
Avant 1973	111	112	113	114	115	116	117	118
1973 à 1977	119	120	121	122	123	124	125	126
1978 à 1982	127	128	129	130	131	132	133	134
1983	135	136	137	138	139	140	141	142
Total	143	144	145	146	147	148	149	150



Division des transports et des communications

English on
reverse

TRANSPORTEURS ROUTIERS DE MARCHANDISES ET ENTREPRISES DE DÉMÉNAGEMENT, 1984

Veuillez faire une déclaration pour votre exercice financier (année normale d'exploitation)
terminé entre le 1^{er} avril 1984 et le 31 mars 1985

Cette déclaration porte sur la période allant du: 19__ au 19__

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur
la statistique, chapitre 15 des Statuts du
Canada de 1970-71-72 et des statuts et ré-
glements provinciaux appropriés. Se reporter
à la section XII, page 6, pour les détails
des ententes fédérales-provinciales.Réservé à
Statistique
Canada

001

002

Veuillez rectifier le nom et l'adresse s'il y a lieu

Conservez un exemplaire. Renvoyer l'autre durant le mois qui suit la période de référence
à la Division des transports et des communications, Statistique Canada, Ottawa, K1A 9Z9

I. FORME JURIDIQUE

003 ☐ Propriétaire
unique004 ☐ Entreprises en
nom collectif005 ☐ Entreprises constituées
en corporation006 ☐ Coopérative007 ☐ Autre
(précisez)Cette entreprise a-t-elle des employés? ☐ Oui ☐ NonSi "Oui", veuillez indiquer ci-dessous le ou les numéros d'employeur que
vous a attribué le ministère du Revenu national, Impôt aux fins de l'impôt:

008

009

Si cette entreprise n'est pas constituée en corporation, veuillez indiquer
le numéro d'assurance sociale du propriétaire, ou, si c'est une entreprise
constituée en nom collectif, indiquez les numéros d'assurance sociale de tous
les associés:

010

011

012

II. GENRE DE TRANSPORTEUR (Cochez la source de recettes la plus importante)

013 ☐ Public014 ☐ À contrat

III. ZONE D'ACTIVITÉ

1. Cochez les régions où vous exercez une activité:

015 ☐ Terre-Neuve016 ☐ Île-du-Prince-
Édouard017 ☐ Nouvelle-Écosse018 ☐ Nouveau-Brunswick019 ☐ Québec020 ☐ Ontario021 ☐ Manitoba022 ☐ Saskatchewan023 ☐ Alberta024 ☐ Colombie-
Britannique025 ☐ Territoire
du Yukon026 ☐ Territoires du
Nord-Ouest027 ☐ États-Unis

2. Inscrivez le pourcentage estimatif des recettes annuelles brutes à titre de transport de marchandises pour les livraisons:

De 25 kilomètres et moins sur des voies publiques

De plus de 25 kilomètres sur des voies publiques

Sur des chemins privés (par ex., sur les chemins d'une exploitation d'abattage)

Total, recettes brutes à titre de transport de marchandises

3. Inscrivez le pourcentage estimatif des recettes annuelles brutes à titre de transport de marchandises pour chaque zone d'activité ci-dessous:

Intraprovinciale (à l'intérieur de la province)

Interprovinciale (entre les provinces)

Internationale

Total, recettes brutes à titre de transport de marchandises

Pourcentage
des recettes
brutes à
titre de
transport de
marchandises

028	%
029	%
030	%
100	%
031	%
032	%
033	%
100	%

IX. EMPLOI		Nombre
Indiquez le nombre de personnes que vous employez habituellement pendant l'année (à plein temps et à temps partiel):		108
Mécaniciens et personnel d'entretien		109
Chauffeurs routiers (ne pas inclure les chauffeurs contracteurs)		110
Chauffeurs du service local et aides (ne pas inclure les chauffeurs contracteurs)		111
Surveillants de terminaux et ouvriers de quai		112
Cadres		113
Personnel de bureau		114
Autres employés (précisez)		115
.....		116
Total		117
Propriétaire(s) actif(s)		

X. CONSOMMATION DE CARBURANT		Carburant canadien	Gallons américains
Indiquez les unités utilisées pour le carburant canadien:			
1511 ☐ gallons			
1512 ☐ litres			
Exclure l'huile de graissage et le combustible.			
Essence		118	119
Diesel		120	121
Propane		160	161

XI. MATÉRIEL PRODUCTIF ET DISTANCE ESTIMATIVE PARCOURUE		Achetés		Loués	
		Nombre	Distance estimative parcourue	Nombre	Distance estimative parcourue
Indiquez les unités utilisées - 1521 ☐ milles					
1522 ☐ kilomètres					
Indiquez le matériel habituellement utilisé et donnez une estimation de la distance totale parcourue ou cours de l'année. Ne pas inclure le matériel opéré par les chauffeurs contracteurs.					
Camions		122	123	124	125
Tracteurs routiers		126	127	128	129
Semi-remorques		130		131	
Remorques		132		133	
Autres (précisez)		134		136	
.....		138		140	
Total		142	143	144	145



Division des transports et des communications

TRANSPORTEURS ROUTIERS DE MARCHANDISES 1984

Veuillez faire une déclaration pour votre exercice financier (année normale d'exploitation) terminé entre le 1^{er} avril 1984 et le 31 mars 1985If you prefer receiving this questionnaire in English, please check here ☐

Cette déclaration porte sur la période allant du _____ 19____ au _____ 19____

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, chapitre 15 des Statuts du Canada de 1970-71-72 et des statuts et règlements provinciaux appropriés. Se reporter à la section XI, page 8, pour les détails des ententes fédérale-provinciales.

Réservé à
Statistique
Canada

001

002

Veuillez rectifier le nom et l'adresse s'il y a lieu

Conservez un exemplaire. Renvoyez l'autre durant le mois qui suit la période de référence, à la Division des transports et des communications, Statistique Canada, Ottawa, K1A 9Z9.

I. FORME JURIDIQUE

003 ☐ Propriétaire
unique004 ☐ Entreprise en
nom collectif005 ☐ Entreprise constituée
en corporation006 ☐ Coopérative007 ☐ Autre
(précisez) _____Cette entreprise a-t-elle des employés? ☐ Oui ☐ Non

Si "Oui", veuillez indiquer ci-dessous le ou les numéros d'employeur que vous a attribué le ministère du Revenu national, Impôt aux fins de l'impôt:

008									
009									

II. ZONE D'ACTIVITÉ

1. Cochez les régions où vous exercez une activité:

013 ☐ Terre-Neuve014 ☐ Île-du-Prince-
Édouard015 ☐ Nouvelle-
Écosse016 ☐ Nouveau-
Brunswick017 ☐ Québec018 ☐ Ontario019 ☐ Manitoba020 ☐ Saskatchewan021 ☐ Alberta022 ☐ Colombie-
Britannique023 ☐ Territoire
du Yukon024 ☐ Territoires
du Nord-Ouest025 ☐ États-Unis

2. Inscrivez le pourcentage estimatif des recettes annuelles brutes à titre de transport de marchandises pour les livraisons:

de 25 kilomètres et moins sur des voies publiques

de plus de 25 kilomètres sur des voies publiques

sur des chemins privés (par ex., sur les chemins d'une exploitation d'abattage)

Total, recettes brutes à titre de transport de marchandises

3. Inscrivez le pourcentage estimatif des recettes annuelles brutes à titre de transport de marchandises pour chaque zone d'activité ci-dessous.

Intraprovinciale (à l'intérieur de la province)

Interprovinciale (entre les provinces)

Internationale

Total, recettes brutes à titre de transport de marchandises

Pourcentage
des recettes
brutes à
titre de
transport de
marchandises

026	
027	
028	
100	
029	
030	
031	
100	

VIII. CLASSIFICATION DES EMPLOYÉS ET LEUR RÉMUNÉRATION

1. Le nombre d'employés et leur rémunération totale doivent figurer sur la ligne qui correspond à leur activité principale.
2. Le nombre qui doit figurer à la colonne (b), s'obtient en additionnant le nombre d'employés de chacune des catégories mentionnées sur la feuille des salaires pour la période comprenant le 12 jour de chaque mois, et en divisant par 12.
3. La colonne (c) doit refléter le montant brut (y compris les gratifications, Assurance - Chômage, Avantages sociaux, etc.) gagné par les employés avant toute déduction.

Classification des employés (a)	Nombre moyen d'employés (b)	Rémunération totale \$ (omettre les cents) (c)
Entretien du matériel et garage:	379	380
Surveillants	381	382
Mécaniciens (y compris les contremaîtres)	383	384
Employés de service	385	386
Autres (y compris les employés de bureau)	387	388
Transport (y compris les préposés à la collecte et à la livraison locale):		
Surveillants	389	390
Chauffeurs (transport local et interurbain) (Ne pas inclure les chauffeurs contractuels)	391	392
Aides	393	394
Autres (y compris les employés de bureau)	395	396
Terminals et plate-forme (sauf les préposés à la collecte et à la livraison locale):		
Surveillants	397	398
Employés sur la plate-forme et au terminus	399	400
Employés de bureau	401	402
Autres	403	404
Ventes, tarif et publicité:		
Surveillants	405	406
Vendeurs	407	408
Autres (y compris les employés de bureau)	409	410
Administration et frais généraux (y compris le recouvrement et la facturation des comptes à recevoir):		
Agents, propriétaires et associés	411	412
Surveillants	413	414
Employés de bureau	415	416
Autres	417	418
Total		

IX. CONSOMMATION DE CARBURANT			
Indiquez les unités utilisées pour le carburant canadiens -			
4331 ☐ gallons			
4332 ☐ litres			
Exclure l'huile de graissage et le combustible.			
Essence	419	420	421
Diesel	422	423	424
Propane	425	426	427
Total			
	Carburant canadien	Gallons américains	Coût du carburant et du combustible \$ (omettre les cents)



Division des transports et des communications

TRANSPORTEURS ROUTIERS DE MARCHANDISES, 1984

Veuillez faire une déclaration pour votre exercice financier (année normale d'exploitation) terminé entre le 1^{er} avril 1984 et le 31 mars 1985If you prefer receiving this questionnaire in English, please check here ☐

Cette déclaration porte sur la période allant du _____ 19____ au _____ 19____

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, chapitre 15 des Statuts du Canada de 1970-71-72 et des statuts et règlements provinciaux appropriés. Se reporter à la section XII, page 8, pour les détails des ententes fédérale-provinciales.

Réservé à
Statistique
Canada

001

002

Veuillez rectifier le nom et l'adresse s'il y a lieu

Conservez un exemplaire. Renvoyez l'autre durant le mois qui suit la période de référence, à la Division des transports et des communications, Statistique Canada, Ottawa, K1A 9Z9

I. FORME JURIDIQUE

003 ☐ Propriétaire
unique004 ☐ Entreprise en
nom collectif005 ☐ Entreprise constituée
en corporation006 ☐ Coopérative007 ☐ Autre
(précisez) _____Cette entreprise a-t-elle des employés? ☐ Oui ☐ Non

Si "Oui", veuillez indiquer ci-dessous le ou les numéros d'employeur que vous a attribué le ministère du Revenu national, Impôt aux fins de l'impôt:

008									
009									

II. ZONE D'ACTIVITÉ

1. Cochez les régions où vous exercez une activité:

013 ☐ Terre-Neuve014 ☐ Île-du-Prince-
Édouard015 ☐ Nouvelle-
Écosse016 ☐ Nouveau-
Brunswick017 ☐ Québec018 ☐ Ontario019 ☐ Manitoba020 ☐ Saskatchewan021 ☐ Alberta022 ☐ Colombie-
Britannique023 ☐ Territoire
du Yukon024 ☐ Territoires
du Nord-Ouest025 ☐ États-Unis

2. Inscrivez le pourcentage estimatif des recettes annuelles brutes à titre de transport de marchandises pour les livraisons:

de 25 kilomètres et moins sur des voies publiques

de plus de 25 kilomètres sur des voies publiques

sur des chemins privés (par ex., sur les chemins d'une exploitation d'abattage)

Total, recettes brutes à titre de transport de marchandises

3. Inscrivez le pourcentage estimatif des recettes annuelles brutes à titre de transport de marchandises pour chaque zone d'activité ci-dessous.

Intraprovinciale (à l'intérieur de la province)

Interprovinciale (entre les provinces)

Internationale

Total, recettes brutes à titre de transport de marchandises

4. Nombre de livraisons facturées:

moins de 2,250 kilograms

de 2,250 à 9,000 kilograms

9,000 kilograms et plus

Pourcentage
des recettes
brutes à
titre de
transport de
marchandises

026

%

027

%

028

%

100

%

029

%

030

%

031

%

100

%

102

103

104

Matériel productif par genre de moteur		Camions		Tracteurs routiers	
		Achetés	Loués	Achetés	Loués
Essence	nbre.	578	579	580	581
		586	587	588	589
Diesel	nbre.	660	661	662	663
Propane	nbre.	594	595	596	597
Total					

IX. CLASSIFICATION DES EMPLOYES ET LEUR REMUNERATION

1. Le nombre d'employés et leur rémunération totale doivent figurer sur la ligne qui correspond à leur activité principale.
 2. Le nombre qui doit figurer à la colonne (b), s'obtient en additionnant le nombre d'employés de chacune des catégories mentionnées sur la feuille des salaires pour la période comprenant le 12^e jour de chaque mois, et en divisant par 12.
 3. La colonne (c) doit refléter le montant brut (y compris les gratifications, Assurance-Chômage, avantages sociaux, etc.) gagné par les employés avant toute déduction.

	Nombre moyen d'employés (b)	Rémunération totale \$ (omettre les cents) (c)
Entretien du matériel et garages:	602	603
Surveillants	604	605
Mécaniciens (y compris les contremaîtres)	606	607
Employés de service	608	609
Autres (y compris les employés de bureau)	610	611
Transport (y compris les préposés à la collecte et à la livraison locales):		
Surveillants	612	613
Chauffeurs (transport local et interurbain) (ne pas inclure les chauffeurs contractuels)	614	615
Aides	616	617
Autres (y compris les employés de bureau)	618	619
Terminus et plate-forme (sauf les préposés à la collecte et à la livraison locales):		
Surveillants	620	621
Employés sur la plate-forme et au terminus	622	623
Employés de bureau	624	625
Autres	626	627
Ventes, tarif et publicité:		
Surveillants	628	629
Vendeurs	630	631
Autres (y compris les employés de bureau)	632	633
Administration et frais généraux (y compris le recouvrement et la facturation des comptes à recevoir):		
Agents, propriétaires et associés	634	635
Surveillants	636	637
Employés de bureau	638	639
Autres	640	641
Total		

X. CONSOMMATION DE CARBURANT

Indiquez les unités utilisées pour le carburant canadiens:

6371 ☐ gallons6372 ☐ litres

Exclure l'huile de graissage et le combustible

Essence

Diesel

Propane

Total

Carburant canadiens

Gallons américains

Coût du carburant et combustible \$ (omettre les cents)

642

643

644

645

646

647

648

649

650

1. Donnez l'emplacement des terminaux:

099 ☐

2. Autres grands centres desservis:

100 ☐

3. Itinéraire autorisé total (sans doubles comptes) en kilomètres. Joindre les cartes des itinéraires, si possible

101



Statistique Canada Statistics Canada

Division des transports et des communications

ENTREPRISES DE DÉMÉNAGEMENT 1984

Veuillez faire une déclaration pour votre exercice financier (année normale d'exploitation)
terminé entre le 1^{er} avril 1984 et le 31 mars 1985

If you prefer receiving this
questionnaire in English,
please check here ☐

Cette déclaration porte sur la période allant du _____ 19____ au _____ 19____

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur
la statistique, chapitre 15 des Statuts du
Canada de 1970-71-72 et des statuts et
règlements provinciaux appropriés. Se re-
porter à la section XI, page 6, pour les dé-
tails des ententes fédérale-provinciales.

Réservé à
Statistique
Canada

001

002

Veuillez rectifier le nom et l'adresse s'il y a lieu

Conservez un exemplaire. Renvoyez l'autre durant le mois qui suit la période de référence
à la Division des transports et des communications, Statistique Canada, Ottawa, K1A 9Z9

I. FORME JURIDIQUE

003 ☐ Propriétaire
unique004 ☐ Entreprise en
nom collectif005 ☐ Entreprise constituée
en corporation006 ☐ Coopérative007 ☐ Autre
(précisez) _____

Cette entreprise a-t-elle des employés? ☐ Oui ☐ Non

Si "Oui", veuillez indiquer ci-dessous le ou les numéros d'employeur que vous
a attribué le ministère du Revenu national, Impôt aux fins de l'impôt:

008

009

II. ZONE D'ACTIVITÉ

1. Cochez les régions où vous exercez une activité:

013 ☐ Terre-Neuve014 ☐ Île-du-Prince-
Édouard015 ☐ Nouvelle
Écosse016 ☐ Nouveau-
Brunswick017 ☐ Québec018 ☐ Ontario019 ☐ Manitoba020 ☐ Saskatchewan021 ☐ Alberta022 ☐ Colombie-
Britannique023 ☐ Territoire
du Yukon024 ☐ Territoires
du Nord-Ouest025 ☐ États-Unis

2. Inscrivez le pourcentage estimatif des recettes annuelles brutes à titre de transport pour les livraisons:

de 25 kilomètres et moins sur des voies publiques

de plus de 25 kilomètres sur des voies publiques

sur des chemins privés (par ex., sur les chemins d'une exploitation d'abattage)

Total, recettes brutes à titre de transport

3. Inscrivez le pourcentage estimatif des recettes annuelles brutes à titre de transport pour chaque zone d'activité
ci-dessous.

Intraprovinciale (à l'intérieur de la province)

Interprovinciale (entre les provinces)

Internationale

Total, recettes brutes à titre de transport

4. Nombre de ménages déménagés au cours de l'année

Pourcentage
des recettes
brutes à
titre de
transport

026	%
027	%
028	%
100	%
029	%
030	%
031	%
100	%
032	

IX. CLASSIFICATION DES EMPLOYÉS ET LEUR RÉMUNÉRATION

1. Le nombre d'employés et leur rémunération totale doivent figurer sur la ligne qui correspond à leur activité principale.
 2. Le nombre qui doit figurer à la colonne (b) s'obtient en additionnant le nombre d'employés des chacune des catégories mentionnées sur la feuille des salaires pour la période comprenant le 12^e jour de chaque mois, et en divisant par 12.
 3. La colonne (c) doit refléter le montant brut (y compris les gratifications, assurance-chômage, avantages sociaux, etc.) payés par les employés avant toute déduction.

Classification des employés (a)	Nombre moyen d'employés (b)	Rémunération totale \$ (omettre les cents) (c)
Entretien du matériel et garage:	379	380
Surveillants	381	382
Mécaniciens (y compris les contremaîtres)	383	384
Employés de service	385	386
Autres (y compris les employés de bureau)	387	388
Transport (y compris les préposés à la collecte et à la livraison locales):		
Surveillants	389	390
Chauffeurs (transport local et interurbain) (en excluant les chauffeurs contractuels)	391	392
Aides	393	394
Autres (y compris les employés de bureau)	395	396
Terminus, plate-forme et entrepôt (sauf les préposés à la collecte et à la livraison locales):		
Surveillants	397	398
Employés sur la plate-forme, au terminus et à l'entrepôt	399	400
Employés de bureau	401	402
Autres	403	404
Ventes, tarif et publicité:		
Surveillants	405	406
Vendeurs	407	408
Autres (y compris les employés de bureau)	409	410
Administration et frais généraux (y compris le recouvrement et la facturation des effets à recevoir):		
Agents, propriétaires et associés	411	412
Surveillants	413	414
Employés de bureau	415	416
Autres	417	418
Total		

X. CONSOMMATION DU CARBURANT

Indiquez les unités utilisées pour le carburant canadien:

4351 ☐ gallons4352 ☐ litres

Exclure l'huile de graissage et le combustible

Essence

Diesel

Propane

Total

Carburant canadien	Gallons américains	Coût du carburant \$ (omettre les cents)
419	420	421
422	423	424
454	455	456
425	426	427



Division des transports et des communications

English or
Français

TRANSPORTEURS ROUTIERS DE VOYAGEURS, 1982

Veuillez faire une déclaration pour votre exercice financier (année normale d'exploitation) terminée entre le 1^{er} avril 1982 et le 31 mars 1983.

Cette déclaration porte sur la période allant du _____ 19__ au _____ 19__

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, chapitre 13 de Statuts du Canada de 1970-71-72 et des statuts et règlements provinciaux appropriés. Se reporter à la section IX, page 4 pour les détails des ententes fédérales-provinciales.

RÉSERVE À
STATISTIQUE
CANADA

001

002

Veuillez rectifier le nom et l'adresse s'il y a lieu

Conservez un exemplaire. Renvoyez l'autre durant le mois qui suit la période de référence à la Division des transports et des communications, Statistique Canada, Ottawa K1A 0V1.

I. FORME JURIDIQUE

003 ☐ Propriétaire unique004 ☐ Entreprise en nom collectif005 ☐ Entreprise constituée en corporation006 ☐ Coopérative007 ☐ Autre (précisez) _____

Cette entreprise a-t-elle des employés?

☐ Oui ☐ Non

Si "Oui", veuillez indiquer ci-dessous le ou les numéros d'employeur que vous a attribués le ministère du Revenu national, l'impôt aux fins de l'impôt:

008							
009							

Si cette entreprise n'est pas constituée en corporation, veuillez indiquer le numéro d'assurance sociale du propriétaire, ou, si c'est une entreprise constituée en nom collectif, indiquez les numéros d'assurance sociale de tous les associés:

010							
011							
012							

II. ZONE D'ACTIVITÉ

1. Cochez les régions où vous exercez une activité:

013 ☐ Terre-Neuve014 ☐ Île-du-Prince-Édouard015 ☐ Nouvelle-Écosse016 ☐ Nouveau-Brunswick017 ☐ Québec018 ☐ Ontario019 ☐ Manitoba020 ☐ Saskatchewan021 ☐ Alberta022 ☐ Colombie-Britannique023 ☐ Territoire du Yukon024 ☐ Territoires du Nord-Ouest025 ☐ États-Unis

2. Inscrivez le pourcentage estimatif des recettes annuelles brutes à titre de transport de passagers pour chaque zone d'activité ci-dessous.

À l'intérieur des limites de la ville (y compris les banlieues)

Service interurbain

Total, recettes brutes à titre de transport de passagers

3. Inscrivez le pourcentage estimatif des recettes annuelles brutes à titre de transport de passagers pour chaque zone d'activité ci-dessous.

Intraprovinciale (à l'intérieur de la province)

Interprovinciale (entre les provinces)

Internationale

Total, recettes brutes à titre de transport de passagers

4. Décrivez le type d'entreprise. Veuillez annexer si possible vos itinéraires et/ou votre (vos) horaire(s).

031 ☐ _____

Pourcentage des recettes brutes à titre de transport des passagers	
026	%
027	%
100	%
028	%
029	%
030	%
100	%

VI. EMPLOI		Nombre	
Indiquez le nombre de personnes que vous employez habituellement durant l'année (à plein temps et à temps partiel).		072	
Chauffeurs		073	
Autres employés (précisez)		074	
Total		075	
Propriétaire(s) actif(s)		076	

VII. CONSOMMATION DE CARBURANT		Carburant canadien	Gallons américains
Indiquez les unités utilisées pour le carburant canadien: 1141 ☐ gallons 1142 ☐ litres		077	078
Ne comptez pas l'huile de graissage ni le combustible.		079	080
Essence		120	121
Diesel			
Propane			

VIII. MATÉRIEL PRODUCTIF ET DISTANCE ESTIMATIVE PARCOURUE:		Achetés		Loués	
Indiquez les unités utilisées: 1151 ☐ milles 1152 ☐ kilomètres		Nombre	Distance totale parcourue	Nombre	Distance totale parcourue
Indiquez le matériel habituellement utilisé et donnez une estimation de la distance totale parcourue au cours de l'année.		081	082	083	084
Autocars		085	086	087	088
Autobus urbains et de banlieue		089	090	091	092
Autobus scolaires		093	094	095	096
Taxis		097		099	
Autres (précisez)		101	102	103	104
Total		105	106	107	108

TRANSPORTEURS ROUTIERS DE VOYAGEURS, 1982

Veuillez faire une déclaration pour votre exercice financier (année normale
d'exploitation) terminé entre le 1^{er} avril 1982 et le 31 mars 1983

Cette déclaration porte sur la période allant du _____ 19__ au _____ 19__

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur
la statistique, chapitre 15 des Statuts du
Canada de 1970-71-72 et des statuts et
réglements provinciaux appropriés. Se re-
porter à la section X, page 6, pour les
détails des ententes fédérale-provinciales.

Réserve à
Statistique
Canada

001

002

Veuillez rectifier le nom et l'adresse s'il y a lieu

Conservez un exemplaire. Renvoyez l'autre durant le mois qui suit la période de référence
à la Division des transports et des communications, Statistique Canada, Ottawa K1A 0V1

I. FORME JURIDIQUE

003 ☐ Propriétaire
unique004 ☐ Entreprise en
nom collectif005 ☐ Entreprise constituée
en corporation006 ☐ Coopérative007 ☐ Autre
(précisez) _____

Cette entreprise a-t-elle des employés? ☐ Oui ☐ Non

Si "Oui", veuillez indiquer ci-dessous le ou les numéros d'employeur
que vous a attribué le ministre du Revenu national, Impôt aux fins de l'impôt:

008							
009							

II. ZONE D'ACTIVITÉ

1. Cochez les régions où vous exercez une activité

013 ☐ Terre-Neuve014 ☐ Île-du-Prince-
Édouard015 ☐ Nouvelle-Écosse016 ☐ Nouveau-Brunswick017 ☐ Québec018 ☐ Ontario019 ☐ Manitoba020 ☐ Saskatchewan021 ☐ Alberta022 ☐ Colombie-
Britannique023 ☐ Territoire du Yukon024 ☐ Territoires du
Nord-Ouest025 ☐ États-Unis

2. Inscrire le pourcentage estimatif des recettes annuelles brutes à titre de transport de passagers pour chaque zone d'activité ci-dessous.

A l'intérieur des limites de la ville (y compris les banlieues)

Service interurbain

Total, recettes brutes à titre de transport de passagers

3. Inscrire le pourcentage estimatif des recettes annuelles brutes à titre de transport de passagers pour chaque zone d'activité ci-dessous.

Intraprovinciale (à l'intérieur de la province)

Interprovinciale (entre les provinces)

Internationale

Total, recettes brutes à titre de transport de passagers

4. Décrivez le type d'entreprise. Veuillez annexer si possible vos itinéraires et (ou) votre (vos) horaire(s).

031 ☐

Pourcentage
des recettes
brutes à
titre de
transport
des
passagers

026	%
027	%
100	%
028	%
029	%
030	%
100	%

VII. CONSOMMATION DE CARBURANT

Indiquez les unités utilisées pour le carburant canadien: 1651 ☐ gallons

1652 ☐ litres

Ne comptez pas l'huile de graissage et le combustible.

Essence

Diesel

Propane

Carburant
canadien

Gallons
américains

127

128

129

130

170

171

VIII. MATÉRIEL PRODUCTIF ET DISTANCE ESTIMATIVE PARCOURUE

Indiquez les unités utilisées: 1661 ☐ milles

1662 ☐ kilomètres

Indiquez le matériel habituellement utilisé et donnez une estimation de la distance annuelle totale parcourue au cours de l'année.

Autocars

Autobus urbains et de banlieue

Autobus scolaires

Taxis

Autres (précisez)

Total:

Achetés

Locés

Nombre

Distance
totale
parcourue

Nombre

Distance
totale
parcourue

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

IX. EMPLOI

Indiquez le nombre de personnes que vous employez habituellement durant l'année (à plein temps et à temps partiel).

Mécaniciens et personnel d'entretien

Chauffeurs, services local et interurbain

Employés de terminus

Cadres

Personnel de bureau

Autres employés (précisez)

Total:

Propriétaires actifs

Nombre

118

119

120

121

122

123

124

125

126

Division des transports et des communications

TRANSPORTEURS ROUTIERS DE VOYAGEURS, 1982

Veuillez faire cette déclaration pour votre exercice financier (année normale d'exploitation) terminée entre le 1^{er} avril 1982 et le 31 mars 1983

If you prefer receiving this questionnaire in English, please check here ☐

Cette déclaration porte sur la période allant de _____ 19____ au _____ 19____

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, chapitre 18 des Statuts du Canada de 1970-71-72 et des statuts et règlements provinciaux appropriés. Se reporter à la section XI, page 7, pour les détails des ententes fédérales-provinciales.

Réservé à
Statistique
Canada

801

002

Veuillez rectifier le nom et l'adresse s'il y a lieu

Conservez un exemplaire. Renvoyez l'autre durant le mois qui suit la période de référence à la Division des transports et des communications, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0Y1.

LE FORME JURIDIQUE

003 ☐ Propriétaire unique 004 ☐ Entreprise en nom collectif 005 ☐ Entreprise constituée en corporation 006 ☐ Coopérative 007 ☐ Autre (précisez)

Cette entreprise a-t-elle des employés? ☐ Oui ☐ Non

Si "Oui", veuillez indiquer ci-dessous le ou les numéros d'employeur que vous a attribué le ministère du Revenu national. Impôt aux fins de l'impôt:

22

200

II. ZONE D'ACTIVITÉ

1. Cochez les régions où vous exercez une activité:

013 ☐ Tette-Neuve

014 ☐ Île-du-Prince-Édouard015 ☐ Nouvelle-Écosse016 ☐ Nouveau-Brunswick017 ☐ Québec

018 □ Ontario

019  Manitoba

020 □ Sekretariat 38

021 ☐ Alberta

622 ☐ Colombie-Britannique023 ☐ Territoire du Yukon024 ☐ Territoires du Nord-Ouest025 ☐ Ents-Units

2. Inscrivez le pourcentage estimatif des recettes annuelles brutes à titre de transport de voyageurs pour chaque zone d'activité ci-dessous.

À l'intérieur des limites de la ville (y compris les banlieues)

Service Interruptions

Total, recettes brutes à titre de transport de voyageurs

3. Inscrivez le pourcentage estimatif des recettes annuelles brutes à titre de transport de voyageurs pour chaque zone d'activité ci-dessous.

Intraprovinciale (à l'intérieur de la province)

Interprovinciale (entre les provinces)

International

Total, recettes brutes à titre de transport de voyageurs

4. Indiquez l'itinéraire du service régulier d'autobus pour le transport des voyageurs. Si vous avez besoin de plus d'espace, complétez cette question sur une autre feuille que vous joindrez à ce rapport. Annexe les cartes indiquant les itinéraires et/ou les horaires.

Indiquez les unités utilisées: 3991 ☐ milles

2992 □ kilometres

031 □

[illegible]

VII. CLASSIFICATION DES EMPLOYÉS ET LEUR RÉMUNÉRATION

1. Le nombre d'employés et leur rémunération totale doivent figurer sur la ligne qui correspond à leur activité principale.
 2. Le nombre d'employés en service, qui doit figurer à la colonne (b), s'obtient en additionnant le nombre d'employés de chacune des catégories mentionnées sur la feuille des salaires pour la période comprenant le 12 jour de chaque mois, et en divisant par 12.
 3. Colonne (c) doit indiquer le montant brut (y compris les gratifications, assurance-chômage, avantages sociaux, etc.) payé par les employeurs avant toute déduction.

Classification des employés (a)	Nombre moyen d'employés (b)	Rémunération totale (Monnaie les cents) (c)
Entretien du matériel et garage:	158	159
Surveillants	160	161
Mécaniciens (y compris les coo-remaitres)	162	163
Employés de service	164	165
Autres (y compris les employés de bureau)	166	167
Transport:	168	169
Surveillants	170	171
Chauffeurs	172	173
Autres (y compris les employés de bureau)	174	175
Terminaux:	176	177
Surveillants	178	179
Employés de guichets et d'agences de voyage	180	181
Trafic et publicité:	182	183
Surveillants	184	185
Autres (y compris les employés de bureau)	186	187
Administration et frais généraux:	188	189
Agents, propriétaires et associés	190	191
Surveillants	192	193
Employés de bureau	194	195
Autres	196	197
Total	198	199

VIII. STATISTIQUES DU TRAFIC:

Un passager qui paie son billet au chauffeur d'un véhicule et qui utilise ensuite des correspondances ne doit être compté que pour le premier véhicule. La distance parcourue en service ne comprend pas les déplacements d'autobus hors-service. Par contre cette distance parcourue hors-service doit être incluse dans la colonne distance totale parcourue.

Indiquez les unités utilisées 4001 ☐ milles

4002 ☐ kilomètres

	Voyagers payants transportés	Distance parcourue en service	Distance totale parcourue
Service d'autobus régulier et spécial	256	357	358
Service urbain	359	360	361
Service de banlieue	362	363	364
Service interurbain	365	366	367
Service d'autobus notifiés et excursions	368	369	370
Service d'autobus à contrat	371	372	373
Service de transport d'écoliers	374	375	376
Service commercial (aéroport, etc.)	377	378	379
Autres services de passagers (préciser)	380	381	382
Total	383	384	385

TRANSPORT URBAIN, 1982

Veuillez faire une déclaration pour votre exercice financier (année normale d'exploitation) terminée entre le 1^{er} avril 1982 et le 31 mars 1983.

If you prefer receiving this questionnaire in English, please check here ☐.

129

Cette déclaration porte sur la période allant du 19 au 19

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, chapitre 15, des Statuts du Canada de 1970-71-72 et des statuts et règlements provinciaux appropriés. Se reporter à la section XII, page 7, pour les détails des ententes fédérale-provinciales.

Réservé à Statistique Canada

001

002

Veuillez rectifier le nom et l'adresse s'il y a lieu

Conservez un exemplaire. Remettez l'autre durant le mois qui suit la période de référence, à la Division des transports et des communications, Statistique Canada, Ottawa K1A 0V1.

I. FORME JURIDIQUE

003 ☐ Propriétaire unique

004 ☐ Entreprise en non collectif

005 ☐ Entreprise constituée en corporation

006 ☐ Municipal

007 ☐ Autre (précisez) _____

Cette entreprise a-t-elle des employés? ☐ Oui ☐ Non

Si "Oui", veuillez indiquer ci-dessous le ou les numéros d'employeur que vous a attribué le ministère du Revenu national, l'impôt aux fins de l'impôt:

008									
009									
010									

II. ZONE D'ACTIVITÉ

1) Municipalité(s) desservie: 011 ☐ _____

2) Population desservie: 012 _____

3) Longueur de l'itinéraire complet du service de transport urbain: 013 _____

4) Zone desservie en kilomètres carrés: 014 _____

5) Inscrivez le pourcentage estimatif des recettes annuelles à titre de transport de passagers pour chaque zone d'activité ci-dessous.

A l'intérieur des limites de la ville (y compris les banlieues):

Service interurbain: 015 _____ %

Total, recettes brutes au titre du transport de passagers: 016 _____ %

Pourcentage des recettes brutes à titre de transport de passagers

015	%
016	%
100	%

III. RECETTES D'EXPLOITATION

Inclure seulement les recettes d'exploitation relatives au transport de passagers. Inscrivez toute autre recette à la Section V.

Service régulier et spécial d'autobus et d'autocar:

Urbain: 017 _____

De banlieue: 018 _____

Interurbain: 019 _____

Autobus notés et excursions: 020 _____

Services à contrat:

Service de transport d'écoliers: 021 _____

Service commercial (par ex. pour l'aéroport): 022 _____

Autres services aux passagers (précisez): 023 _____

Autres recettes d'exploitation:

Subventions provenant du gouvernement municipal: 024 _____

Subventions provenant d'autres paliers de gouvernement(s): 025 _____

Commissions: 026 _____

Concessions: 027 _____

Publicité: 028 _____

Colis, courrier, bagages, etc.: 029 _____

Autre (précisez): 030 _____

TOTAL, RECETTES D'EXPLOITATION: 031 _____

\$ (omettre les cents)

017
018
019
020
021
022
023
024
025
026
027
028
029
030
031

VII. CLASSIFICATION DES SALARIÉS ET LEUR RÉMUNÉRATION:

1. Le nombre de salariés et leur rémunération totale doivent figurer sur la ligne qui correspond à leur activité principale.
2. Le nombre de salariés en service, qui doit figurer dans la colonne (b) s'obtient en additionnant le nombre de salariés de chacune des catégories sous mentionnées figurant sur la feuille de paye pour la période englobant le 12^e jour de chaque mois, et en divisant par 12.
3. Colonne (c) doit refléter le montant brut (y compris les gratifications, assurance-chômage, avantages sociaux, etc.) gagné par les salariés avant toute déduction.

Classification des salariés (a)	Nombre moyen de salariés (b)	Rémunération totale \$ (omettre les cents) (c)
Entretien de matériel et garage:	145	146
Surveillants	147	148
Mécaniciens (y compris les contremaîtres)	149	150
Employés de service	151	152
Autres (y compris les employés de bureau)	153	154
Transport:	155	156
Surveillants et inspecteurs	157	158
Chauffeurs, conducteurs	159	160
Autres (y compris les employés de bureau)	161	162
Terminals:	163	164
Surveillants	165	166
Préposés aux guichets	167	168
Trafic et publicités:	169	170
Surveillants	171	172
Autres (y compris les employés de bureau)	173	174
Administration et frais généraux:	175	176
Agents, propriétaires et associés		
Surveillants		
Employés de bureau		
Autres		
Total		

VIII. STATISTIQUES DU TRAFIC:

Un passager qui paie son billet au chauffeur d'un véhicule et qui utilise ensuite des correspondances ne doit être compté que pour le premier véhicule. La distance parcourue en service ne comprend pas les déplacements d'autobus hors-service. Par contre cette distance parcourue hors-service doit être incluse dans la colonne distance totale parcourue.

Indiquez les unités utilisées: 4791 ☐ milles

4792 ☐ kilomètres

Genre de service	Passagers payants transportés	Véhicules- heures payantes	Distance parcourue en service	Distance totale parcourue	Séga-kilomètres	Trajet en kilomètres des linéaires, aller ou retour (routes régulières, service en semaine, au 31 déc.)
Service d'autobus régulier et spécial:	387	388	389	390	391	392
Urbain	393	394	395	396	397	398
De banlieue	399	400	401	402	403	404
Interurbain	405	406	407	408	409	410
Service notal	411	412	413	414	415	416
Service à contrat:						
Service de transport d'écoliers	417	418	419	420	421	422
Service commercial (pour l'aéroport, etc.)	423	424	425	426	427	428
Autres (précisez)	429	430	431	432	433	434
.....	435	436	437	438	439	440
Total						

**Federal Government
Employment Report****Déclaration sur l'emploi dans
le gouvernement fédéral**

Please make any necessary change in above name or mailing address - Prière de changer les nom et adresse ci-dessus, s'il y a lieu

Return to:

Employment and International Section,
Public Institutions Division,
Statistics Canada,
20th floor, R.H. Coats Bldg.,
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Renvoyer à la:

Section internationale et de l'emploi,
Division des institutions publiques,
Statistique Canada,
20 ième étage, Immeuble R.H. Coats,
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Report for the month of - Mois de référence**City or Town - Cité ou ville****Province**

Category - Catégorie	Number of employees - Nombre d'employés					Regular payroll Rémunération ordinaire	Overtime payments Paiements pour heures supplémentaires	Retentive payments Paiements rétroactifs	Other payments Autres paiements	Gross payroll Rémunération brute
	Regular Permanent		Casual Temporary		TOTAL					
	Male Hommes	Female Femmes	Male Hommes	Female Femmes						
						\$	\$	\$	\$	\$
Executive - Direction										
Scientific and professional - Scientifique et professionnelle										
Administrative and foreign service - Administrative et service extérieur										
Technical - Technique										
Administrative support - Soutien administratif										
Operational - Exploitation										
Others - Autres										
Total										

Remarks - Please explain any significant changes from the previous month in the number of employees or the amount of payroll - Remarques - Expliquez toute variation importante du nombre d'employés ou de la rémunération par rapport au mois précédent.

Report submitted by - Nom du responsable	Title - Fonction	Date
--	------------------	------

INSTRUCTIONS AND DEFINITIONS

Report the information in the manner prescribed below. Explain under "Remarks" any unusual items or significant changes. A separate report should be made for each province under the jurisdiction of the reporting office. Reports should be submitted within 21 days after the end of the month covered.

Number of employees: The reported number should include only staff strength on the last day of the month.

Regular payroll: The basic wage and salary payments to employees during a specified period of time, excluding types mentioned below, but before deductions for income tax, etc. Includes payroll for all those employed during the month whether they were on strength at the end of the month or not. If there were semi-monthly, fortnightly or weekly payments in the month, the total amount paid for the month constitutes the "Regular payroll".

Overtime payments: Amounts paid for work done outside regular working hours of employee. This may include payments for overtime worked during previous months.

Retrospective payments: Amounts paid with respect to money earned during prior periods. Adjustments applicable to the month being reported should be included with "Regular payroll". Adjustments resulting from annual increases or promotional increases to individuals should also be included with "Regular payroll".

Other payments: Includes other taxable payments e.g. shift premium, severance pay, isolation pay.

Executive Category: is composed of occupational groups engaged in the development of government policy, the direction of government programmes and related functions in which there is a requirement for exceptional ability in utilizing resources or in initiating or modifying administrative functions.

Scientific and Professional Category: is composed of occupational groups engaged in the application of a comprehensive body of knowledge acquired through university graduation in fields specified in group definitions, and of professional groups in which membership in Canada is generally controlled by legally established licensing bodies. Some fields included within this occupational category are: auditing, biological sciences, dentistry, economics, sociology and statistics, engineering and land survey.

Administrative and Foreign Service Category: is composed of occupational groups engaged in the planning, execution, conduct and control of programmes serving the public interest, the political and economic relations between Canada and other countries, and the requirements of internal management in the Public Service of Canada.

Technical Category: is composed of occupational groups engaged in the conduct of analytical, experimental and investigative duties in the natural, physical, and social sciences, and the preparation, inspection and measurement of biological, chemical, and physical substances and materials, and the design, construction, inspection, operation and maintenance of complex equipment, systems and process, and the performance of similar technical duties.

Administrative Support Category: is composed of occupational groups engaged in the preparation, transcribing, transmitting, systematizing and maintenance of records, reports and communications of manual processes, or by operating various machines and equipment, as in the direct application of rules and regulations.

Operational Category: is composed of occupational groups engaged in the performance of a craft or of unskilled work in the fabrication, maintenance and repair activities, in the operation of machines, equipment and vehicles, and in the provision of postal, protective, correctional, personal or domestic services.

Casuals: are individuals employed on a casual basis or for a temporary period not exceeding six months; or, individuals employed for a specified term of more than six months.

Other Category: are employees for whom no occupational breakdown is available.

INSTRUCTIONS ET DÉFINITIONS

Établissez votre déclaration suivant les indications ci-après. Expliquez dans les "Remarques" toute situation particulière ou toute variation importante. Chaque province ou vous avez des employés doit faire l'objet d'une déclaration distincte. Prière d'envoyer vos déclarations dans les 21 jours qui suivent la fin du mois de référence.

Nombre d'employés: Les nombres inscrits ne doivent comprendre que les employés faisant partie de l'effectif le dernier jour du mois.

Rémunération ordinaire: Traitements et salaires de base versés aux employés au cours d'une période donnée, sans les catégories spéciales mentionnées ci-après, mais avant toute déduction d'impôt sur le revenu, etc. Elle comprend la rémunération de toutes les personnes qui ont été employées au cours du mois, qu'elles aient ou non fait partie de l'effectif à la fin du mois. Si, au cours d'un mois quelconque, il y a eu des paiements semi-mensuels, à la quinzaine ou à la semaine, le montant total versé pour le mois constitue la "Rémunération ordinaire".

Paiements pour heures supplémentaires: Montants versés pour le travail effectué en dehors des heures normales de travail. Cela peut comprendre des paiements pour heures supplémentaires de mois antérieurs.

Paiements rétroactifs: Montants versés comme rémunération du travail effectué au cours de périodes antérieures. Les redressements applicables au mois de référence doivent figurer dans la "Rémunération ordinaire", de même que les redressements amenés par des augmentations annuelles ou à l'occasion de promotions.

Autres paiements: Paiements imposables, par ex., prime de poste, allocation de retraite, supplément pour travail dans un poste isolé.

La catégorie de la direction: se compose des groupes d'occupation qui élaborent les politiques administratives, dirigent les programmes administratifs et remplissent des fonctions connexes exigeant des aptitudes supérieures pour l'utilisation des ressources ou l'institution ou la modification de fonctions administratives.

La catégorie scientifique et professionnelle: se compose des groupes d'occupation qui appliquent de vastes connaissances acquises à l'université dans les domaines spécifiques, dans les définitions du groupe, et des groupes de professions dont l'exercice au Canada est généralement autorisé et réglementé par des organismes légalement constitués. Au nombre des catégories d'occupation nous retrouvons la vérification, les sciences biologiques, l'art dentaire, l'économie, la sociologie et la statistique, le génie et l'arpentage.

La catégorie administrative et du service extérieur: se compose des groupes d'occupation qui préparent, exécutent, dirigent et surveillent des programmes à l'intention du public ou intéressant les relations politiques et économiques du Canada avec les autres pays, et répondent aux besoins de la gestion interne dans la fonction publique du Canada.

La catégorie technique: se compose des groupes d'occupation qui effectuent des analyses, expériences et enquêtes dans les sciences naturelles, physiques et sociales, ainsi que la préparation, l'inspection, et la mesure des substances et des matières biologiques chimiques et physiques et la création, la construction, l'inspection, le fonctionnement et l'entretien d'appareils, de systèmes et de mécanismes complexes et l'exécution de tâches techniques similaires.

La catégorie du soutien administratif: se compose des groupes d'occupation chargés de préparer, transcrire, transmettre, organiser et tenir des documents, des rapports et des communications au moyen de procédés manuels, ou par l'installation de diverses machines et appareils, ou d'appliquer formellement les règles et règlements.

La catégorie exploitation: se compose des groupes d'occupation qui exercent un métier ou exécutent un travail non spécialisé ayant rapport aux travaux de fabrication, d'entretien et de réparation qu'exigent le fonctionnement de machines, d'appareils et de véhicules, ainsi que les services postaux, de protection, correctionnels, personnels ou domestiques.

La catégorie des employés temporaires sont: des personnes employées à titre temporaire ou pour une période ne dépassant pas six mois; ou, des personnes employées pour une période déterminée de plus de six mois.

La catégorie autres sont: des employés pour lesquels on n'a pas réussi à obtenir les détails par groupes d'occupation.



Public Finance Division - Division des finances publiques

Authority - Statistics Act, Statutes of Canada 1970-71-72, Chapter 15.

PROVINCIAL AND TERRITORIAL GOVERNMENT EMPLOYMENT
L'EMPLOI DANS LES ADMINISTRATIONS PROVINCIALES ET TERRITORIALES

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, chapitre 15, Statuts du Canada de 1970-71-72.

Please mail completed form by 15th of month to:

Statistics Canada
Public Finance Division
Provincial Government Section
OTTAWA

Faire parvenir la formule dûment remplie pour le 15 du mois à:

Statistique Canada
Division des finances publiques
Section des administrations publiques provinciales,
OTTAWA

Report for month of
Rapport du mois de

1. INFORMATION FOR THE LAST PAY PERIOD(S) OF THE MONTH -
RENSEIGNEMENTS SUR LA OU LES DERNIÈRES PÉRIODES DE PAYE DU MOIS

	Employees paid by the hour Salariés rémunérés à l'heure								Salaried employees Employés								Totals Totaux
	Full-time A plein temps				Part-time A temps partiel				Full-time A plein temps				Part-time A temps partiel				
	From - Du		To - Au		From - Du		To - Au		From - Du		To - Au		From - Du		To - Au		
	D-J	M	D-J	M	D-J	M	D-J	M	D-J	M	D-J	M	D-J	M	D-J	M	
1. Beginning and end dates of the last pay period(s) - Dates du premier et dernier jour de la ou des dernières périodes de paye.	101				102				103				104				
	111				112				113				114				115
2. Number paid - Nombre rémunéré	121				122				123				124				125
3. (a) Regular gross pay: Exclude irregular payments - Rémunération régulière brute. Ne comptez pas les paiements irréguliers.	121				122				123				124				125
	\$				\$				\$				\$				\$
(b) Overtime pay included in 3(a) - Rémunération pour heures supplémentaires incluse en 3(a)	131				132				133				134				135
	\$				\$				\$				\$				\$
4* (a) Total number of hours paid including overtime hours - Nombre total d'heures payées, y compris les heures supplémentaires	141				142				143				144				145
	.0				.0				.0				.0				.0
(b) Number of overtime hours included in 4(a) - Nombre d'heures supplémentaires incluses en 4(a)	151				152				153				154				155
	.0				.0				.0				.0				.0
5* Number of hours in the standard workweek: See instructions (Convert fractions to two decimals) - Nombre d'heures dans la semaine normale de travail: Consultez les instructions (Exprimez les fractions par deux décimales)									163				164				

II. INFORMATION FOR THE ENTIRE MONTH - RENSEIGNEMENTS SUR LE MOIS ENTIER

	201	202	203	204	
6. Number of pay periods - Nombre de périodes de paye	210	211	212	213	214
7. Number on strength - Nombre d'effectifs	220	221	222	223	224
8. (a) Regular gross pay: Exclude irregular payments - Rémunération régulière brute. Ne comptez pas les paiements irréguliers	220	221	222	223	224
	\$	\$	\$	\$	\$
(b) Overtime pay included in 8(a) - Rémunération pour heures supplémentaires incluse en 8(a)	230	231	232	233	234
	\$	\$	\$	\$	\$
9. (a) Total number of hours paid including overtime hours - Nombre total d'heures payées, y compris les heures supplémentaires	240	241	242	243	244
	.0	.0	.0	.0	.0
(b) Number of overtime hours included in 9(a) - Nombre d'heures supplémentaires incluses en 9(a)	250	251	252	253	254
	.0	.0	.0	.0	.0

* Salaried Employees only - If 4(a) is completed, 5 is not required.
If 4(a) cannot be answered, complete 5.

* Les employés(es) seulement - Ignorer la question 5 si vous avez rempli 4(a).
Si vous n'avez pas de réponse pour 4(a) remplir la question 5.

10. Irregular payments made at any time during the month: Include payments such as retroactive payments, severance pay, pay in lieu of notice, etc. - *Paiements irréguliers versés à un moment quelconque au cours du mois: Comptez les paiements tels que les paiements rétroactifs, les indemnités de départ, les indemnités de préavis, etc.*

(If not applicable go to question 11 - *Si sans objet, passez à la question 11*)

Type of payment (please specify below) <i>Genre de paiement (veuillez préciser ci-dessous)</i>	Period covered <i>Période visée</i>						Amount paid - <i>Montant versé</i>								Office use only - <i>Réserve au bureau</i>
	From - <i>Du</i>			To - <i>Au</i>			To employees paid by the hour <i>Aux salariés rémunérés à l'heure</i>				To salaried employees <i>Aux employés</i>				
							Full-time <i>A plein temps</i>		Part-time <i>A temps partiel</i>		Full-time <i>A plein temps</i>		Part-time <i>A temps partiel</i>		
	D-J	M	Y-A	D-J	M	Y-A	A	S	A	S	A	S	A	S	
	401			402			403	00	404	00	405	00	406	00	409
							\$		\$		\$		\$		419
	411			412			413	00	414	00	415	00	416	00	
							\$		\$		\$		\$		429
	421			422			423	00	424	00	425	00	426	00	
							\$		\$		\$		\$		439
	431			432			433	00	434	00	435	00	436	00	
							\$		\$		\$		\$		449
	441			442			443	00	444	00	445	00	446	00	
							\$		\$		\$		\$		

11. Employees absent without pay - *Salariés absents sans rémunération*

(If not applicable go to question 12 - *Si sans objet, passez à la question 12*)

Reason for absence <i>Raison de l'absence</i>	Period covered <i>Période visée</i>						Number of - <i>Nombre de</i>						
	From - <i>Du</i>			To - <i>Au</i>			Employees paid by the hour <i>Salariés rémunérés à l'heure</i>		Salaried employees <i>Employés</i>				
							Full-time <i>A plein temps</i>		Part-time <i>A temps partiel</i>				
	D-J	M	Y-A	D-J	M	Y-A	A	S	A	S			
Statutory holiday - <i>Jour férié</i>	461			462			463		464		465		466
Strike/Lock-out - <i>Grève/Lock-out</i>	471			472			473		474		475		476
Layoff - <i>Licenciement</i>	481			482			483		484		485		486
Temporary closure - <i>Fermeture temporaire</i>	491			492			493		494		495		496
Seasonal closure - <i>Fermeture saisonnière</i>	501			502			503		504		505		506
Other (specify) - <i>Autre (précisez)</i>	511			512			513		514		515		516

12. Reasons for large variations in employment, payrolls or hours from the previous month: Check all circles that apply - *Raisons des variations importantes dans l'emploi, la rémunération ou les heures de travail par rapport au mois précédent. Cochez tous les cercles qui s'appliquent.*

(If not applicable go to question 13 - *Si sans objet, passez à la question 13*)

	Increase <i>Augmentation</i>	Decrease <i>Diminution</i>		Increase <i>Augmentation</i>	Decrease <i>Diminution</i>
Number of employees - <i>Nombre de salariés</i>	520 1 ☐	2 ☐	Commissions	525 1 ☐	2 ☐
Overtime - <i>Heures supplémentaires</i>	521 1 ☐	2 ☐	Cost of living allowances - <i>Indemnités de vie chère</i>	526 1 ☐	2 ☐
Short-time - <i>Travail à temps réduit</i>	522 1 ☐	2 ☐	Bonuses - <i>Gretifications</i>	527 1 ☐	2 ☐
Pay - <i>Rémunération</i>	523 1 ☐	2 ☐	Seasonal operations - <i>Travail saisonnier</i>	528 1 ☐	2 ☐
Vacation period - <i>Période de vacances</i>	524 1 ☐	2 ☐	Other (specify) - <i>Autre (précisez)</i>	529 1 ☐	2 ☐

13. Additional Information - *Renseignements complémentaires:*

Name (PLEASE PRINT)
Nom (EN LETTRES MOULÉES)

Official Title - *Fonction*

Telephone Number -
Numéro de téléphone

Date

OFFICE USE ONLY - *RESERVE AU BUREAU*

I	M	A	SG
541	542	543	544

**PROVINCIAL AND TERRITORIAL GOVERNMENT
EMPLOYMENT
DEFINITIONS**

General

Employee: Any person drawing pay for services rendered, or for paid absence, and for whom the employer is required to complete a Revenue Canada T-4 Supplementary Form. All persons in this category should be included, whether or not they are classified as civil (or public) servants, as continuing or temporary, full-time or part-time, term and casual. Members of legislative assemblies should also be included.

Employee Paid by the Hour: Any employee whose basic wage is expressed in an hourly rate.

Salaried Employee: Any employee whose basic remuneration is a fixed amount for a period of at least one week.

Full-Time: Any employee who normally works the number of hours in the standard work week of the establishment.

Part-Time: Any employee who normally works less than the standard work week. (Note: As a rough guide an employee normally working less than 30 hours per week should be considered part-time)

I. Last Pay Period of the Month

Last Pay Period: The pay period that covers most closely the last seven days of the month. The actual end of this pay period may fall in the early part of the succeeding month.

Number Paid: The number of employees receiving pay in this pay period for services rendered or for paid absence.

Regular Gross Pay: Total regular payments made to employees for work or paid absence during the reference period before deductions for CPP/QPP, superannuation, income tax, unemployment insurance etc.

Include overtime and any other additional payments which relate to the reference period.

Exclude (a) All payments which do not relate specifically to the reference period, e.g. retroactive or severance (termination) pay, overtime pay for earlier periods, cost of living or other allowances when paid in lump sums; report these as irregular payments;

(b) taxable allowances and benefits, employer's contributions to pension plans and other benefits, pension payments and the like; these are not to be reported.

Overtime Pay: All payments made for hours worked in excess of the standard work week (or day).

Total Hours Paid: All hours worked including overtime plus hours of paid absence (e.g. holidays, vacations, sick leave, jury duty etc.)

Overtime Hours: The number of hours for which overtime was paid. Do not convert overtime hours to the straight-time equivalent (e.g. one hour of overtime paid at time-and-a-half is to be reported as one hour overtime). Hours of work paid at premium or other special rates (e.g. shift pay, hazard pay etc.) do not constitute overtime hours.

Standard Work Week: The number of hours (days) normally scheduled each week for the majority of full-time employees. Where employees are authorized to extend their hours of work on certain days to secure additional days of rest, then the standard work week will be the average hours worked; thus if employees extend their hours to cover the equivalent of 10 standard work days in 9 days (e.g. by working 8 1/3 hrs. per day instead of 7 1/2) the standard work week should be reported as 37 1/2 hrs.

II. Entire Month

Number on Strength: Include, in addition to number paid (as above), all employees who normally would have been paid but were temporarily absent without pay. Identify such employees in 11.

Irregular Payments: In addition to those payments listed include cumulative payments (overtime, vacation pay etc.) covering more than the reported pay periods, termination pay, lump sum pay adjustments (COLA etc.)

Employees Absent Without Pay: Report the beginning and end dates of absences only when large numbers (relative to the total number on strength) are involved. In the case of seasonal closure report anticipated date of renewed employment in 13-Additional Information.

Large Variations: Report only significant changes in any category from the previous month.

Additional Information: If no employees are reported indicate if or when employment will resume.

**EMPLOI DANS LES ADMINISTRATIONS PROVINCIALES
ET TERRITORIALES
DEFINITIONS**

137

Généralités

Salarité: Toute personne rémunérée pour services rendus, ou en congé rémunéré, et pour laquelle l'employeur est tenu de remplir une T-4 supplémentaire de Revenu Canada. Toutes les personnes visées par cette définition doivent être prises en compte dans la déclaration, qu'elles soient classées ou non comme fonctionnaires, employés ou salariés réguliers, temporaires, vacataires ou occasionnels, à temps plein ou à temps partiel. Les membres des assemblées législatives sont aussi des salariés.

Salarité rémunéré à l'heure: Tout salarié dont la rémunération de base est calculée selon un taux horaire.

Employé: Tout salarié dont la rémunération de base constitue une somme fixe versée pour une période d'au moins une semaine.

Salarité à temps plein: Tout salarié qui travaille habituellement le nombre d'heures compris dans la semaine normale de travail.

Employé à temps partiel: Tout salarié qui travaille habituellement un nombre d'heures inférieur à celui de la semaine normale de travail. (Remarque: on considère généralement qu'un employé qui travaille moins de 30 heures par semaine est un employé à temps partiel)

I. Dernière période de paye du mois

Dernière période de paye: Période de paye qui représente le mieux les sept derniers jours de travail du mois. La fin de la dernière période de paye peut tomber au début du mois suivant.

Nombre rémunéré: Nombre de salariés rémunérés au cours de la période de paye pour services rendus, ou en congé payé.

Rémunération régulière brute: Total des paiements réguliers versés aux salariés pour le travail effectué ou une absence payée au cours de la période de référence, avant déduction des cotisations au RPC/RRQ et au régime de pensions de retraite, de l'impôt sur le revenu, des cotisations à l'assurance-chômage, etc.

Compter la rémunération des heures supplémentaires et tout autre paiement additionnel se rapportant à la période de référence.

Ne pas compter: a) Les paiements qui ne visent pas exclusivement la période de référence, par ex. les ajustements de salaire avec effet rétroactif ou les indemnités de cessation d'emploi, les rémunérations pour heures supplémentaires effectuées lors de périodes antérieures, les indemnités de vie chère et autres indemnités versées en montants forfaitaires; ces versements doivent être comptés comme des paiements irréguliers.

b) les allocations et prestations impossibles, les contributions de l'employeur à des régimes de pensions et à d'autres régimes de prévoyance à l'intention des salariés; ces paiements ne doivent pas être déclarés.

Rémunération pour heures supplémentaires: Ensemble de la rémunération versée pour le nombre d'heures de travail effectuées en sus de la semaine (ou de la journée) normale de travail.

Nombre total d'heures payées: Toutes les heures de travail payées, dont heures supplémentaires, les heures d'absence payées (ex.: jours fériés, congés annuels, congés de maladie, congés pour comperation, etc.)

Heures supplémentaires: Nombre d'heures de travail pour lesquelles une rémunération pour heures supplémentaires a été versée. Ne pas convertir les heures supplémentaires en heures régulières (c.-à-d. une heure de temps supplémentaire payé au taux horaire et demi doit être déclaré comme une heure supplémentaire seulement). Les heures de travail rémunérées à des taux majorés ou pour lesquelles une prime est versée (ex.: travail par poste, prime de risque, etc.) ne constituent pas des heures supplémentaires.

Semaine normale de travail: Nombre d'heures (ou de journées) de travail par semaine, normalement fixé pour la majorité des salariés à temps plein. Lorsque les salariés sont autorisés à prolonger leurs heures de travail certains jours pour accumuler des congés additionnels, la semaine normale de travail correspond au nombre moyen d'heures travaillées; par ex., si les salariés prolongent leurs heures de travail pour effectuer l'équivalent de 10 jours normaux de travail en 9 jours, en travaillant, 8 heures 1/3 au lieu de 7 1/2 heures par jour, la semaine normale de travail est de 37 1/2 heures.

II. Mois entier

Effectif: Comprend, en plus du nombre payé (voir ci-dessus), tous les salariés qui auraient normalement été payés mais qui étaient temporairement absents, sans rémunération (préciser le nombre visé en 11).

Paiements irréguliers: En plus des paiements énumérés, inclure les paiements cumulatifs (heures supplémentaires, congés annuels, etc.) visant des périodes plus longues que les périodes de paye déclarées, les indemnités de cessation d'emploi, et les ajustements forfaitaires de salaire (indemnités de vie chère, etc.).

Salariés absents sans rémunération: Inscrire les dates du début et de la fin des absences seulement lorsqu'une fraction importante de l'effectif total est visée. En cas de fermeture saisonnière, inscrire la date prévue du retour au travail à la section 13-Renseignements complémentaires.

Variations importantes: N'inscrire que les variations importantes dans n'importe quelle catégorie, par rapport au mois antérieur.

Renseignements complémentaires: Quand aucun salarié n'en a déclaré, indiquer, la date de retour au travail s'il y a lieu.

LABOUR DIVISION — DIVISION DU TRAVAIL**SURVEY OF EMPLOYMENT, PAYROLLS AND HOURS****ENQUÊTE SUR L'EMPLOI, LA RÉMUNÉRATION ET LES HEURES DE TRAVAIL**

Authority — Statistics Act, Chapter 15,
Statutes of Canada 1970-71:72
Déclaration exigée en vertu de la Loi
sur la statistique, chapitre 15,
Statuts du Canada de 1970-71:72

For the month of

Pour le mois de



- Please make any necessary changes in the above name or address. — Corriger le nom et l'adresse ci-dessus, s'il y a lieu.
• Please read instructions carefully before completing this report. — Veuillez lire les instructions attentivement avant de remplir cette formule.

I. INFORMATION FOR THE LAST PAY PERIOD(S) OF THE MONTH —
RENSEIGNEMENTS SUR LA OU LES DERNIÈRES PÉRIODES DE PAYE DU MOIS
PAY PERIODS — PÉRIODES DE PAYE

	Weekly Hebdomadaire		Every 2 weeks Toutes les 2 semaines		Semi-Monthly Deux fois par mois		Monthly Mensuelle		Every 4 weeks or other Toutes les 4 semaines ou autres	
	From - Du	To - Au	From - Du	To - Au	From - Du	To - Au	From - Du	To - Au	From - Du	To - Au
	D-J	M	D-J	M	D-J	M	D-J	M	D-J	M
A. EMPLOYEES PAID BY THE HOUR — SALAIRES RÉMUNÉRÉS À L'HEURE (If you did not have any employees paid by the hour, go to Section B — Si vous n'avez pas de salariés rémunérés à l'heure, passez à la section B)										
1. Beginning and end dates of the last pay period(s) — Dates du premier et dernier jour de la ou des dernières périodes de paye	101		102		103		104		105	
2. Number of employees paid by the hour — Nombre de salariés rémunérés à l'heure	111		112		113		114		115	
3. (a) Regular gross pay. Exclude irregular payments — Rémunération régulière brute. Ne comptez pas les paiements irréguliers	121		122		123		124		125	
(b) Overtime pay included in 7(a) — Rémunération pour heures supplémentaires incluse en 7(a)	131		132		133		134		135	
4. (a) Total number of hours paid including overtime hours — Nombre total d'heures payées, y compris les heures supplémentaires	141		142		143		144		145	
(b) Number of overtime hours included in 4(a) — Nombre d'heures supplémentaires incluses en 4(a)	151		152		153		154		155	
B. SALARIED EMPLOYEES — EMPLOYÉS (If you did not have any salaried employees, go to Section C — Si vous n'avez pas d'employés, passez à la section C)										
1. Beginning and end dates of the last pay period(s) — Dates du premier et dernier jour de la ou des dernières périodes de paye	201		202		203		204		205	
2. Number of salaried employees — Nombre d'employés	211		212		213		214		215	
3. (a) Regular gross pay. Exclude irregular payments — Rémunération régulière brute. Ne comptez pas les paiements irréguliers	221		222		223		224		225	
(b) Overtime pay included in 7(a) — Rémunération pour heures supplémentaires incluse en 7(a)	231		232		233		234		235	
4. Number of hours in the standard workweek. See instructions (Convert fractions to two decimals) — Nombre d'heures dans la semaine normale de travail. (Consultez les instructions. Exprimez les fractions par deux décimales)	241		242		243		244		245	
C. OTHER EMPLOYEES (commission agents, piece-workers, etc.) — AUTRES SALARIÉS (agents de commission, travailleurs rémunérés à la pièce, etc.) (If you did not have any other employees, go to Part II — Si vous n'avez pas d'autres salariés, passez à la partie II)										
1. Beginning and end dates of the last pay period(s) — Dates du premier et dernier jour de la ou des dernières périodes de paye	301		302		303		304		305	
2. Number of other employees — Nombre d'autres salariés	311		312		313		314		315	
3. Regular gross pay — Rémunération régulière brute	321		322		323		324		325	

II. INFORMATION FOR THE ENTIRE MONTH — RENSEIGNEMENTS SUR LE MOIS ENTIER

12. Irregular payments made at any time during the month: Include payments such as retroactive payments, commission settlements, pay in lieu of notice, etc. — *Paiements irréguliers versés à un moment quelconque au cours du mois: Comptez les paiements tels que les paiements rétroactifs, les versements de commissions, les indemnités de préavis, etc.*

(If not applicable go to question 13 — Si sans objet, passez à la question 13.)

Type of payment (please specify below) <i>Genre de paiement (veuillez préciser ci-dessous)</i>	Period covered <i>Période visée</i>						Amount paid — <i>Montant versé</i>			Office use only <i>Réserve du bureau</i>
	From — <i>Du</i>			To — <i>Au</i>			To employees paid by the hour <i>Aux salariés rémunérés à l'heure</i>	To salaried employees <i>Aux employés</i>	To other employees <i>Aux autres salariés</i>	
	D-J	M	Y-A	D-J	M	Y-A				
	401			402			403	404	405	406
	411			412			413	414	415	416
	421			422			423	424	425	426
	431			432			433	434	435	436
	441			442			443	444	445	446

13. GROSS TAXABLE EARNINGS — Report all earnings up to and including the last pay period of the month for either:
GAINS IMPOSABLES BRUTS — Déclarez tous les gains jusqu'à la dernière période de paye du mois inclusivement pour:

The Survey Month	OR	Year-to-date
451 \$	OU	452 \$
le mois enquêté		depuis le début de l'année

14. Employees absent without pay — *Salariés absents sans rémunération*

(If not applicable go to question 15 — Si sans objet, passez à la question 15.)

Reason for absence <i>Raison de l'absence</i>	Period covered <i>Période visée</i>						Number of — <i>Nombre de</i>		
	From — <i>Du</i>			To — <i>Au</i>			Employees paid by the hour <i>Salariés rémunérés à l'heure</i>	Salaried employees <i>Employés</i>	Other employees <i>Autres salariés</i>
	D-J	M	Y-A	D-J	M	Y-A			
Statutory holiday — <i>Jour férié</i>	461			462			463	464	465
Strike/ Lock-out — <i>Grève/ Lock-out</i>	471			472			473	474	475
Layoff — <i>Licenciement</i>	481			482			483	484	485
Temporary closure — <i>Fermeture temporaire</i>	491			492			493	494	495
Seasonal closure — <i>Fermeture saisonnière</i>	501			502			503	504	505
Other (specify) — <i>Autre (précisez)</i>	511			512			513	514	515

15. Reasons for large variations in employment, payroll or hours from the previous month: Check all circles that apply — *Raisons des variations importantes dans l'emploi, la rémunération ou les heures de travail par rapport au mois précédent. Cochez tous les cercles qui s'appliquent.*

(If not applicable go to question 16 — Si sans objet, passez à la question 16.)

	Increase <i>Augmentation</i>	Decrease <i>Diminution</i>		Increase <i>Augmentation</i>	Decrease <i>Diminution</i>
Number of employees — <i>Nombre de salariés</i>	520 1 ☐	2 ☐	Commissions	525 1 ☐	2 ☐
Overtime — <i>Heures supplémentaires</i>	521 1 ☐	2 ☐	Cost of living allowances — <i>Indemnités de vie chère</i>	526 1 ☐	2 ☐
Short-time — <i>Travail à temps réduit</i>	522 1 ☐	2 ☐	Bonuses — <i>Gratifications</i>	527 1 ☐	2 ☐
Pay — <i>Rémunération</i>	523 1 ☐	2 ☐	Seasonal operations — <i>Travail saisonnier</i>	528 1 ☐	2 ☐
Vacation pay — <i>Rémunération de vacances</i>	524 1 ☐	2 ☐	Other (specify) — <i>Autre (précisez)</i>	529 1 ☐	2 ☐

16. Additional Information — *Renseignements complémentaires:*

Name (PLEASE PRINT) <i>Nom (EN LETTRES MOULÉES)</i>	Official Title — <i>Fonction</i>	Telephone Number — <i>Numéro de téléphone</i>	Date
OFFICE USE ONLY — <i>RÉSERVE AU BUREAU</i>			
I	M	A	S-G
341	342	343	344

1985

5060,70

Travail Labour
Canada Canada
Ottawa, K1A 0J2

ENQUÊTE SUR LES SALAIRES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

PARTIE 4 — Occupations particulières des

Pages 1-3

TRANSPORT PAR CAMION

Veuillez faire rapport pour la dernière période normale de paie antérieure au 1^{er} octobre.

Veuillez lire les instructions avant de compléter le questionnaire.

VEUILLEZ RAPPORTER

- Seulement les travailleurs pleinement qualifiés dont les fonctions principales correspondent aux descriptions ci-dessous des emplois.
- Autant de taux que vous versez pour chaque occupation, en indiquant le nombre de travailleurs rémunérés à chacun de ces taux. Veuillez rapporter le personnel masculin et le personnel féminin séparément.
- La période de paie pour chacun des taux, se servant des codes indiqués ci-dessous.
- Les indemnités de vie chère. Veuillez inclure dans chacun des taux.
- Le nombre de travailleurs de tous les postes aux taux du poste de jour.
- Les travailleurs rémunérés au temps séparément des travailleurs rémunérés au mille.

TRAVAIL AU TEMPS — Les taux des travailleurs entièrement rémunérés au temps.

TRAVAIL AU MILLE — Les gains des travailleurs entièrement ou partiellement rémunérés au mille ou au parcours.

VEUILLEZ NE PAS RAPPORTER

- Les travailleurs à l'essai, en emploi réduit ou en emploi temporaire. Les stagiaires, les apprentis et les débutants.
- Les aides de conducteurs de machines et d'ouvriers de métiers, sauf sur une demande particulière.
- Le personnel de surveillance comme des contremaitres et chargés de main-d'œuvre, sauf sur une demande particulière.
- Les ajustements rétroactifs de traitements ou de taux de salaire effectués le ou après le 1^{er} octobre.
- Les taux majorés pour travail supplémentaire.
- Les primes de postes.
- Les moyennes et marges de taux.

Les taux de salaire rapportés peuvent être fondés sur n'importe quelle des périodes de paie énumérées ci-dessous. Veuillez indiquer pour chacun des taux la période sur laquelle est fondée le salaire.

H Pour taux HORAIRE inscrire H
S Pour taux à la SEMAINE inscrire S
M Pour taux MENSUELS inscrire M
A Pour taux ANNUELS inscrire A

PERSONNEL NON ROULANT

PRÉPOSÉ(E) AUX FACTURES 4155-182-0
ET BONS DE COMMANDE

(Checker, Invoice and Order)

(Contrôleuseuse)

Vérifie la quantité, qualité, état, espèce, valeur et autres détails des articles achetés, vendus ou fabriqués, d'après les indications portées sur les factures, bons de commande, registres ou relevés.

1. TRAVAIL AU TEMPS								
Taux S	H S M A	Nombre d'employés		Taux S	H S M A	Nombre d'employés		
		Homme	Femme			Homme	Femme	
		1	2			1	2	

1. La majorité des employés dans cette occupation sont-ils:

SYNDIQUÉS NON-SYN.
☐ (✓) ☐
(cochez)

2. HEURES NORMALES PAR SEMAINE

(a) IDENTIQUES à la partie 1, hors des bureaux
Cochez ☐ (✓)

(b) Si DIFFÉRENTES, noter ci-dessous

heures fraction

ENQUÊTE SUR LES SALAIRES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

3060,70

Page 2

PARTIE 4 — Occupations particulières des

TRANSPORT PAR CAMION

		1 TRAVAIL AU TEMPS								
		Taux \$	H S M A	Nombre d'employés		Taux \$	H S M A	Nombre d'employés		
				Homme 1	Femme 2			Homme 1	Femme 2	
PRÉPOSÉ(E) D'ENTREPÔT 9318-110-0 (Warehouseman/Woman) (Manutentionnaire, en général) Charge, décharge, transport, stock et distribue le matériel dans une usine, un entrepôt, ou tout autre endroit, à la main ou à l'aide de matériel de manutention. Peut participer au programme quotidien d'entretien du matériel.										1. La majorité des employés dans cette occupation sont-ils SYNDIQUES NON-SYN ☐ (✓) ☐ (cochez) 2. HEURES NORMALES PAR SEMAINE (a) IDENTIQUES à la partie I, hors des bureaux Cochez ☐ (✓) (b) Si DIFFÉRENTES, noter ci-dessous heures fraction
EMBALLEUR(EUSE) À LA MAIN 9318-122-0 (Packager, Hand) Emballe du matériel et des produits à la main, en exécutant toute une combinaison de tâches comme placer de la bourre ou de la garniture ou capitonner les caisses ou trier les articles emballés en fonction de leur poids ou de leur nature. Peut nettoyer boîtes ou caisses.										1. La majorité des employés dans cette occupation sont-ils SYNDIQUES NON-SYN ☐ (✓) ☐ (cochez) 2. HEURES NORMALES PAR SEMAINE (a) IDENTIQUES à la partie I, hors des bureaux Cochez ☐ (✓) (b) Si DIFFÉRENTES, noter ci-dessous heures fraction
PERSONNEL D'ENTRETIEN										
MÉCANICIEN(ENNE) DE MOTEURS (Motor Vehicle Mechanic) Répare et remet en état les autos, les autobus, les camions et autres véhicules automobiles, exécutant une série de tâches qui s'y rattachent.	8581-110-5 MÉCANICIEN(ENNE) DE MOTEURS À ESSENCE (Gasoline Mechanic) (travaille principalement sur moteurs à essence)									1. La majorité des employés dans cette occupation sont-ils SYNDIQUES NON-SYN ☐ (✓) ☐ (cochez) 2. HEURES NORMALES PAR SEMAINE (a) IDENTIQUES à la partie I, hors des bureaux Cochez ☐ (✓) (b) Si DIFFÉRENTES, noter ci-dessous heures fraction
	8581-110-6 MÉCANICIEN(ENNE) DE MOTEURS À DIESEL (Diesel Mechanic) (travaille principalement sur moteurs diesel)									1. La majorité des employés dans cette occupation sont-ils SYNDIQUES NON-SYN ☐ (✓) ☐ (cochez) 2. HEURES NORMALES PAR SEMAINE (a) IDENTIQUES à la partie I, hors des bureaux Cochez ☐ (✓) (b) Si DIFFÉRENTES, noter ci-dessous heures fraction



ENQUÊTE SUR LES SALAIRES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

PARTIE 4 — Occupations particulières aux

Pages 1-5

TRANSPORT PAR EAU

Veuillez faire rapport pour la dernière période normale de paie antérieure au 1^{er} octobre.

Veuillez lire les instructions avant de compléter le questionnaire.

VEUILLEZ RAPPORTER

- Seulement les travailleurs pleinement qualifiés dont les fonctions principales correspondent aux descriptions ci-dessous des emplois.
- Autant de taux que vous versez pour chaque occupation, en indiquant le nombre de travailleurs rémunérés à chacun de ces taux. Veuillez rapporter le personnel masculin et le personnel féminin séparément.
- La période de paie pour chacun des taux, se servant des codes indiqués ci-dessous.
- Les taux au temps seulement — les taux versés aux travailleurs entièrement rémunérés au temps.
- Les taux normaux seulement.
- Les indemnités de vie chère. Veuillez inclure dans chacun des taux.
- Le nombre de travailleurs de tous les postes aux taux du poste de jour.

VEUILLEZ NE PAS RAPPORTER

- Les travailleurs à l'essai, en emploi réduit ou en emploi temporaire. Les stagiaires, les apprentis et les débutants.
- Les aides de conducteurs de machines et d'ouvriers de métiers, sauf sur une demande particulière.
- Le personnel de surveillance comme des contremaîtres et chargés de main-d'oeuvre, sauf sur une demande particulière.
- Les ajustements rétroactifs de traitements ou de taux de salaire effectués le ou après le 1^{er} octobre.
- Les taux majorés pour travail supplémentaire.
- Les primes de postes.
- Les moyennes et marges de taux.

Les taux de salaire rapportés peuvent être fondés sur n'importe quelle des périodes de paie énumérées ci-dessous. Veuillez indiquer pour chacun des taux la période sur laquelle est fondée le salaire.

S Pour taux à la SEMAINE inscrire S
M Pour taux MENSUEL inscrire M
A Pour taux ANNUEL inscrire A

PERSONNEL BREVETÉ
PREMIER(ÈRE) OFFICIER(ÈRE) 0151-014-0
(First Officer or Mate)

Surveille les travaux de pont en qualité de premier officier de quart et doit répondre au capitaine de la cargaison et de l'entretien du navire. Assume les responsabilités du capitaine en son absence. Doit avoir un certificat de compétence du gouvernement.

1. TRAVAIL AU TEMPS							
Taux \$	S M A	Nombre d'employés		Taux \$	S M A	Nombre d'employés	
		Homme	Femme			Homme	Femme
		1	2			1	2

1. La majorité des employés dans cette occupation sont-ils SYNDIQUÉS NON-SYN
☐ (cochez) ☒
2. HEURES NORMALES PAR SEMAINE
(a) IDENTIQUES à la partie 1. autres
Cochez ☐ ☒
- (b) Si DIFFÉRENTES, noter ci-dessous
 heures fraction



ENQUÊTE SUR LES SALAIRES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

PARTIE 4 — Occupations particulières aux

Pages 1-3

TRANSPORT INTERURBAIN ET
RURAL PAR AUTOBUS

Veuillez faire rapport pour la dernière période normale de paie antérieure au 1^{er} octobre.

Veuillez lire les instructions avant de compléter le questionnaire.

VEUILLEZ RAPPORTER

- Seulement les travailleurs pleinement qualifiés dont les fonctions principales correspondent aux descriptions ci-dessous des emplois.
 - Autant de taux que vous versez pour chaque occupation, en indiquant le nombre de travailleurs rémunérés à chacun de ces taux. Veuillez rapporter le personnel masculin et le personnel féminin séparément.
 - La période de paie pour chacun des taux, se servant des codes indiqués ci-dessous.
 - Les indemnités de vie chère. Veuillez inclure dans chacun des taux.
 - Le nombre de travailleurs de tous les postes aux taux du poste de jour.
 - Les travailleurs rémunérés au temps séparément des travailleurs rémunérés au mille.
- TRAVAIL AU TEMPS** — Les taux des travailleurs entièrement rémunérés au temps.
- TRAVAIL AU MILLE** — Les gains des travailleurs entièrement ou partiellement rémunérés au mille ou au parcours.

VEUILLEZ NE PAS RAPPORTER

- Les travailleurs à l'essai, en emploi réduit ou en emploi temporaire. Les stagiaires, les apprentis et les débutants.
- Les aides de conducteurs de machines et d'ouvriers de métiers, sauf sur une demande particulière.
- Le personnel de surveillance comme des contremaîtres et chargés de main-d'œuvre, sauf sur une demande particulière.
- Les ajustements rétroactifs de traitements ou de taux de salaire effectués le ou après le 1^{er} octobre.
- Les taux majorés pour travail supplémentaire.
- Les primes de postes.
- Les moyennes et marges de taux.

Les taux de salaire rapportés peuvent être fondés sur n'importe quelle des périodes de paie énumérées ci-dessous. Veuillez indiquer pour chacun des taux la période sur laquelle est fondée le salaire.

H Pour taux HORAIRE inscrire H
S Pour taux à la SEMAINE inscrire S
M Pour taux MENSUELS inscrire M
A Pour taux ANNUELS inscrire A

PERSONNEL D'ENTRETIEN		1. TRAVAIL AU TEMPS									
		Taux \$	H S M A	Nombre d'employés		Taux \$	H S M A	Nombre d'employés			
				Homme 1	Femme 2			Homme 1	Femme 2		
RÉPARATEUR(TRICE) DE CARROSSERIES 6681-142-0 (Body Repairer) (Carrossier(ère)) Répare les parties endommagées des carrosseries et les garnitures intérieures des véhicules automobiles. Peut appliquer de la peinture au pistolet sur les parties qui ont été réparées.											1. La majorité des employés dans cette occupation sont-ils: SYNDIQUES NON-SYN. ☐ (✓) ☐ (cochez) 2. HEURES NORMALES PAR SEMAINE (a) IDENTIQUES à la partie I, hors des bureaux Cochez ☐ (✓) (b) Si DIFFÉRENTES, noter ci-dessous heures fraction
GRAISSEUR(EUSE)- MOTORISTE 6689-218-0 (Garage Serviceman/woman) (Graisseur(euse); homme/femme de service (véhicules automobiles)) Effectue le graissage, ainsi que la vidange et le plein d'huile des véhicules automobiles et remplace les accessoires. Peut refaire le plein de carburant des véhicules automobiles. Peut réparer les pneus. Peut tenir un registre des quantités d'huile et d'essence contenues dans les réservoirs d'emménagement.											1. La majorité des employés dans cette occupation sont-ils: SYNDIQUES NON-SYN. ☐ (✓) ☐ (cochez) 2. HEURES NORMALES PAR SEMAINE (a) IDENTIQUES à la partie I, hors des bureaux Cochez ☐ (✓) (b) Si DIFFÉRENTES, noter ci-dessous heures fraction

ENQUÊTE SUR LES SALAIRES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

PARTIE 4 — Occupations particulières aux

Pages 1-3

TRANSPORT URBAIN

Veuillez faire rapport pour la dernière période normale de paie antérieure au 1^{er} octobre.

Veuillez lire les instructions avant de compléter le questionnaire.

VEUILLEZ RAPPORTER

- Seulement les travailleurs pleinement qualifiés dont les fonctions principales correspondent aux descriptions ci-dessous des emplois.
- Autant de taux que vous versez pour chaque occupation, en indiquant le nombre de travailleurs rémunérés à chacun de ces taux. Veuillez rapporter le personnel masculin et le personnel féminin séparément.
- La période de paie pour chacun des taux, se servant des codes indiqués ci-dessous.
- Les taux au temps seulement — les taux versés aux travailleurs entièrement rémunérés au temps.
- Les taux normaux seulement.
- Les indemnités de vie chère. Veuillez inclure dans chacun des taux.
- Le nombre de travailleurs de tous les postes aux taux du poste de jour.

VEUILLEZ NE PAS RAPPORTER

- Les travailleurs à l'essai, en emploi réduit ou en emploi temporaire. Les stagiaires, les apprentis et les débutants.
- Les aides de conducteurs de machines et d'ouvriers de métiers, sauf sur une demande particulière.
- Le personnel de surveillance comme des contremaîtres et chargés de main-d'œuvre, sauf sur une demande particulière.
- Les ajustements rétroactifs de traitements ou de taux de salaire effectués le ou après le 1^{er} octobre.
- Les taux majorés pour travail supplémentaire.
- Les primes de postes.
- Les moyennes et marges de taux.

Les taux de salaire rapportés peuvent être fondés sur n'importe quelle des périodes de paie énumérées ci-dessous. Veuillez indiquer pour chacun des taux la période sur laquelle est fondé le salaire.

H Pour taux HORAIRE inscrire H
S Pour taux à la SEMAINE inscrire S
M Pour taux MENSUELS inscrire M
A Pour taux ANNUELS inscrire A

PERSONNEL ROULANT		1. TRAVAIL AU TEMPS								1. La majorité des employés dans cette occupation sont-ils: SYNDIQUÉS NON-SYN. ☐ (N) ☐ (cochez) 2. HEURES NORMALES PAR SEMAINE (a) IDENTIQUES à la partie I, autres Cochez ☐ (V) (b) Si DIFFÉRENTES, noter ci-dessous heures fraction	
		Taux \$	H S M A	Nombre d'employés		Taux \$	H S M A	Nombre d'employés			
				Homme 1	Femme 2			Homme 1	Femme 2		
CONDUCTEUR(TRICE) D'AUTOBUS	9171-110-0										
(Bus Driver)											
Conduit un autobus à moteur Diesel, électrique ou à essence, pour transporter des passagers en suivant un itinéraire établi ou d'autres parcours. Peut charger ou décharger les effets et les bagages, des passagers. Peut conduire un type particulier d'autobus ou un véhicule réservé à un service déterminé, et être désigné en conséquence.											

QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE SUR LA POPULATION ACTIVE

DOCUMENT CONFIDENTIEL une fois rempli

N° de page ligne du DM 1
N° de dossier 2
Date d'enquête 3
N° de tâche 4
Prénom 5
Nom 6
Année 7
Nom de famille 8
FORMULE 05

10 LA SEMAINE DERNIÈRE... A-T-IL(ELLE) TRAVAILLÉ À UN EMPLOI OU À UNE ENTREPRISE? IL IMPORTAIT LE NOMBRE D'HEURES?
Où ☐ Non ☐ Passer à 30

11 AVAIT-IL(ELLE) PLUS D'UN EMPLOI OU PLUS D'UNE ENTREPRISE LA SEMAINE DERNIÈRE?
Où ☐ Non ☐ Passer à 13

12 ÉTAIT-CE DU À UN CHANGEMENT D'EMPLOYEUR LA SEMAINE DERNIÈRE?
Où ☐ Non ☐

13 COMBIEN D'HEURES PAR SEMAINE TRAVAILLE-T-IL(ELLE) HABITUELLEMENT.
À SON EMPLOI (principal)? Si le total est 30 ou plus passer à 51
à d'autres emplois? Inscrivez le code

14 POURQUOI TRAVAILLE-T-IL(ELLE) HABITUELLEMENT MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE?
☐ Inscrivez le code

15 LA SEMAINE DERNIÈRE, COMBIEN D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES A-T-IL(ELLE) TRAVAILLÉ?
(Comptez les heures rémunérées ou non à tous les emplois) Pour "aucune" inscrivez 00

16 LA SEMAINE DERNIÈRE, COMBIEN D'HEURES A-T-IL(ELLE) ÉTÉ ABSENTIE(OU) AU TRAVAIL POUR UNE RAISON QUELCONQUE (MORF, FÉRÉ, VACANCES, MALADIE, CONFLIT DE TRAVAIL, ETC.)?
(Tous les employés) Pour "aucune" inscrivez 00 et passez à 78

17 QUELLE ÉTAIT LA RAISON PRINCIPALE DE CETTE ABSENCE?
☐ Inscrivez le code

18 COMBIEN D'HEURES A-T-IL(ELLE) EFFECTIVEMENT TRAVILLÉ LA SEMAINE DERNIÈRE
À SON EMPLOI (principal)?
à d'autres emplois?

19 AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES, S'EST-IL(ELLE) CHERCHÉ UN AUTRE EMPLOI?
Où ☐ Non ☐ Passer à 72

20 QU'A FAIT AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES POUR SE TROUVER UN AUTRE EMPLOI?
 Inscrivez les codes et passez à 72

DESCRIPTION DE L'EMPOI OU DE L'ENTREPRISE (activité principale)

72 POUR QUI TRAVAILLE-T-IL(ELLE)? (Nom de l'entreprise, de l'organisme gouvernemental ou de la personne)
Au lieu de changement ☐ Ou ☐

73 QUAND A-T-IL(ELLE) COMMENCÉ À TRAVAILLER POUR CET EMPLOYEUR?
Au lieu de changement ☐ Ou ☐ Si le mois est inconnu mettez - - à 'Mois'

74 DE QUEL GENRE D'ENTREPRISE, D'INDUSTRIE OU DE SERVICE S'AGISSAIT-IL? (Donnez une description complète par ex. fabricant de chaussures, professeur dans une école primaire, commis aux factures)
Au lieu de changement ☐ Ou ☐

75 QUEL GENRE DE TRAVAIL FAISAIT-IL(ELLE)? (Donnez une description complète par ex. vendeur(se) de chaussures, professeur(e) dans une école primaire, commis aux factures)
Au lieu de changement ☐ Ou ☐

76 Statut (de travailleur)
Emploi principal ☐ Inscrivez le code
Autre emploi ☐ Inscrivez le code

77 NOTES Servez-vous du verso pour NOTES supplémentaires

30 LA SEMAINE DERNIÈRE, AVAIT-IL(ELLE) UN EMPLOI OU UNE ENTREPRISE AUXQUELS IL(ELLE) N'A PAS TRAVILLÉ?
Où ☐ Passer à 32 Non ☐

31 LA SEMAINE DERNIÈRE, AVAIT-IL(ELLE) UN EMPLOI DEVANT COMMENCER À UNE DATE FUTURE DÉTERMINÉE?
Où ☐ Non ☐ Passer à 50

32 À PARTIR DE LA FIN DE SEMAINE DERNIÈRE, DANS COMBIEN DE SEMAINES DOIT-IL(ELLE) COMMENCER À TRAVAILLER À SON NOUVEL EMPLOI?
 Passer à 50

33 POURQUOI S'EST-IL(ELLE) ABSENTIE(OU) DU TRAVAIL LA SEMAINE DERNIÈRE?
☐ Inscrivez le code Si c'est 6 passer à 32

34 AVAIT-IL(ELLE) PLUS D'UN EMPLOI OU PLUS D'UNE ENTREPRISE LA SEMAINE DERNIÈRE?
Où ☐ Non ☐

35 COMBIEN D'HEURES PAR SEMAINE TRAVAILLE-T-IL(ELLE) HABITUELLEMENT.
À SON EMPLOI (principal)? Si le total est 30 ou plus passer à 37
à d'autres emplois? Inscrivez le code

36 POURQUOI TRAVAILLE-T-IL(ELLE) HABITUELLEMENT MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE?
☐ Inscrivez le code

37 JUSQU'À LA FIN DE LA SEMAINE DERNIÈRE, PENDANT COMBIEN DE SEMAINES CONSÉCUTIVES AVAIT-IL(ELLE) ÉTÉ ABSENTIE(OU) DU TRAVAIL?

38 REÇOT-IL(ELLE) UNE RÉMUNÉRATION DE SON EMPLOYEUR POUR SES ABSENSES DE LA SEMAINE DERNIÈRE?
Où ☐ Non ☐

39 À L'INTERVIEWER
Si code 5 (mise à pied) à 33 ☐ Passer à 56
Autrement ☐ Passer à 40

40 AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES, S'EST-IL(ELLE) CHERCHÉ UN AUTRE EMPLOI?
Où ☐ Non ☐ Passer à 72

41 QU'A FAIT AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES POUR SE TROUVER UN AUTRE EMPLOI?
 Inscrivez les codes et passez à 72

50 A-T-IL(ELLE) DÉJÀ TRAVILLÉ À UN EMPLOI OU À UNE ENTREPRISE
Où ☐ Non ☐ Passer à 55

51 QUAND A-T-IL(ELLE) TRAVILLÉ À UN EMPLOI OU À UNE ENTREPRISE LA DERNIÈRE FOIS?
Au lieu de changement ☐ Ou ☐ Si le mois est inconnu mettez - - à 'Mois'

52 À L'INTERVIEWER
(1) Si le date à 51 se trouve avant Passer à 55
(2) Si le date à 51 est le même que au 50 arrive après Passer à 53

53 TRAVAILLAIT-IL(ELLE) HABITUELLEMENT 30 HEURES OU PLUS PAR SEMAINE?
À temps plein (30 heures ou plus par semaine) ☐ À temps partiel (moins de 30 heures par semaine) ☐

54 QUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE A LAISSÉ CET EMPLOI?
☐ Inscrivez le code

55 À L'INTERVIEWER
Si "Incapacité permanente" à 10 ☐ Passer à 60
Autrement ☐ Passer à 56

56 AU COURS DES 6 DERNIERS MOIS, ... S'EST-IL (ELLE) CHERCHÉ DU TRAVAIL?
Où ☐ Non ☐ Passer à 64

57 AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES, QU'A FAIT POUR SE TROUVER DU TRAVAIL? Notez toute méthode indiquée.
Non ☐ Passer à 62

AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES, A-T-IL(ELLE) FAIT AUTRE CHOSE POUR SE TROUVER DU TRAVAIL? Notez toute autre méthode indiquée. Pour chaque méthode donnée demandez

QUAND LA DERNIÈRE FOIS? (Répondez la méthode)

Méthode employée	Nombre de semaines écoulées la dernière fois avant la semaine d'enq.
1	☐
2	☐
3	☐
4	☐
5	☐
6	☐
7	☐
8	☐
9	☐

S'est-il(elle) adressé(e)
à un BUREAU de placement PUBLIC
à un BUREAU de placement PRIVÉ
à un SYNDICAT
directement à des EMPLOYEURS
à des AMIS ou des parents
A-t-il(elle) publié une ANNONCE ou répondu à une ANNONCE
A-t-il(elle) CONSULTÉ les ANNONCES
AUTRE Préciser dans les NOTES

58 JUSQU'À LA FIN DE LA SEMAINE DERNIÈRE PENDANT COMBIEN DE SEMAINES AVAIT-IL(ELLE) CHERCHÉ DU TRAVAIL? NE COMPTEZ PAS LES SEMAINES OÙ IL(ELLE) TRAVILLAIT ÉGALEMENT

59 QUELLE ÉTAIT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE ... AVANT QU'IL(ELLE) COMMENCE À SE CHERCHER DU TRAVAIL?
☐ Inscrivez le code

60 CHERCHÉ-T-IL(ELLE) UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS?
Où ☐ Non ☐ Plus de 6 mois (Moins de 6 mois incl. 6 mois)

61 CHERCHÉ-T-IL(ELLE) UN EMPLOI À TEMPS PLEIN OU UN EMPLOI À TEMPS PARTIEL?
À temps plein (30 heures ou plus par semaine) ☐ À temps partiel (moins de 30 heures par semaine) ☐

62 QUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE N'A PAS CHERCHÉ DE TRAVAIL LA SEMAINE DERNIÈRE?
☐ Inscrivez le code

63 Y A-T-IL UNE RAISON QUI AURAIT ENPÊCHÉ ... DE PRENDRE UN EMPLOI LA SEMAINE DERNIÈRE?
☐ Inscrivez le code

64 À L'INTERVIEWER
Si "Non" (jamais travaillé) à 50 ☐ Passer à 60
Si il y a un "X" dans le cercle du haut à 52 ☐ Passer à 60
Autrement ☐ Passer à 72

ACTIVITÉ SECUNAIRES (Indiquez toutes les autres activités pendant la semaine d'enquête)
80 LA SEMAINE DERNIÈRE, FRÉQUENTAIT-IL(ELLE) UNE ÉCOLE, UN COLLÈGE OU UNE UNIVERSITÉ?
Où ☐ Non ☐ Passer à 80

81 ÉTAIT-IL(ELLE) INSCRITE(OU) COMME ÉTUDIANT(E) À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL?
À temps plein ☐ À temps partiel ☐

82 DE QUEL GENRE D'ÉCOLE S'AGIT-IL?
☐ Inscrivez le code

90 N° de page ligne du DM de la personne qui a fourni les renseignements ci-dessus
Le dernier Cette valeur



FEUILLE DES CODES

English version
available on request

Questionnaire de l'enquête sur la population active (Formule 05)

- 14
36
- 1 Maladie ou invalidité de l'enquête
 - 2 Obligations personnelles ou familiales
 - 3 Va à l'école
 - 4 N'a pu trouver que du travail à temps partiel
 - 5 Ne voulait pas de travail à plein temps
 - 6 Travail à plein temps, moins de 30 heures par semaine
 - 0 Autre - Précisez dans les NOTES

- 17
- 1 Maladie ou invalidité de l'enquête
 - 2 Obligations personnelles ou familiales
 - 3 Mauvais temps
 - 4 Conflit de travail (grève ou lock-out)
 - 5 Mise à pied, s'attend à un rappel (travailleurs rémunérés seulement)
 - 6 Début d'un nouvel emploi au cours de la semaine, ou fin de l'emploi (ne s'attend pas à y retourner)
 - 7 Vacances
 - 8 Jour férié (ou fête religieuse)
 - 9 Travail à temps réduit (en raison du manque d'équipement, de l'entretien ou de la réparation de l'usine, etc.)
 - 0 Autre - Précisez dans les NOTES

- 20
41
- 1 S'est adressé(e): À un bureau de placement public
 - 2 S'est adressé(e): À un bureau de placement privé
 - 3 S'est adressé(e): À un syndicat
 - 4 S'est adressé(e): Directement à des employeurs
 - 5 S'est adressé(e): À des amis ou des parents
 - 6 A fait paraître des annonces ou a répondu à des annonces
 - 7 A consulté les annonces
 - 0 Autre - Précisez dans les NOTES

- 33
- 1 Maladie ou invalidité de l'enquête
 - 2 Obligations personnelles ou familiales
 - 3 Mauvais temps
 - 4 Conflit de travail (grève ou lock-out)
 - 5 Mise à pied, s'attend à un rappel (travailleurs rémunérés seulement)
 - 6 Nouvel emploi devant commencer à une date future
 - 7 Vacances
 - 8 Entreprise saisonnière (sauf travailleurs rémunérés)
 - 0 Autre - Précisez dans les NOTES

- 54
- 1 Maladie ou invalidité de l'enquête
 - 2 Obligations personnelles ou familiales
 - Comprend: mariage, grossesse, long voyage, maladie grave dans la famille, etc.
 - 3 Va à l'école
 - 4 A quitté son emploi sans raison précise
 - 5 A perdu son emploi ou a été mis(e) à pied (travailleurs rémunérés seulement)
 - Comprend: emploi saisonnier, régime de disponibilité, emploi temporaire, congédiement (renvoi), l'employeur a déménagé ou s'est retiré des affaires, situation économique, etc.
 - 6 A déménagé
 - 7 N'était pas satisfait(e) de son emploi
 - Comprend: Rémunération insuffisante, mauvaise répartition des heures de travail, problèmes de transport, insalubrité des lieux de travail, incompatibilité avec son employeur ou ses collègues, aucune possibilité d'avancement, etc.
 - 8 A pris sa retraite
 - 0 Autre - Précisez dans les NOTES

- 59
- 1 Travaillait
 - 2 Tenait maison
 - 3 Allait à l'école
 - 0 Autre - NE précisez PAS dans les NOTES

- 62
- 1 Était malade ou invalide
 - 2 Avait des obligations personnelles ou familiales
 - 3 Allait à l'école
 - 4 N'est plus intéressé(e) à trouver du travail
 - 5 Attendait un rappel (à son emploi précédent)
 - 6 A trouvé un nouvel emploi
 - 7 Attendait que des employeurs lui répondent
 - 8 Pense qu'il n'existe pas de travail disponible (dans la région, ou qui réponde à ses aptitudes)
 - 9 N'a donné aucune raison
 - 0 Autre - Précisez dans les NOTES

- 63
- Oui, parce qu'il(elle):
- 1 Était malade ou invalide
 - 2 Avait des obligations personnelles ou familiales
 - 3 Allait à l'école
 - 4 Avait déjà un emploi
 - 0 Autre - Précisez dans les NOTES
- 5 Non (était prêt(e) à travailler)

- 76
- A travaillé pour d'autres
- 1 Travailleur rémunéré
 - 2 Travailleur familial non rémunéré
- 77
- A travaillé à son compte
- 3 Entreprise constituée - Avec aide rémunérée
 - 4 Entreprise constituée - Sans aide rémunérée
 - 5 Entreprise non constituée - Avec aide rémunérée
 - 6 Entreprise non constituée - Sans aide rémunérée (Comprend les travailleurs à leur compte sans entreprise)

- 82
- 1 École primaire ou secondaire
 - 2 Collège communautaire, ou CEGEP
 - 3 Université
 - 0 Autre - Précisez dans les NOTES

Formule 2B: Questionnaire sur la population
et le logement - Formule complète



Statistique
Canada

Statistics
Canada



Recensement du Canada de 1981

À remplir le mercredi 3 juin 1981

Prov.	CÉF n°	SD n°	NV	2B	1.
Ménage n°	Type de doc. 4	Nombre de personnes	Quest. n° de		2.
			1 ☐ S/M	3 ☐ RT	
			2 ☐ LI	4 ☐ RÉ	

To English-speaking persons:

If this questionnaire in the French language has been left at your household in error, and if you wish to complete a questionnaire in English, please call the Telephone Assistance Service. The numbers to dial are listed on the back cover of this questionnaire. A questionnaire in the language of your choice will then be delivered to you.

Caractère légal et obligatoire

Le recensement du Canada est effectué en vertu de la Loi sur la statistique qui oblige tout le monde à fournir les renseignements demandés.

Confidentiel une fois rempli

L'information fournie sera gardée confidentielle et ne servira qu'à la production de statistiques. Seules les personnes qui ont juré de garder le secret en vertu de la Loi sur la statistique auront accès à vos réponses. Ces personnes s'exposent à des poursuites et sont passibles de sanctions si elles dévoilent des renseignements personnels fournis lors du recensement.

NOTA:

Les instructions données dans le Guide devraient vous permettre de résoudre tout problème qui se pose. Sinon, n'hésitez pas à vous adresser au Service auxiliaire téléphonique. Les numéros à composer, sans frais d'appel, figurent sur la couverture arrière.

Veuillez inscrire l'adresse ou l'emplacement exact:

Rue et numéro ou lot et concession

Ville, village, municipalité

Province ou territoire

Code postal

Numéro de téléphone:

Aux résidents temporaires

Si tous les membres du ménage sont des résidents temporaires (c'est-à-dire des personnes qui se trouvent ici temporairement et qui ont un domicile habituel ailleurs au Canada), veuillez indiquer le nombre total de résidents temporaires dans cette case et ne pas remplir le questionnaire. Suivez les instructions de retour données sur l'enveloppe qui renfermait ce questionnaire.

Aux résidents de pays étrangers

Si tous les membres du ménage sont des résidents de pays étrangers (voir ci-dessous), veuillez cocher cette case ☐ et ne pas remplir le questionnaire. Suivez les instructions de retour données sur l'enveloppe qui renfermait ce questionnaire.

Résidents de pays étrangers (toute personne des catégories suivantes):

- les représentants du gouvernement d'un autre pays qui sont affectés à la légation, à l'ambassade ou à toute autre mission diplomatique de ce pays au Canada, et leur famille;
- les membres des Forces armées d'un autre pays, et leur famille;
- les étudiants d'un autre pays qui fréquentent un établissement d'enseignement au Canada, et leur famille;
- les travailleurs d'un autre pays qui sont au Canada en vertu d'un visa d'emploi, et leur famille; et
- les résidents d'un autre pays qui séjournent au Canada temporairement.

QUESTIONS POUR LA PERSONNE 1 - SUITE

35. Avez-vous fréquenté une école, un collège ou une université à un moment quelconque depuis septembre dernier? (Tenez compte des écoles primaires ou secondaires, des écoles de métiers et des collèges commerciaux, des collèges communautaires, des instituts techniques, des CEGEP, etc.)

10 Cochez une seule case

- 01 ☐ Non
02 ☐ Oui, à plein temps
03 ☐ Oui, à temps partiel, cours du jour ou du soir

36. Où habitez-vous il y a 5 ans, c'est-à-dire le 1^{er} juin 1976?

Cochez une seule case

NOTA: Si, il y a 5 ans votre lieu de résidence était une municipalité d'une grande région urbaine, veuillez ne pas confondre la municipalité de banlieue avec la ville principale. Par ex., distinguez Montréal-Nord de Montréal, Scarborough de Toronto, West Vancouver de Vancouver.

- 04 ☐ Ce logement
05 ☐ Autre logement dans cette ville, ce village ou cette municipalité du Canada ▶ Passez à la question 37
06 ☐ En dehors du Canada
07 ☐ Autre ville, village, ou municipalité du Canada (précisez ci-dessous) ▶

Ville, village, ou municipalité

Comté Province ou territoire

08 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

37. Réserve aux FEMMES mariées ou qui ont déjà été mariées: Combien d'enfants avez-vous mis au monde? (Comptez tous les enfants, y compris ceux qui sont morts depuis leur naissance et ceux qui vivent ailleurs, mais ne comptez pas les mort-nés, c'est-à-dire les bébés qui ne donnaient aucun signe de vie à leur naissance.)

- 09 ☐ Aucun OU
10 ☐ Nombre d'enfants

38. Réserve aux PERSONNES mariées ou qui ont déjà été mariées: Quels sont le mois et l'année de votre premier mariage?

Si vous ne connaissez pas la date exacte, fournissez une approximation.

11 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
Mois Année

39. a) La semaine dernière, pendant combien d'heures avez-vous travaillé (sans compter les travaux ménagers ou d'entretien chez-vous)?

Comptez:

- le travail contre rémunération (salaire, traitement, pourboires, commissions),
- le travail à votre propre compte dans une entreprise ou une ferme ou dans l'exercice d'une profession,
- le travail sans rémunération dans une entreprise ou une ferme familiale.

- 12 ☐ Aucune ▶ Continuez avec les questions 39 b) à 46
OU

- 13 ☐ Heures (à l'heure près) ▶ Passez à la question 41

- b) La semaine dernière, étiez-vous mis à pied temporairement ou absent de votre emploi ou entreprise?

Cochez une seule case

- 14 ☐ Non
15 ☐ Oui, mis à pied temporairement
16 ☐ Oui, en vacances, malade, en grève ou lock-out ou absent pour d'autres raisons

- c) La semaine dernière, existait-il des arrangements définis en vertu desquels vous deviez vous présenter à un nouvel emploi au cours des quatre prochaines semaines?

- 17 ☐ Non
18 ☐ Oui

- d) Avez-vous cherché un travail au cours des quatre dernières semaines? Par ex., en vous adressant à un Centre d'emploi du Canada ou à des employeurs, en insérant une annonce dans les journaux ou en répondant à une annonce?

Cochez une seule case

- 19 ☐ Non ▶ Passez à la question 40
20 ☐ Oui, du travail à plein temps
21 ☐ Oui, du travail à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)

- e) Y a-t-il une raison qui vous ait empêché de commencer à travailler la semaine dernière?

Cochez une seule case

- 22 ☐ Non, prêt à accepter du travail
23 ☐ Oui, avais déjà un emploi
24 ☐ Oui, temporairement malade ou invalide
25 ☐ Oui, pour des raisons personnelles ou familiales
26 ☐ Oui, allais à l'école
27 ☐ Oui, autres raisons

40. Quand avez-vous travaillé la dernière fois, ne serait-ce que quelques jours (sans compter les travaux ménagers ou d'entretien chez-vous)?

Cochez une seule case

- 28 ☐ En 1981 ▶ Répondez aux questions 41 à 46
29 ☐ En 1980
30 ☐ Avant 1980 ▶ Passez à la question 46
31 ☐ Jamais travaillé

41. NOTA: Les questions 41 à 44 portent sur votre emploi ou travail de la semaine dernière, ou, si vous n'en aviez pas, sur l'emploi que vous avez occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier 1980. Si vous avez plus d'un emploi la semaine dernière, prenez celui auquel vous avez travaillé le plus grand nombre d'heures.

- a) Pour qui avez-vous travaillé?

Nom de l'entreprise, de l'organisme public, etc.

Service ou ministère, direction, division, section ou usine

- b) Quelle est la nature de l'entreprise, de l'industrie ou du service?

Donnez une description complète. Par ex., fabrication de boîtes en carton, construction de routes, magasin de chaussures au détail, école secondaire, ferme laitière.

32 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

42. À quelle adresse avez-vous travaillé? Si vous n'aviez pas de lieu de travail habituel, consultez le Guide.

Cochez une seule case

- 33 ☐ À domicile (y compris les personnes habitant la ferme où elles travaillaient)
34 ☐ En dehors du Canada
35 ☐ À l'adresse suivante (précisez) ▶

Numéro Rue

Si vous ne connaissez pas l'adresse, donnez le nom de l'immeuble ou du centre commercial, l'intersection de rues, etc.

Ville, village, canton ou autre municipalité

Important: Si vous travailliez dans une municipalité de banlieue, précisez le nom de cette municipalité et non celui de la ville principale.

Comté Province ou territoire

36 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ 37 ☐ 38 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

QUESTIONS POUR LA PERSONNE 1 - FIN

43. a) Quel genre de travail faisiez-vous?

Par ex., commis à la facturation, représentant de commerce, ingénieur civil, enseignant au secondaire, contremaître d'électriciens, usinier de métaux.

b) Dans ce travail, quelles étaient vos activités ou fonctions les plus importantes?

Par ex., vérification des factures, vente d'outils électriques, direction d'un service de recherche, enseignement des mathématiques, supervision d'électriciens de la construction, opérations sur tour mécanique. (Si vous êtes dans les Forces armées, donnez votre grade.)

11

01

44. a) Dans cet emploi, travailliez-vous principalement:

02 ☐ pour un salaire, un traitement, des pourboires ou à commission?03 ☐ sans rémunération, pour un parent dans une entreprise ou ferme familiale? **▶ Passez à la question 45**04 ☐ à votre compte sans aide rémunérée? **▶ Continuez avec la question 44 b)**05 ☐ à votre compte avec aide rémunérée?

b) Si vous travailliez à votre compte, votre ferme ou entreprise était-elle constituée en corporation?

06 ☐ Non07 ☐ Oui

45. a) Pendant combien de semaines avez-vous travaillé en 1980 (sans compter les travaux ménagers ou d'entretien chez-vous)?

Comptez toutes les semaines au cours desquelles:

- vous avez travaillé à plein temps ou à temps partiel;
- vous étiez en vacances ou en congé de maladie payé;
- vous avez travaillé à votre propre compte.

08 ☐ Aucune **▶ Passez à la question 46**
OU09 Semaines

b) Pendant ces semaines, avez-vous travaillé surtout à plein temps ou à temps partiel?

Cochez une seule case

10 ☐ À plein temps11 ☐ À temps partiel

CONTINUEZ AVEC LA QUESTION 46

RÉSERVÉ AU BUREAU

12 ☐ Rev.

* Les questions 23 à 46 ont été remplies par chacune des personnes inscrites à la page 2 de ce questionnaire.

46. Au cours de l'année terminée le 31 décembre 1980, avez-vous retiré un revenu quelconque ou subi des pertes des sources énumérées ci-dessous?

- Si oui, cochez la case "Oui" et inscrivez le montant. Dans le cas de pertes, cochez également la case "Perte".
- Si non, cochez la case "Non" et passez à la source suivante.
- N'incluez pas les allocations familiales.
- Pour plus de renseignements, consultez le Guide.

MONTANT

Dollars Cents

a) Total des salaires et traitements, y compris les commissions, gratifications, pourboires, etc., avant les déductions

13 ☐ Oui14 ☐ Non

b) Revenu net d'un travail autonome non agricole (recettes brutes moins dépenses) dans une entreprise non constituée en corporation, l'exercice d'une profession, etc., à votre compte ou en association

15 ☐ Oui16 ☐ Non

c) Revenu net d'un travail autonome agricole (recettes brutes moins dépenses) dans une exploitation agricole, à votre compte ou en association

18 ☐ Oui19 ☐ Non

d) Pension de sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti provenant du gouvernement fédéral seulement, et prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec (les suppléments de revenu provinciaux doivent être déclarés en f))

21 ☐ Oui22 ☐ Non

e) Prestations d'assurance-chômage

23 ☐ Oui24 ☐ Non

f) Autre revenu provenant de sources publiques, y compris les suppléments de revenu versés par les gouvernements provinciaux et l'assistance sociale, par ex., pensions aux anciens combattants, indemnités d'accidents du travail, paiements de bien-être. (N'incluez pas les allocations familiales)

25 ☐ Oui26 ☐ Non

g) Dividendes et intérêts d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne et autre revenu de placements, par ex., loyers nets de propriétés, intérêts sur hypothèques

27 ☐ Oui28 ☐ Non

h) Pensions de retraite, rentes et autre revenu en espèces, par ex., pension alimentaire, bourses d'étude. (N'incluez pas les allocations familiales)

30 ☐ Oui31 ☐ Non

i) Revenu total provenant de toutes les sources précédentes. (N'incluez pas les allocations familiales)

32 ☐ Oui33 ☐ Non

FIN DES QUESTIONS POUR PERSONNE 1
PERSONNE 2 - CONTINUEZ

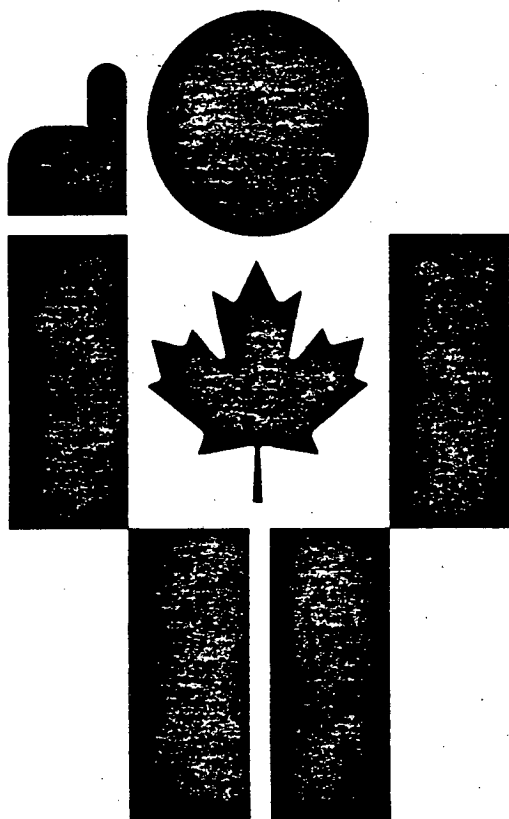
Formule 9B: Guide du recensement de 1981


 Statistique
Canada

Statistics
Canada

9B

Guide du recensement de 1981



Soyez du nombre le mercredi 3 juin 1981, jour du recensement.

Le recensement du Canada fournira une foule de renseignements qui aideront à répondre aux défis d'aujourd'hui et à dresser des plans pour l'avenir.

Les données du recensement servent entre autres:

- à établir la taille et le nombre de circonscriptions électorales fédérales
- à calculer les subventions provinciales versées aux municipalités
- à planifier les programmes de services sociaux
- à planifier les services communautaires locaux
- à prévoir l'emplacement d'usines industrielles

Vos renseignements sont gardés strictement confidentiels aux termes de la loi et ne serviront qu'à produire des statistiques.

Tous les employés du recensement ont prêté serment en vertu de la Loi sur la statistique et ils sont passibles de sanctions s'ils divulguent quelque renseignement personnel que ce soit.

Nous demandons votre nom

- pour nous assurer que tous les membres de votre ménage ont été recensés.

La loi vous oblige à fournir les renseignements demandés.

Question 1

Reportez-vous aux instructions de la question 1 sur le questionnaire lorsque vous devez décider qui inclure (ou ne pas inclure) comme membres de votre ménage. Si vous ne savez trop si une personne devrait être recensée, indiquez son nom à la question 9 et une explication de la situation.

Si votre ménage compte plus de six personnes et que vous ne disposez pas d'un second questionnaire, notez le fait dans la section des observations de votre questionnaire, remplissez le questionnaire pour six personnes de votre ménage et renvoyez-le nous selon les instructions. Un recenseur communiquera ultérieurement avec vous pour vous remettre un autre questionnaire.

Question 2

Afin de nous permettre de reconnaître les groupes familiaux au sein du ménage, il faut choisir une personne de référence (Personne 1), et indiquer le lien entre chacun des autres membres du ménage et cette personne. Par exemple, si Jules Fortin vit avec son père Marcel Fortin et que ce dernier a été inscrit comme Personne 1, Jules Fortin doit cocher la case "Fils ou fille de la Personne 1".

Il se peut que le lien d'un des membres de votre ménage avec la Personne 1 ne figure pas dans les catégories de la question 2. Dans ce cas, cochez la case "Autre personne apparentée à la Personne 1" ou la case "Autre

Question 35

Ne tenez pas compte des cours suivis comme passe-temps. Indiquez toute autre fréquentation d'établissements d'enseignement, y compris les séminaires, les écoles de sciences infirmières, les écoles ou collèges commerciaux privés, les instituts ou collèges techniques, les écoles de métiers ou de formation professionnelle privées ou publiques, de même que les écoles pour aveugles ou pour sourds qui donnent des cours de formation générale.

Cocher "Oui à plein temps" si vous suivez 75 % ou plus des cours qui se donnent normalement dans l'année où vous avez été inscrit. Les cours de courte durée (six semaines ou moins) suivis le jour doivent être considérés comme une fréquentation scolaire à temps partiel. Si depuis septembre dernier, vous avez fréquenté un établissement à plein temps et à temps partiel, cochez que la case "Oui à plein temps".

Question 36

Donnez les renseignements concernant votre domicile habituel d'il y a 5 ans, même si vous en étiez temporairement absent le 1^{er} juin 1976.

Cocher seulement l'une des quatre cases.

Si vous avez coché la case "Autre ville, village, ou municipalité du Canada", assurez-vous d'inscrire le nom de votre localité de résidence d'il y a 5 ans de même que le comté (ou municipalité régionale, district régional, etc.) et la province ou le territoire où elle se trouve maintenant. Lorsque le même nom sert aussi à désigner une ville ou village et une paroisse, canton ou municipalité, précisez l'endroit en indiquant le genre (par ex. *ville de Bathurst* ou *paroisse de Bathurst*, *ville de Granby* ou *municipalité de Granby*, *ville de Kingston* ou *township de Kingston*).

Question 37

Dans cette question, comptez uniquement les enfants que vous avez mis au monde. Ne tenez pas compte des enfants d'un autre lit de votre conjoint, les enfants en foyer nourricier ou les enfants adoptés.

Pour cette question, les femmes vivant en union libre devraient se considérer comme mariées.

Question 38

En général, la question sur la date du mariage concerne les mariages légaux. Aux fins de la statistique, il y a exception lorsqu'une personne vit actuellement en union libre et n'a jamais été mariée légalement. Dans ce cas, le recenseur doit inscrire le mois et l'année du début de l'union libre actuelle. Les personnes qui n'ont jamais été mariées légalement mais qui ne vivent plus en union libre ne doivent rien inscrire à cette question.

Question 39

Si vous êtes ménagère, étudiant(e) ou retraité(e), veuillez répondre à toutes les parties de cette question même si vous croyez qu'elles ne vous concernent pas. Certaines maîtresses de maison, certains étudiants et retraités peuvent avoir travaillé à temps partiel ou à plein temps la semaine dernière ou avoir cherché du travail à temps partiel ou à plein temps, etc.

Si vous n'avez eu aucune des activités mentionnées aux parties a) à e), vous n'avez qu'à répondre "Aucune" ou "Non" à chaque question.

a) Indiquez toutes les heures travaillées dans une ou plusieurs des situations suivantes:

(i) Travail contre rémunération, salaire, commission, pourboires ou autres gratifications, y compris:

- le travail à la pièce;
- le travail contre paiement "en nature" (tel que chambre, pension ou fournitures);
- le service à titre de membre d'une communauté religieuse;
- le service actif dans les Forces armées;
- le travail occasionnel rémunéré tel que la garde d'enfants, le nettoyage, la livraison de circulaires, etc.

(ii) Travail à votre propre compte dans une ferme ou une entreprise ou dans l'exercice d'une profession, y compris:

- le travail en vue d'un bénéfice, même si l'entreprise a subi des pertes;
- l'exploitation d'une ferme ou d'une entreprise ou l'exercice d'une profession, même si vous n'avez pas vendu de biens ni rendu de services;
- la pêche, le piégeage ou la chasse en vue d'un bénéfice;
- le travail à la pique, la couture en vue d'un bénéfice, etc.;
- le travail en vue de créer une entreprise ou une ferme ou d'ouvrir un cabinet pour l'exercice d'une profession;
- le travail fait pour fournir chambre et pension à des chambreurs ou des pensionnaires;
- la vente et la livraison (en tant que distributeur direct) de produits de beauté, de journaux, etc.

Les heures travaillées doivent comprendre les heures consacrées à toutes les tâches de préparation, d'entretien et d'administration que nécessite l'exploitation d'une ferme ou d'une entreprise, ou l'exercice d'une profession.

Par exemple, les cultivateurs doivent inclure les heures passées tant à l'entretien des clôtures, des bâtiments ou des machines et à la tenue de livres, etc., qu'à la culture, l'ensemencement, ou la traite. Si vous ne connaissez pas le nombre d'heures, indiquez un chiffre approximatif.

(iii) Travail sans rémunération dans une entreprise ou une ferme familiale dirigée par un parent qui fait partie de ce ménage.

Ne pas compter les heures travaillées sans rémunération à titre de bénévole.

b) Répondez "Oui, mis à pied temporairement" seulement si votre mise à pied a duré 26 semaines ou moins et si vous comptez retourner à l'emploi dont vous avez été mis à pied.

Répondez également "Oui, en vacances, maladie, en grève ou lock-out, ou absent pour d'autres raisons" si vous avez été absent de votre emploi toute la semaine dernière, avec ou sans rémunération, pour l'une des raisons suivantes: vacances, maladie, grève ou lock-out à votre lieu de travail, congé de maternité, mauvais temps, incendie, raisons personnelles ou familiales, etc.

Une absence causée par un cours de formation doit être indiquée seulement si vous recevez un salaire ou un traitement de votre employeur.

Question 41

Si vous travaillez à votre propre compte, indiquez le nom de l'entreprise que vous exploitez. Si votre entreprise n'a pas de raison sociale, inscrivez votre propre nom.

Si vous êtes payé par une agence qui loue vos services à d'autres, donnez le nom de cette agence.

Question 42

Si vous avez coché la case "À l'adresse suivante", donnez une adresse aussi complète que possible. Si vous ne connaissez pas l'adresse complète, donnez le plus de renseignements possible. Si vous avez travaillé dans une région dont le nom sert aussi à désigner une ville ou village, et une paroisse, canton ou municipalité, précisez l'endroit en indiquant le genre (par ex., *ville* de Bathurst ou *paroisse* de Bathurst, *ville* de Granby ou *municipalité* de Granby, *ville* de Kingston ou *township* de Kingston).

Temporairement absent

Si un membre du ménage est temporairement absent (par ex., en mission, en voyage d'affaires, en cours de formation ou en vacances), alors indiquez son lieu de travail habituel.

À domicile

Si vous avez travaillé chez vous ou si votre lieu de travail était dans le même immeuble que votre domicile (couturière, concierge, épicière ayant un magasin attenant à la maison, ou une personne ayant un bureau attenant à la maison), cochez la case "À domicile".

Sans lieu de travail habituel

Si vous avez travaillé à un endroit différent chaque jour ou si vous vous êtes déplacé pendant la journée, consultez les exemples suivants:

- Si vous alliez régulièrement à un siège social, un entrepôt, un garage, un atelier, etc., avant de commencer à travailler, alors écrivez l'adresse ou le nom du siège social, de l'entrepôt, etc.
- Si vous avez travaillé à un endroit fixe au moins une partie du temps, alors écrivez l'adresse, le nom de l'immeuble, etc., où vous avez travaillé le plus souvent.
- Si vous vous rendiez à plusieurs endroits différents chaque jour, alors écrivez "Sans lieu habituel" dans l'espace prévu pour le numéro et le nom de rue.

Question 43

Les réponses aux deux parties de cette question doivent fournir suffisamment de renseignements pour réunir les personnes dont le genre de travail est similaire dans un même groupe professionnel.

Donnez des descriptions précises aux parties a) et b) de la question. À la partie b), indiquez si vos fonctions comportent de la surveillance ou de l'administration. Consultez les exemples ci-dessous:

Réponses complètes	Réponses incomplètes
a) entretien de matériel électrique	a) entretien
b) réparation et entretien de moteurs électriques	b) réparation
a) dactylographie et travail général de bureau	a) travail de bureau
b) dactylographie et classement	b) commis
a) inspection d'appareils électroniques	a) inspection
b) surveillance de l'inspection d'appareils électroniques	b) surveillance

Question 44

Cochez la case "pour un salaire, un traitement, des pourboires ou à commission" si, dans l'emploi déclaré, vous avez travaillé à salaire, à traitement, ou si vous avez travaillé.

- à la pièce;
- contre rémunération "en nature" dans une entreprise non familiale, par exemple, comme membre d'une communauté religieuse;
- à commission comme vendeur pour une seule société, sans avoir votre propre bureau, ni votre propre personnel;
- pour différents ménages privés, en gardant des enfants, en faisant du nettoyage, etc.

Cochez la case "sans rémunération, pour un parent dans une entreprise ou une ferme familiale" si vous avez travaillé sans salaire régulier en argent à des tâches faisant partie de l'exploitation ou d'une entreprise ou d'une ferme possédée et dirigée par un parent membre du ménage.

Cochez la case "à votre compte sans aide rémunérée" ou "à votre compte avec aide rémunérée" selon le cas, et indiquez si votre entreprise ou votre ferme était constituée en corporation si vous avez:

- exploité une entreprise ou exercé une profession, seul ou avec des associés;
- exploité une ferme à titre de propriétaire ou de locataire;
- travaillé comme pigiste ou à contrat pour un travail particulier, par exemple: architecte, infirmière particulière;
- assuré chez vous une pension complète ou demi-pension ou exploité une garderie de jour pour pensionnaires, des chambreurs ou les enfants de voisins;
- exploité une entreprise de distribution directe pour la vente et la livraison d'articles comme des produits de beauté, des journaux, des brosses, des savons, etc.
- fait de la pièce avec du matériel qui vous appartenait seul ou en association.

Question 45

Comptez une semaine de travail pour toute semaine au cours de laquelle vous avez travaillé, ne serait-ce que quelques heures.

Écrivez 52 semaines de travail si vous avez été payé pour une année complète, même si, en réalité, vous n'avez pas travaillé toute l'année (par ex., un enseignant payé sur une base de 12 mois).

Question 46**Veillez noter les points importants qui suivent**

- Les renseignements inscrits sur *votre questionnaire du recensement sont strictement confidentiels de par la loi* et nul particulier, ministère ou organisme autre que Statistique Canada n'y a accès. La Loi sur la statistique interdit à Statistique Canada la divulgation de tout renseignement qui pourrait être rattaché à un particulier.
- Répondez à chaque partie de la question, que vous ayez travaillé ou non. Le revenu déclaré doit être le **revenu total en espèces** reçu au cours de l'année civile 1980. Si vous n'avez pas touché de revenu de l'une ou l'autre des sources données, cochez la case "Non". Si vous avez subi une perte, indiquez-en le montant et cochez la case "Perte".
- Si vous n'êtes pas certain de la réponse, consultez les documents appropriés, par exemple, votre déclaration d'impôt sur le revenu. Autrement, donnez une estimation aussi juste que possible.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

I - PUBLICATIONS:

STATISTIQUE CANADA. Classification des activités économiques; révisée 1970. Catalogue 12-501F, 2^e édition, Hull, 1978, 278 p.

_____ . Classification type des professions; 1980. Catalogue 12-565F, Ottawa, février 1981, 594 p.

_____ . Dictionnaire du recensement de 1981. Catalogue 99-901, Ottawa, mai 1982, 159 p.

_____ . Emploi, gains et durée du travail; Janvier 1985. Catalogue 72-002 (Mensuel), vol. 63, no 1, Ottawa, mai 1985, 393 p.

_____ . Entreprises de camionnage et de déménagement; 1982. Catalogue 53-222 (Annuel) Ottawa, octobre 1984, 133 p.

_____ . Guide de la statistique du travail du gouvernement fédéral 1979. Catalogue 72-512 (Hors Série), Ottawa, août 1980, 162 p.

_____ . Guide sommaire; Population échantillon. Catalogue 99-903, Ottawa, novembre 1984, 229 p.

_____ . La population active; Janvier 1985. Catalogue 71-001 (Mensuel), vol. 41, no 1, Ottawa, février 1985, 177 p.

_____ . L'emploi dans l'administration fédérale; Octobre-décembre 1984. Catalogue 72-004 (Trimestriel), vol. 33, no 4, Ottawa, juin 1985, 71 p.

_____ . L'emploi dans l'administration fédérale - régions métropolitaines; Septembre 1984. Catalogue 72-205 (Annuel), Ottawa, avril 1985, 51 p.

_____ . L'emploi dans les administrations provinciales et territoriales; Octobre-décembre 1984. Catalogue 72-007 (Trimestriel), vol. 26, no 4, Ottawa, juin 1985, 52 p.

_____ . Le transport par eau; 1983. Catalogue 54-205 (Annuel), Ottawa, août 1985, 76 p.

. Opérations des transporteurs aériens au Canada; juillet-septembre 1983. Catalogue 51-002 (Trimestriel), Ottawa, juillet 1985, 56 p.

. Produits et services du recensement du Canada 1981. Sans numéro de catalogue, Ottawa, juin 1982, 152 p.

. Répertoire des microdonnées et des totalisations spéciales 1983. Catalogue 11-514F, Ottawa, mai 1984, 119 p.

. Répertoire des questionnaires de Statistique Canada 1983; Index du répertoire des questionnaires de Statistique Canada sur microfiches. Catalogue 12-205 S, Ottawa, mai 1984, 92 p.

. Répertoire des questionnaires de Statistique Canada 1983; microfiches. Catalogue 12-205.

. Statistique du transport des voyageurs par autobus et du transport urbain; 1983. Catalogue 53-215 (Annuel), Ottawa, juin 1985, 62 p.

. Transport du pétrole par pipe-lines; 1983. Catalogue 55-201 (Annuel), Ottawa, novembre 1984, 31 p.

. Transport ferroviaire du Canada; Statistique générale; 1983. Catalogue 52-215 (Annuel), Ottawa, janvier 1985, 47 p.

. Transport routier (Bulletin de service). Catalogue 53-006, vol. 14, no 3, Ottawa, avril 1985, 10 p.

TRAVAIL CANADA. Taux de salaire, traitements et heures de travail 1983; Québec. Sans numéro de publication (Annuel), Ottawa, sans date de publication, 306 p.

II - FORMULAIRES D'ENQUÊTE:

Commission canadienne des transports. Comité des transports aériens.
Rapport sur la consommation de carburant, d'huile et l'effectif; État 32
(I, II, III). Numéro du formulaire 5-3500-106: 28-07-81.

Ce formulaire est produit en collaboration avec le Centre des statistiques
 de l'aviation de Statistique Canada.

STATISTIQUE CANADA. Division de l'assistance-utilisateurs. Formule 2B:
Questionnaire sur la population et le logement - Formule complète. No du
formulaire 8-2200-20.2

_____. Formule 9B: Guide du recensement de 1981. No du
formulaire 8-2200-32.2.

_____. Division de l'enquête sur la population active.
Questionnaire de l'enquête sur la population active. No du formulaire
7-5030-441: 2-3-84.

_____. Division des finances publiques. L'emploi dans les
administrations provinciales et territoriales. No du formulaire
5-2600-214: 28-10-82.

_____. Division des industries manufacturières et primaires; section
 de l'énergie et des minéraux. Transport du pétrole par pipe-lines; rapport
annuel; Année se terminant le 31 décembre 19xx. No de formulaire 5-3301-8:
19-4-74.

_____. Division des institutions publiques. Déclaration sur
l'emploi dans le gouvernement fédéral. No du formulaire 8-2600-104:
23-5-85.

_____. Division des transports et des communications. Entreprises
de déménagement, 1984. No de formulaire 5-3500-6.2: 19-12-84.

_____. Fiche de renseignements sur le camionnage, 1983.
No du formulaire 5-3500-374: 1-3-84.

_____. Rapport annuel; Pour l'année qui s'est terminée
le 31 décembre 1984; Formule S12. No du formulaire CT/TB - Rég. B 25621.

Il s'agit du formulaire de l'enquête sur le transport ferroviaire.

_____. Rapport sur le transport par eau, 1985.
Formulaire bleu, no du formulaire: 3-3500-44.2: 4-2-86.

_____. _____ . Rapport sur le transport par eau, 1985.
Formulaire vert. No du formulaire: 3-3500-45.2: 4-2-86.

_____. _____ . Transport par eau. Formulaire bleu. No du
formulaire 5-3500-46: 8-3-85.

_____. _____ . Transport urbain. No du formulaire 3-3500-17.2:
31-1-83.

_____. _____ . Transporteurs routiers de marchandises, 1984.
No du formulaire 5-3500-2.2: 19-12-84.

_____. _____ . Transporteurs routiers de marchandises, 1984.
No du formulaire 5-3500-3.2: 19-12-84.

_____. _____ . Transporteurs routiers de marchandises et
entreprises de déménagement, 1984. No du formulaire 5-3500-1: 19-12-84.

_____. _____ . Transporteurs routiers de voyageurs, 1982.
No du formulaire 5-3500-14: 28-1-83.

_____. _____ . Transporteurs routiers de voyageurs, 1982.
No du formulaire 5-3500-15: 28-1-83.

_____. _____ . Transporteurs routiers de voyageurs, 1982.
No du formulaire 5-3500-16.2: 31-1-83.

_____. _____ . Division du travail. Enquête sur l'emploi, la rémunération
et les heures de travail. No du formulaire 5-4200-1: 2-3-83.

TRAVAIL CANADA. Division des enquêtes. Enquête sur les salaires et les
conditions de travail. Transport ferroviaire. No du formulaire 80-740.

_____. _____ . _____ . Transport interurbain et rural par
autobus. No du formulaire 80-755.

_____. _____ . _____ . Transport par camion. No du
formulaire 80-750.

_____. _____ . _____ . Transport par eau. No du formulaire
80-720.

_____. _____ . _____ . Transports urbains. No du formulaire
80-760.

III - AUTRES DOCUMENTS:

Statuts révisés du Canada. Loi sur l'aéronautique, C.2; Règlement sur les transporteurs aériens, a. 146, révision de juillet 1985.

INDEX

INDEX

	PAGE
Administration fédérale.	43
Administration fédérale, régions métropolitaines	47
Administration provinciales et territoriales	51
Autres salariés-enquête sur les entreprises.	58
Camionnage privé-transport terrestre de marchandises	27
Catégories d'entrepreneurs en camionnage -	
transport terrestre de marchandises et déménagement.	33
Catégories de transporteurs-transport maritime	19
Catégories de transporteurs-transport terrestre de personnes	39
Compagnies de chemin de fer de classes I, II et III	
transport ferroviaire.	13
Déclaration sur l'emploi dans le gouvernement fédéral (formulaire) -	
Administration fédérale; administration fédérale,	
régions métropolitaines.	131
Effectif - transport aérien.	7
Effectifs, emploi du temps et rémunération (formulaire) -	
transport ferroviaire.	
Effectifs - transport ferroviaire.	13
Emploi - transport terrestre de marchandises	27
Emploi - transport terrestre de marchandises et déménagement	33
Employé - Administration fédérale; Administration fédérale, régions	
métropolitaines; Administrations provinciales et territoriales . . .	46, 49, 53
Employés - enquête sur les entreprises	58
Employés - transport maritime.	18
Employés - transport par pipe-lines.	23
Employés - transport terrestre de marchandises et déménagement	33
Enquête financière des transporteurs par eau domiciliés au Canada -	
transport maritime	15

Enquête sur la population active (EPA) - enquête sur les ménages.	69
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH)-	
enquête sur les entreprises	55
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	
(formulaire) - enquête sur les entreprises	139
Enquête sur le transport ferroviaire - transport ferroviaire.	11
Enquête sur les entreprises	55
Enquête sur les entreprises (Travail Canada).	61
Enquête sur les entreprises de camionnage et de déménagement -	
transport terrestre de marchandises et déménagement	29
Enquête sur les ménages	69
Enquête sur les salaires et les conditions de travail (ESCT)	
enquête sur les entreprises (Travail Canada).	61
 Fiche de renseignements sur le camionnage (formulaire) -	
transport terrestre de marchandises	113
Formule 2B: Questionnaire sur la population et le logement -	
Formule complète (formulaire) - recensement de 1981.	155
Formule 9B: Guide du recensement de 1981 (formulaire) -	
recensement de 1981	159
 L'emploi dans le gouvernement fédéral - Administration fédérale;	
Administration fédérale, régions métropolitaines	43,47
L'emploi dans les administrations publiques provinciales et territoriales-	
Administration provinciales et territoriales	51
L'emploi dans les administrations provinciales et territoriales	
(formulaire) - administrations provinciales et territoriales. . . .	
Logement privé - recensement de 1981.	79
 Ménages-recensement de 1981	79
Ménage privé-recensement de 1981.	79

	PAGE
Nombre d'employés-Administration fédérale.	46
Nombre d'employés-Administration fédérale, régions métropolitaines	49
Nombre d'employés-Administration provinciales et territoriales	53
Nombre d'employés-enquête sur les entreprises (Travail Canada)	67
Nombre de salariés-transport terrestre de personnes.	38
 Opérations des transporteurs aériens au Canada - transport aérien.	 5
 Personnes occupées-enquête sur les ménages	 71
Population active-enquête sur les ménages.	71
Population active-recensement de 1981.	78
Population active en chômage-recensement de 1981	78
Population active occupée-recensement de 1981.	78
Projet de données sur le camionnage privé -	
transport terrestre de marchandises.	25
 Questionnaire de l'enquête sur la population active (formulaire) -	
enquête sur les ménages.	153
 Rapport sur la consommation de carburant, d'huile et l'effectif	
(formulaire) - transport aérien	93
Rapport sur le transport par eau (formulaire bleu) -	
transport maritime	101
Rapport sur le transport par eau (formulaire vert) -	
transport maritime	103
Recensement de 1981.	73
Recensement de la population et du logement - recensement de 1981.	73
Région urbaine-enquête sur les entreprises	59
 Salariés-enquête sur les entreprises	 57
Salariés rémunérés à l'heure-enquête sur les entreprises	58
Statistique du transport des voyageurs par autobus et du	
transport urbain - transport terrestre de personnes.	35

	PAGE
Transport aérien.	5
Transport du pétrole par pipe-lines - transport par pipe-lines.	21
Transport du pétrole par pipe-lines; rapport annuel (formulaire)- transport par pipe-lines.	107
Transport ferroviaire	11
Transport ferroviaire (formulaire) - enquête sur les entreprises (Travail Canada).	95
Transport interurbain et rural par autobus (formulaire) - enquête sur les entreprises (Travail Canada).	149
Transport maritime.	15
Transport par camion (formulaire) - enquête sur les entreprises (Travail Canada).	141
Transport par eau (formulaire) - enquête sur les entreprises (Travail Canada).	147
Transport par eau (formulaire bleu) - transport maritime.	105
Transport par pipe-lines.	21
Transport terrestre de marchandises	25
Transport terrestre de marchandises et déménagement	29
Transport terrestre de personnes.	35
Transport urbain (formulaire) - transport terrestre de personnes.	129
Transports urbains (formulaire) - enquête sur les entreprises (Travail Canada).	151
Transporteurs aériens de niveau I, II et III - transport aérien	8,9
Transporteurs par eau gouvernementaux - transport maritime.	19
Transporteurs par eau privés - transport maritime	19
Transporteurs routiers de marchandises et entreprises de déménagement (\$100 000 - \$499 999) (formulaire) - transport terrestre de marchandise et entreprises de déménagement.	115
Transporteurs routiers de marchandises (\$500 000 - \$1 999 999) (formulaire) - transport terrestre de marchandises et entreprises de déménagement	117

Transporteurs routiers de marchandises (Plus de \$2 000 000)	
(formulaire) - transport terrestre de marchandises et entreprises de déménagement.	119
Transporteurs routiers de voyageurs (Moins de \$100 000)	
(formulaire) - transport terrestre de personnes.	123
Transporteurs routiers de voyageurs (\$100 000 - \$499 999)	
(formulaire) - transport terrestre de personnes.	125
Transporteurs routiers de voyageurs (Plus de \$500 000)	
(formulaire) - transport terrestre de personnes.	127

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 103 995